

LE POINT

SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC

Automne 2008



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Le point sur la situation économique et financière du Québec
Automne 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4 novembre 2008

ISBN 978-2-550-54203-2 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-54204-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2008

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	7
INTRODUCTION	17
1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	21
1.1 Le contexte économique international	22
1.1.1 Une détérioration des perspectives économiques.....	22
1.1.2 Un recul important des importations américaines.....	24
1.1.3 Une crise financière de grande ampleur.....	25
1.2 La situation économique au Québec	26
1.2.1 Malgré un sévère ralentissement, l'expansion de l'économie se poursuivra.....	26
1.2.2 Un recul des exportations	27
1.2.3 Un ralentissement de la demande intérieure	29
1.2.4 Une contribution importante des gouvernements à la croissance économique	35
1.2.5 L'évolution du PIB nominal et des prix.....	36
1.2.6 Comparaison de la prévision de la croissance économique avec celle du secteur privé.....	37
1.3 La situation économique au Canada	39
1.3.1 Une baisse des exportations.....	40
1.3.2 Une demande intérieure au ralenti	41
1.3.3 Les marchés financiers canadiens.....	43
1.4 La situation économique aux États-Unis.....	44
1.4.1 Une croissance économique nulle en 2009.....	44
1.4.2 Un recul de la demande intérieure.....	45
1.5 Les origines et les impacts de la crise financière mondiale	47
1.5.1 Un recul du secteur immobilier.....	47
1.5.2 Des pertes financières importantes	50
1.5.3 Un resserrement du crédit	52
1.5.4 Des impacts économiques négatifs	53
1.6 Une reprise économique attendue en 2010	55

2.	LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT.....	59
2.1	Maintien de l'équilibre budgétaire en 2008-2009 et en 2009-2010	59
2.2	Résultats de 2007-2008 : surplus additionnel de 484 millions de dollars	62
2.3	Révisions détaillées en 2008-2009 et en 2009-2010	63
2.3.1	Révisions aux revenus.....	63
2.3.2	Révisions aux dépenses.....	65
2.4	Cadre financier révisé pour 2008-2009 et 2009-2010	67
2.4.1	Une gestion prudente en période de ralentissement économique	69
2.5	Résultats détaillés.....	70
3.	UNE ACTION IMMÉDIATE POUR RÉPONDRE À LA CRISE FINANCIÈRE	75
3.1	Soutenir le revenu des ménages.....	79
3.1.1	Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER	79
3.1.2	Report d'une année des remboursements au Régime d'accèsion à la propriété	81
3.1.3	Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite.....	82
3.2	Protéger le pouvoir d'achat des ménages	83
3.2.1	Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	83
3.2.2	Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant celles des ménages aptes au travail.....	85
3.3	Augmenter les liquidités des entreprises, notamment pour celles du secteur manufacturier	88
3.3.1	Financement additionnel de 1 milliard de dollars pour les entreprises, principalement les PME.....	88
3.3.2	Limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite	89

4. L'ENSEMBLE DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES STIMULENT L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE	93
4.1 <i>Plan québécois des infrastructures</i>	94
4.1.1 Des investissements pour une énergie propre.....	98
4.2 Des mesures qui soutiennent la consommation.....	100
4.2.1 Rappel des allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis le début de 2008.....	100
4.2.2 Rappel des allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis 2003.....	102
4.3 Des mesures qui soutiennent l'investissement des entreprises	106
4.3.1 Réduction du fardeau fiscal des sociétés : 1,9 milliard de dollars en 2011-2012.....	106
4.3.2 Une réduction du fardeau fiscal qui profite à l'ensemble des secteurs d'activité économique	110
4.3.3 Le régime fiscal québécois renforce la compétitivité de nos entreprises	111
4.4 Un appui au développement économique pour améliorer le niveau de vie des Québécois	114
4.4.1 Appuyer le développement des régions	114
4.4.2 Stimuler l'innovation, appuyer les secteurs en croissance et améliorer la formation des travailleurs	115
4.4.3 Encourager les secteurs en difficulté à relever le défi de la forte concurrence internationale	116
4.4.4 Un appui de plus de 3 milliards de dollars aux entreprises du Québec	117
4.5 Des finances publiques saines.....	118
4.5.1 Le maintien de l'équilibre budgétaire	118
4.5.2 Une gestion rigoureuse des dépenses.....	119
4.5.3 Une réduction du fardeau de la dette	122
4.6 Un nouvel espace de prospérité pour le Québec	123
4.6.1 Diversifier nos relations avec l'étranger et le reste du Canada	123
4.6.2 Développer le potentiel du Nord québécois	124

FAITS SAILLANTS

Le gouvernement procède à sa mise à jour automnale sur l'état de l'économie et des finances publiques. Depuis le dépôt du *Budget 2008-2009*, l'économie québécoise doit composer avec une crise financière mondiale et une détérioration plus importante que prévu des perspectives de croissance économique aux États-Unis, lesquelles entraînent une situation d'incertitude.

Cette année et l'an prochain, la situation économique et financière du Québec en subira les contrecoups. Néanmoins, le Québec est en bonne position pour pouvoir traverser cette période d'incertitude. En effet, la gestion prudente et rigoureuse des finances publiques a permis de constituer une réserve budgétaire au cours des dernières années qui permet aujourd'hui au gouvernement de maintenir l'équilibre budgétaire.

Par ailleurs, les gestes posés par le gouvernement pour soutenir l'activité économique et favoriser une plus grande prospérité devraient maintenir notre économie en croissance. De nouvelles mesures sont également prises immédiatement pour atténuer l'impact de la crise financière sur les particuliers et les entreprises.

□ Perspectives économiques : un sévère ralentissement de l'économie du Québec

Le Québec, tout comme la majorité des économies du monde, traverse une période de ralentissement économique et de turbulences financières. Le *Budget 2008-2009* faisait déjà état d'un ralentissement des économies québécoise et canadienne en raison des difficultés économiques aux États-Unis.

Au cours des derniers mois, les perspectives de croissance économique ont toutefois été fortement réduites dans la majorité des régions du monde. Cette détérioration de la conjoncture internationale est occasionnée par un recul de la demande américaine pour les produits étrangers et par l'aggravation de la crise financière qui sévit aujourd'hui dans plusieurs pays.

Dans ce contexte, la croissance économique prévue au Québec devrait s'établir à 0,8 % en 2008 et à 0,6 % en 2009. Au moment du *Budget 2008-2009*, la croissance économique prévue était de 1,5 % en 2008 et de 2,0 % en 2009.

TABLEAU 1

Perspectives de croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2007	2008	2009
Québec	2,4	0,8	0,6
Canada	2,7	0,7	0,6
États-Unis	2,0	1,4	0,0

Sources : Global Insight (2007), Statistique Canada (2007) et ministère des Finances du Québec (2008 et 2009).

Le Québec et le Canada n'échappent pas à l'impact des turbulences financières mondiales. Toutefois, le Québec est relativement bien positionné pour faire face au ralentissement économique grâce aux actions prises par le gouvernement qui arrivent au bon moment pour soutenir l'économie, notamment :

- un réinvestissement massif dans les infrastructures publiques;
- des réductions du fardeau fiscal qui supportent la consommation des ménages et les investissements des entreprises;
- des mesures pour appuyer le développement économique et améliorer le niveau de vie des Québécois.

De plus, le Québec bénéficie d'importants investissements privés, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des métaux de première transformation, du transport et des télécommunications. Cela contribuera à soutenir l'activité économique et l'emploi.

Enfin, plusieurs experts s'attendent à ce que la reprise ne survienne au Québec et au Canada qu'avec le redressement de l'économie américaine, à compter de 2010.

□ Cadre financier : l'équilibre budgétaire est maintenu

Malgré le ralentissement plus marqué de l'économie, le gouvernement entend maintenir l'équilibre budgétaire. En plus de refléter les derniers résultats pour 2007-2008, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* présente les perspectives révisées au cadre financier du gouvernement pour les années 2008-2009 et 2009-2010 par rapport au discours sur le budget de mars 2008.

- **Maintien de l'équilibre budgétaire par une gestion prudente des finances publiques**

- **Constitution d'une réserve budgétaire¹**

Les années 2006-2007 et 2007-2008 ont donné lieu à des surplus budgétaires importants qui ont permis d'accumuler 2,3 milliards de dollars à la réserve budgétaire. Plutôt que d'affecter ces sommes à de nouvelles dépenses, le gouvernement a fait preuve de prudence en choisissant de constituer une réserve budgétaire. Le recours à cette réserve permet aujourd'hui de pallier les manques à gagner résultant du ralentissement économique.

— Ainsi, pour maintenir l'équilibre budgétaire, le gouvernement aura recours à la réserve pour un montant de 1 204 millions de dollars en 2008-2009 et de 1 097 millions de dollars en 2009-2010.

- **Provision pour éventualités**

Par ailleurs, le gouvernement a créé, lors du dernier budget, une provision pour éventualités de 200 millions de dollars pour faire face au ralentissement économique anticipé. Cette provision demeure toujours à la disposition du gouvernement afin de pourvoir à tout manque à gagner additionnel en 2008-2009.

TABLEAU 2

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2008^P

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
Revenus budgétaires	63 376	64 716
Dépenses budgétaires	- 63 953	- 65 830
Résultats nets des entités consolidées	365	839
Provision pour éventualités	- 200	—
SURPLUS (DÉFICIT) AUX FINS DES COMPTES PUBLICS	- 412	- 275
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 660	- 822
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT RÉSERVE BUDGÉTAIRE	- 1 072	- 1 097
Versement additionnel au Fonds des générations provenant de la réserve budgétaire ⁽¹⁾	- 132	—
Recours à la réserve budgétaire⁽²⁾	1 204	1 097
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	0	0

P : Prévisions.

(1) Montant de 132 M\$ découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec à être versé au Fonds des générations à même la réserve budgétaire.

(2) Un montant négatif signifie une affectation à la réserve et un montant positif, une utilisation de la réserve.

¹ Conformément à la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, les opérations à la réserve budgétaire présentées dans ce document seront incorporées au prochain budget.

■ **Révision du cadre financier par rapport au *Budget 2008-2009***

- **2007-2008 : surplus additionnel de 484 millions de dollars affecté à la réserve budgétaire**

Par rapport à la prévision du *Budget 2008-2009*, les résultats de l'année 2007-2008 affichent un surplus additionnel de 484 millions de dollars. Ce montant sera affecté à la réserve budgétaire².

- **2008-2009 : révision positive de 166 millions de dollars qui permet de diminuer le recours à la réserve budgétaire**

Pour 2008-2009, une hausse des bénéfices de 300 millions de dollars d'Hydro-Québec ainsi que des économies de 191 millions de dollars au service de la dette permettent :

- de compenser la diminution des revenus attribuable à la révision économique;
- de financer l'impact de l'indexation additionnelle et des nouvelles mesures pour permettre aux particuliers et aux entreprises de mieux faire face à la crise financière;
- de dégager un excédent de 166 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu au dernier budget.

TABLEAU 3

Sommaire des révisions au solde budgétaire depuis le *Budget 2008-2009*^P
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2008-2009	0	0
Révisions		
Impact de la révision économique sur les revenus	- 102	- 543
Impact de l'indexation additionnelle et des nouvelles mesures	- 81	- 331
Versement additionnel au Fonds des générations découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec	- 132	—
Bénéfices additionnels d'Hydro-Québec	300	—
Économies au service de la dette	191	234
Autres révisions aux revenus et aux dépenses	- 10	- 10
Sous-total	166	- 650
Surplus additionnel de 2007-2008 affecté à la réserve budgétaire	—	484
Montant de 2008-2009 affecté à la réserve budgétaire pour utilisation en 2009-2010	- 166	166
SOLDE BUDGÉTAIRE RÉVISÉ	0	0

P : Prévisions.

² Portant le total de la réserve budgétaire à 2 301 millions de dollars.

- **2009-2010 : manque à gagner de 650 millions de dollars compensé par un recours additionnel à la réserve budgétaire**

En 2009-2010, malgré des économies de 234 millions de dollars au service de la dette, la réduction des revenus, principalement attribuable à la révision économique, est plus importante qu'en 2008-2009 et entraîne un manque à gagner de 650 millions de dollars.

Pour combler cet écart, le gouvernement aura recours à la réserve budgétaire qui inclura le surplus additionnel de 484 millions de dollars de 2007-2008 et la révision positive de 166 millions de dollars de 2008-2009.

- **Un contrôle des dépenses**

Le maintien de l'équilibre budgétaire exigera également une gestion rigoureuse des dépenses de programmes. Ainsi, la croissance des dépenses de programmes sera de 4,4 % en 2008-2009 et de 3,2 % en 2009-2010, soit en deçà de la croissance moyenne de 4,5 % des six dernières années.

□ **Des actions immédiates pour atténuer l'impact de la crise financière**

■ **Des actions en faveur des particuliers et des entreprises**

Pour permettre aux contribuables de mieux faire face aux impacts de la crise financière, le gouvernement annonce immédiatement de nouvelles mesures en faveur des particuliers et des entreprises.

— Ces mesures représenteront un allègement de 81 millions de dollars en 2008-2009 et de 331 millions de dollars en 2009-2010.

TABLEAU 4

Impact sur le cadre financier du gouvernement de l'indexation additionnelle et des nouvelles mesures pour les particuliers et les entreprises
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	Population visée
PARTICULIERS			
Soutenir le revenu des ménages			
Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER ⁽¹⁾	- 6	- 27	112 000 particuliers
Report d'une année des remboursements à un Régime d'accession à la propriété (RAP) ⁽¹⁾	—	- 11	382 000 particuliers
Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite	—	- 24	350 000 ménages
Protéger le pouvoir d'achat des ménages			
Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	- 23	- 136	4,3 millions de ménages
Pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant la prestation des ménages aptes au travail ⁽²⁾	- 8	- 35	332 000 ménages
Hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail	- 3	- 16	820 000 ménages
ENTREPRISES			
Augmenter les liquidités des entreprises			
Financement additionnel de 1 G\$ pour les entreprises, principalement les PME	- 41	- 82	
Limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite	—	—	
TOTAL DES MESURES	- 81	- 331	

(1) Nécessite une action concertée avec le gouvernement fédéral, car la fiscalité québécoise est harmonisée à la fiscalité fédérale.

(2) Correspond à l'impact de la révision à la hausse, depuis le budget de mars 2008, du taux d'indexation des prestations d'aide de dernier recours, ainsi que l'impact d'accorder la pleine indexation aux ménages aptes au travail.

□ L'ensemble des actions gouvernementales stimulent l'économie québécoise

Les actions du gouvernement du Québec pour soutenir l'économie, conjuguées à celles du gouvernement fédéral, permettront d'ajouter à la croissance économique du Québec l'équivalent de :

- 1,4 point de pourcentage en 2008;
- 0,4 point de pourcentage en 2009.

■ Forte augmentation des investissements dans les infrastructures publiques

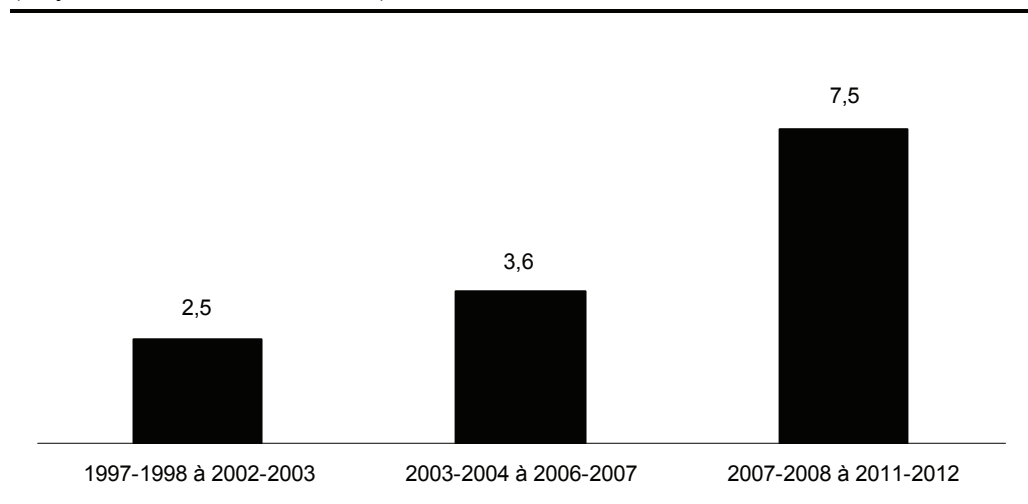
Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec augmenteront le niveau de leurs investissements de façon importante au cours des prochaines années.

- Ainsi, avec le *Plan québécois des infrastructures*, les investissements annuels du gouvernement passeront de 3,6 milliards de dollars qu'ils étaient en moyenne de 2003-2004 à 2006-2007 à 7,5 milliards de dollars pour la période 2007-2008 à 2011-2012, soit plus du double.

GRAPHIQUE 1

Évolution des investissements en infrastructures publiques

(moyenne en milliards de dollars)



- Pour ce qui est d'Hydro-Québec, ses investissements passeront de 3,6 milliards de dollars en 2007-2008 à 4,5 milliards de dollars en 2008-2009 et à 5 milliards de dollars en 2009-2010.

■ Des allègements fiscaux importants aux particuliers et aux entreprises

En plus des mesures annoncées aujourd'hui, il faut rappeler les allègements fiscaux importants récemment consentis aux particuliers et aux entreprises. En effet, par rapport à 2007-2008 :

- les particuliers bénéficient d'un allègement fiscal additionnel totalisant 1,3 milliard de dollars en 2008-2009 et 1,8 milliard de dollars en 2009-2010 à l'impôt des particuliers;
- les entreprises bénéficient, quant à elles, d'un allègement fiscal totalisant 405 millions de dollars en 2008-2009 et 760 millions de dollars en 2009-2010, notamment dû à la réduction de la taxe sur le capital.

■ Un appui substantiel aux entreprises

L'intervention économique du gouvernement du Québec auprès des entreprises a augmenté cette année de près de 250 millions de dollars. Cette aide, qui inclut les mesures fiscales et budgétaires prévues dans les stratégies et les plans d'action annoncés par le gouvernement, est passée de 3 milliards de dollars en 2007-2008 à près de 3,3 milliards de dollars en 2008-2009.

■ **Des actions pour assurer la prospérité future :**
Entente France – Québec pour la mobilité de la main-d’œuvre

De plus, pour favoriser la croissance économique, le gouvernement du Québec est à l’œuvre pour créer un nouvel espace de prospérité pour le Québec. Il s’agit notamment pour le gouvernement, de donner accès à nos entreprises à de nouveaux marchés et à la main-d’œuvre nécessaire pour combler leurs besoins. En outre, ces actions permettront de faire face à la diminution attendue de notre bassin de main-d’œuvre au cours des prochaines années.

La France et le Québec ont signé le 17 octobre 2008, à Québec, une entente en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

- Par cette entente, la France et le Québec adoptent une procédure commune de reconnaissance des qualifications professionnelles qui viendra faciliter et accélérer l’acquisition d’un permis pour l’exercice d’un métier ou d’une profession réglementé sur l’un et l’autre territoire. Il s’agit là d’un moyen concret pour aider au recrutement de main-d’œuvre qualifiée.

À Montréal, le 20 octobre dernier, le Québec et les autres provinces canadiennes ont convenu d’offrir leur collaboration au gouvernement fédéral pour conclure une entente de partenariat économique entre le Canada et l’Union européenne.

- Considérant sa position géographique et ses relations privilégiées avec plusieurs pays d’Europe, un tel partenariat économique serait profitable au Québec.

INTRODUCTION

Depuis le dépôt du *Budget 2008-2009*, l'économie québécoise doit composer avec une crise financière à l'échelle mondiale et un ralentissement plus important que prévu de ses perspectives de croissance économique.

C'est dans ce contexte d'incertitude que le gouvernement dépose, aujourd'hui, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* qui a pour but de faire état, par rapport au dernier budget :

- des perspectives économiques;
- de l'évolution de la situation financière du gouvernement;
- des actions immédiates pour atténuer l'impact de la crise financière sur les particuliers et les entreprises;
- des actions du gouvernement pour soutenir l'économie.

Les prévisions économiques et financières présentées dans ce document reposent sur les dernières données disponibles. Or, la crise actuelle, qui continuera d'affecter l'économie du Québec au cours des prochains mois, pourrait donner lieu à une nouvelle révision des perspectives de croissance. À cet égard, le gouvernement continuera de suivre de près l'évolution de la situation économique d'ici au prochain budget, et ce, afin de poser les gestes requis pour maintenir l'équilibre budgétaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Le dépôt de ce document s'inscrit, par ailleurs, dans le respect de l'engagement du gouvernement d'accroître la transparence et la clarté des informations dont disposent les Québécois sur la situation des finances publiques.

PREMIÈRE PARTIE :
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Cette section³ présente la mise à jour des prévisions économiques du *Budget 2008-2009* qui est à la base du cadre financier décrit à la deuxième section.

Le Québec, tout comme la majorité des régions du monde, traverse une période de ralentissement économique et de turbulences financières. Déjà au moment de la publication du *Budget 2008-2009*, un ralentissement des économies québécoise et canadienne était prévu, principalement en raison des difficultés économiques aux États-Unis.

— En particulier, il était alors anticipé que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Québec s'établisse à 1,5 % en 2008 et à 2,0 % en 2009, après une hausse de 2,4 % en 2007.

Au cours des derniers mois, la conjoncture économique internationale s'est toutefois détériorée davantage. Les perspectives de croissance économique ont été réduites en raison d'un premier recul de la demande américaine pour les produits étrangers depuis 2001 et de l'aggravation de la crise financière qui se manifeste aujourd'hui dans plusieurs pays. Dans ce contexte, la croissance du PIB réel québécois devrait être de 0,8 % en 2008 et de 0,6 % en 2009.

Le Québec n'échappe pas à l'impact des turbulences financières mondiales. Toutefois, il est bien positionné pour traverser cette période, grâce aux mesures mises en place par le gouvernement du Québec, lesquelles arrivent au bon moment.

— Les investissements importants en infrastructures, les baisses d'impôt à l'égard des ménages et des entreprises ainsi que d'autres mesures de soutien aux régions permettront d'assurer la poursuite de la croissance économique.

— L'action des gouvernements, dont le détail est présenté aux sections 3 et 4, permettra d'ajouter l'équivalent de 1,4 point de pourcentage à la croissance économique au Québec en 2008 et de 0,4 point en 2009.

Plusieurs experts s'attendent à ce que la reprise économique ne survienne au Québec qu'avec le redressement de l'économie américaine prévu en 2010.

TABLEAU 5

Perspectives de croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2007	2008	2009
Québec	2,4	0,8	0,6
<i>Budget 2008-2009</i>	2,4	1,5	2,0

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

³ Dans cette section, les données du Québec, du Canada et des États-Unis ayant trait aux années 2008 et 2009 proviennent d'estimations du ministère des Finances du Québec.

1.1 Le contexte économique international

La détérioration du contexte international explique l'essentiel des révisions dans les perspectives économiques au Québec en 2008 et en 2009, notre économie étant très ouverte au commerce extérieur. En particulier, l'environnement économique international dans lequel évolue le Québec est caractérisé par :

- une forte détérioration de la croissance économique dans la plupart des régions du monde;
- un recul de la demande américaine pour les produits étrangers;
- une crise financière de grande ampleur à l'échelle mondiale.

1.1.1 Une détérioration des perspectives économiques

Plusieurs pays du monde connaissent une forte décélération de leur croissance économique, laquelle se prolongera d'ici la fin de 2008 et en 2009. En particulier, l'affaissement de la demande intérieure américaine a pour effet de réduire la demande américaine de produits importés, dont ceux fabriqués au Canada et au Québec.

□ Une forte décélération de l'économie mondiale

Dans les pays industrialisés, le ralentissement est particulièrement marqué. Après avoir augmenté de 2 % à 3 % en 2007 selon les régions, la croissance économique des pays industrialisés s'établira autour de 1 % en 2008 et à moins de 1 % en 2009.

- Au **Canada**, l'activité économique est perturbée par le ralentissement de l'économie américaine. Après une progression de 2,7 % en 2007, l'activité économique ne devrait croître que de 0,7 % en 2008 et de 0,6 % en 2009.
- Aux **États-Unis**, la croissance économique devrait s'établir à 1,4 % en 2008, puis à 0,0 % en 2009, comparativement à une progression de 2,0 % en 2007.
- En **zone euro**, le ralentissement de la demande intérieure et des exportations abaissera la croissance économique à 1,2 % en 2008 et à 0,4 % en 2009, après une forte progression de 2,6 % en 2007.
- Au **Japon**, à la suite d'une hausse de 2,0 % en 2007, la croissance économique ne devrait s'élever qu'à 0,6 % en 2008 et à 0,4 % en 2009, en raison des difficultés économiques de son plus important partenaire commercial, les États-Unis.

Par contre, malgré un ralentissement, les perspectives de croissance des pays émergents restent supérieures à celles des pays industrialisés, soutenues entre autres par la croissance de l'économie chinoise, dont le poids toujours croissant dans le PIB mondial atteignait 10,8 % en 2007.

— En **Chine**, après avoir progressé de 11,9 % en 2007, la croissance économique se modérera à 9,8 % en 2008, puis elle diminuera à 8,4 % en 2009. Elle restera supportée par la progression de la demande intérieure mais sera freinée par l'évolution défavorable de ses exportations, sous l'impact des difficultés économiques de ses partenaires commerciaux japonais et américains.

Dans l'ensemble, après avoir atteint 4,9 % en 2007, la croissance économique mondiale devrait ralentir et s'établir à 3,7 % en 2008 et à 2,9 % en 2009.

TABLEAU 6

Perspectives de croissance économique dans le monde

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

	Poids 2007 ⁽¹⁾	2007	2008	2009
Monde	100,0	4,9	3,7	2,9
<i>Budget 2008-2009</i>			4,0	4,1
Canada	2,0	2,7	0,7	0,6
<i>Budget 2008-2009</i>			1,6	2,2
États-Unis	21,3	2,0	1,4	0,0
<i>Budget 2008-2009</i>			0,8	1,8
Zone euro	16,1	2,6	1,2	0,4
<i>Budget 2008-2009</i>			1,6	1,9
Japon	6,6	2,0	0,6	0,4
<i>Budget 2008-2009</i>			1,5	1,6
Chine	10,8	11,9	9,8	8,4
<i>Budget 2008-2009</i>			9,9	8,9

(1) Poids en pourcentage dans l'économie mondiale en 2007 selon la parité des pouvoirs d'achat.

Sources : Fonds monétaire international, Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.1.2 Un recul important des importations américaines

Plusieurs économies, dont les économies européenne, japonaise, canadienne et québécoise, souffrent du recul des importations américaines, qui comptent pour plus de 14,2 % des produits importés à travers le monde. En 2008, les importations américaines diminueront de 3,7 %, une première baisse depuis 2001, et la plus importante depuis 1980. Cette situation s'explique par le recul de la demande intérieure américaine.

Les ménages américains, sous le poids de la détérioration du marché du travail et de la diminution de leurs actifs immobiliers et financiers, sont maintenant forcés de restreindre leur consommation, dont celle de produits importés.

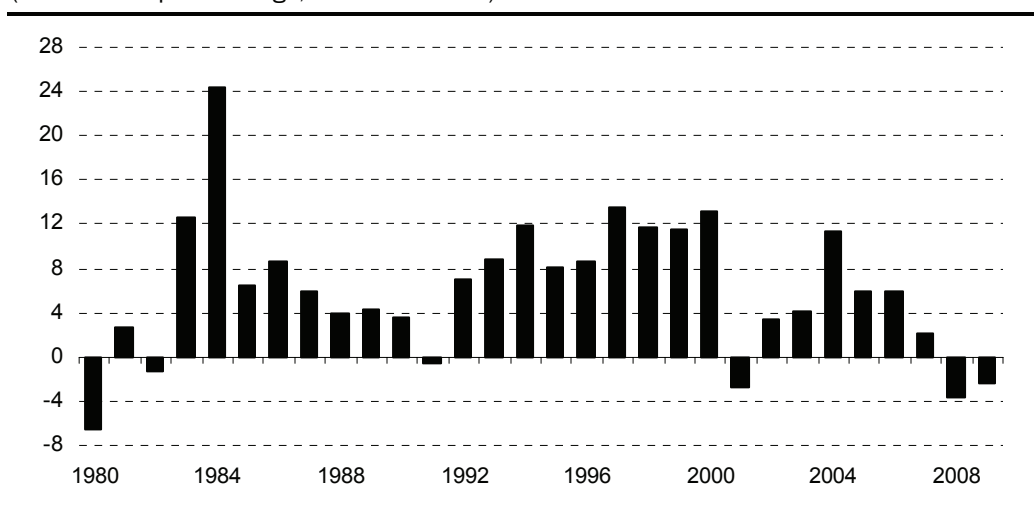
Parallèlement à cela, les exportations américaines auront augmenté en 2008 d'environ 8 % pour une deuxième année consécutive, en raison de la dépréciation passée du dollar qui a rendu les produits américains très concurrentiels.

— Malgré l'appréciation rapide du dollar américain au cours des derniers mois, son niveau en octobre demeurait mois élevé de près de 25 % par rapport à 2002.

Aux États-Unis, la chute des importations et l'essor des exportations entraîneront, en 2009, une résorption de plus de 50 % du déficit commercial en termes réels par rapport à son sommet historique de 620 milliards de dollars américains en 2006. Cette évolution s'effectue aux dépens du solde commercial des partenaires commerciaux des États-Unis, qui s'est grandement détérioré, freinant ainsi leur croissance économique.

GRAPHIQUE 2

Un recul important des importations américaines en 2008 et en 2009 (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.1.3 Une crise financière de grande ampleur

Au cours des derniers mois, la conjoncture économique internationale s'est détériorée plus que prévu, et ce, en partie à cause de l'aggravation de la crise financière. Cette crise est caractérisée par :

- la poursuite de la correction immobilière aux États-Unis depuis 2006 et le recul immobilier observé dans plusieurs pays;
- des pertes importantes pour les institutions financières, résultant d'une hausse des prêts hypothécaires en défaillance aux États-Unis et dans plusieurs pays;
- un resserrement du crédit par les banques, résultant de l'ampleur des pertes enregistrées à leurs bilans et de la réduction de leurs leviers financiers;
- la chute importante des marchés boursiers, en raison du climat d'incertitude qu'entraînent ces éléments.

Afin de venir en aide à leurs secteurs bancaires, les gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord ont adopté des mesures énergiques. Ces mesures donnent du souffle aux institutions financières en leur facilitant l'accès aux liquidités et en offrant des capitaux aux plus fragiles d'entre elles.

Néanmoins, l'accès au crédit pour les ménages et les entreprises devrait rester difficile dans les mois à venir, le temps que les plans de sauvetage puissent sécuriser suffisamment les institutions financières et les investisseurs.

Le rétablissement graduel des conditions de crédit devrait favoriser la reprise économique. La description détaillée de cette crise est présentée à la section 1.5.

□ Le Québec et le Canada : un contexte plus favorable pour faire face à la crise financière

Le Québec et le Canada n'échappent pas à l'impact des turbulences financières mondiales. Toutefois, ils bénéficient d'un contexte plus favorable.

- Le ralentissement immobilier qui se poursuit au Canada et au Québec sera moins sévère que celui subi par les États-Unis et d'autres pays d'Europe.
- Les institutions financières québécoises et canadiennes sont mieux capitalisées que celles des États-Unis et de plusieurs pays d'Europe. La qualité des prêts hypothécaires au Canada est supérieure.
- Le resserrement du crédit bancaire est, jusqu'à présent, moins important au Canada qu'aux États-Unis.

1.2 La situation économique au Québec

1.2.1 Malgré un sévère ralentissement, l'expansion de l'économie se poursuivra

Tout comme le reste du Canada, l'économie québécoise sera freinée au cours des prochains mois par les difficultés de l'économie américaine et par les conséquences de l'aggravation de la crise financière. Néanmoins, le PIB réel continuera de progresser et sa croissance devrait s'établir à 0,8 % en 2008 et à 0,6 % en 2009.

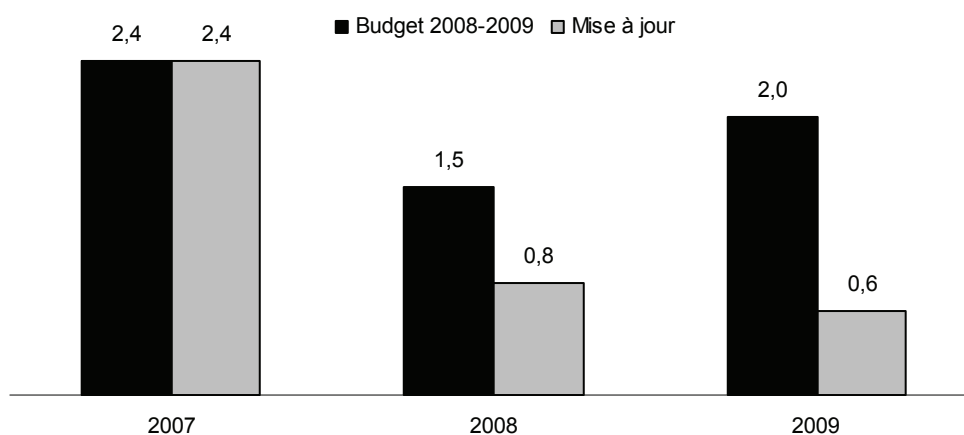
Le contexte international difficile entraînera un recul des exportations québécoises en 2008 et en 2009. Par ailleurs, malgré un ralentissement, la demande intérieure restera soutenue par les dépenses des ménages, les importants investissements privés et publics et les autres initiatives prises par le gouvernement du Québec pour soutenir l'économie.

L'augmentation de la demande intérieure devrait être suffisante pour compenser le recul des exportations et maintenir l'économie du Québec en croissance.

GRAPHIQUE 3

La croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.2 Un recul des exportations

En 2008, les exportations québécoises auront été freinées, tout comme dans le reste du Canada, par la détérioration de la conjoncture économique mondiale, dont la diminution de la demande américaine pour les biens importés, et par le niveau élevé du dollar canadien en première moitié d'année.

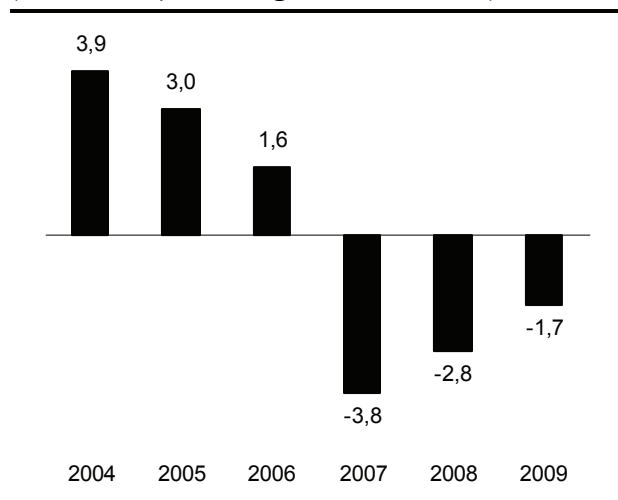
- Le dollar canadien s'est apprécié de plus de 50 % depuis 2002, passant de 63,7 cents américains à 96,1 cents en moyenne pour les dix premiers mois de 2008.
- En 2008, on dénote une baisse des exportations dans les secteurs des matériaux de construction, du matériel de transport et des métaux de première transformation.
- Toutefois, les exportations québécoises continuent d'afficher des hausses dans le secteur des produits primaires, dont les produits agricoles et les métaux et minéraux, et dans les secteurs des produits chimiques et dérivés du pétrole, des pâtes et papier et des machines et matériel de bureau.

Les exportations internationales du Québec devraient diminuer de 2,8 % en 2008. En 2009, le recul des exportations devrait atteindre 1,7 %, celui-ci étant atténué par le récent repli du dollar canadien, lequel devrait se situer en moyenne aux environs de 84 cents américains.

GRAPHIQUE 4

Exportations internationales du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

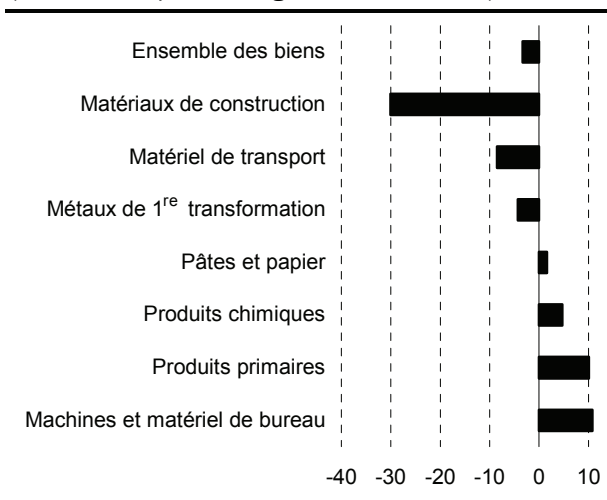


Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 5

Exportations internationales du Québec pour certains biens en 2008⁽¹⁾

(variation en pourcentage, en termes réels)



(1) Cumulatif pour les huit premiers mois, base douanière.
Source : Institut de la statistique du Québec.

❑ L'évolution défavorable du commerce avec l'étranger freine la croissance économique

Au total, le recul des exportations, conjugué à la croissance des importations, aura pour effet de ralentir fortement la croissance économique du Québec en 2008 et en 2009.

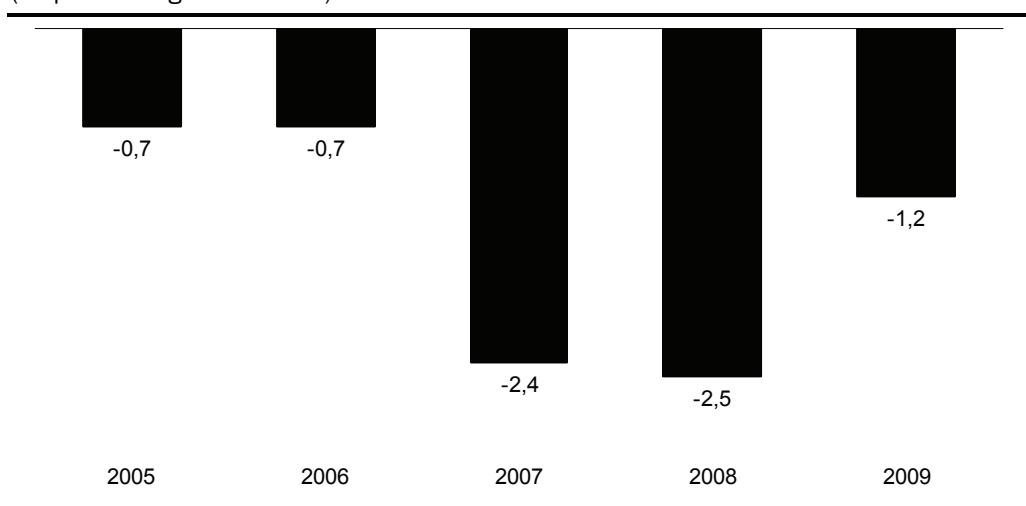
Les exportations nettes⁴, qui tiennent compte de l'évolution des exportations et des importations, retrancheront l'équivalent de 2,5 points de pourcentage à la croissance du PIB réel en 2008 et de 1,2 point de pourcentage en 2009.

- D'une part, le recul attendu des exportations du Québec contribuera à réduire la croissance du PIB réel.
- D'autre part, la croissance de la demande intérieure continuera de soutenir les importations. En particulier, la croissance des importations internationales devrait s'élever à 2,9 % en 2008 et à 1,4 % en 2009, après avoir atteint 2,2 % en 2007.

GRAPHIQUE 6

Contribution des exportations nettes à la croissance économique du Québec

(en pourcentage du PIB réel)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

⁴ Les exportations nettes correspondent à la valeur des exportations moins celle des importations.

1.2.3 Un ralentissement de la demande intérieure

Comme prévu au *Budget 2008-2009*, la croissance de la demande intérieure ralentira en 2008 et en 2009. Notons que l'évolution de la demande intérieure prend en compte la consommation des ménages, les investissements résidentiels et non résidentiels ainsi que les dépenses des gouvernements.

Cependant, le ralentissement sera plus accentué en raison de la détérioration plus rapide que prévu de la conjoncture économique internationale et des effets de la crise financière sur l'économie. Après avoir atteint 4,5 % en 2007, la croissance de la demande intérieure ralentira à 3,8 % en 2008 et à 1,5 % en 2009.

□ Une croissance de la consommation plus modérée

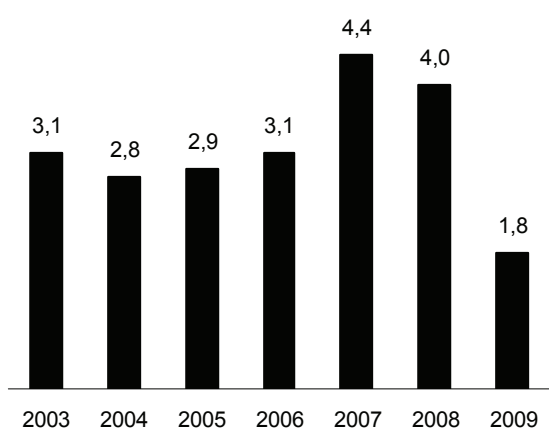
Après s'être élevée à 4,4 % en 2007, la croissance de la consommation réelle ralentira pour s'établir à 4,0 % en 2008 et à 1,8 % en 2009. Certains facteurs continueront de soutenir la consommation des ménages, notamment :

- la hausse de 3,2 % du revenu personnel disponible en 2008 et de 0,8 % en 2009, favorisée par les baisses d'impôt annoncées par les gouvernements;
- les faibles taux d'intérêt qui limiteront les effets du resserrement du crédit.

Ces facteurs favorables atténueront les effets négatifs sur la consommation associés au ralentissement de la création d'emplois et à la perte de pouvoir d'achat des ménages, attribuable à la hausse des prix énergétiques en première moitié d'année 2008.

GRAPHIQUE 7

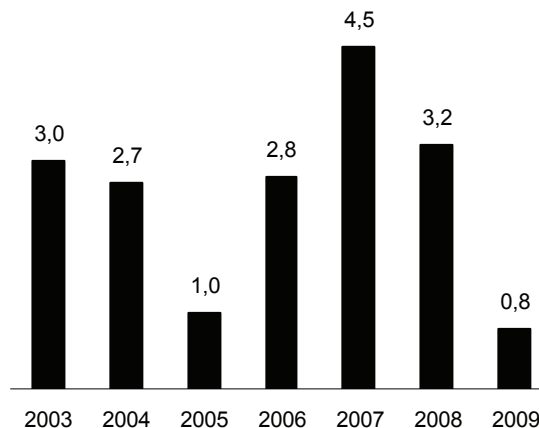
Consommation des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 8

Revenu personnel disponible au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ Un repli des investissements résidentiels

Après s'être accrus de 5,7 % en 2007, les investissements résidentiels devraient reculer de 3,7 % en 2008 et de 2,0 % en 2009, et ce, principalement en raison de la baisse graduelle des mises en chantier et d'un ralentissement sur le marché de la vente.

- Le nombre de mises en chantier devrait s'établir à 45 600 en 2008 et à 38 500 en 2009, après avoir atteint 48 600 en 2007.
- Le niveau des mises en chantier attendu en 2009 devrait s'établir à un niveau compatible avec la formation de ménages.

Au Québec, le recul des mises en chantier est toutefois moins accentué qu'aux États-Unis. De 2006 à 2009, le recul devrait s'établir à 25 % comparativement à 65 % aux États-Unis. La baisse attendue des mises en chantier au Québec proviendra essentiellement :

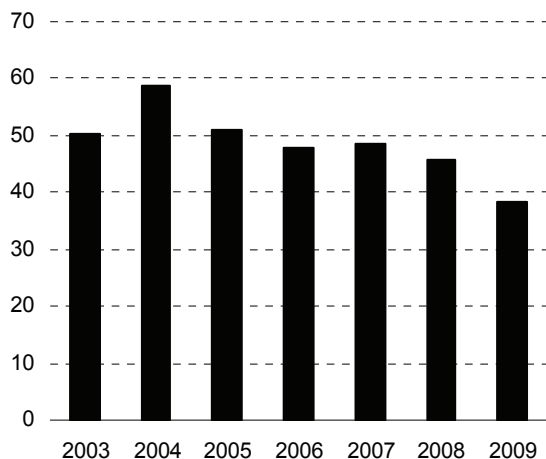
- du ralentissement de la création d'emplois et de la croissance des revenus personnels;
- de la hausse soutenue du prix des propriétés des dernières années, ce qui en a diminué l'accessibilité.

Globalement, au Québec, le marché de l'immobilier se porte toujours bien. Le niveau des mises en chantier reste en moyenne deux fois plus élevé qu'à la fin des années 90. De plus, contrairement aux États-Unis, les prix ne devraient pas connaître de recul important. Ce recul attendu est attribuable à la conjoncture économique plus faible plutôt qu'à l'éclatement d'une bulle immobilière.

GRAPHIQUE 9

Mises en chantier au Québec

(en milliers d'unités)

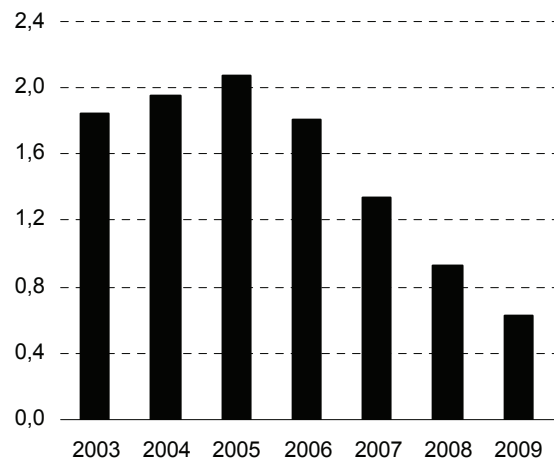


Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 10

Mises en chantier aux États-Unis

(en millions d'unités)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Croissance soutenue des investissements non résidentiels

Malgré un contexte économique plus contraignant que prévu, les investissements non résidentiels devraient continuer de progresser au Québec. En effet, la croissance des investissements reste un élément positif qui soutient l'économie du Québec et contribue à améliorer la productivité.

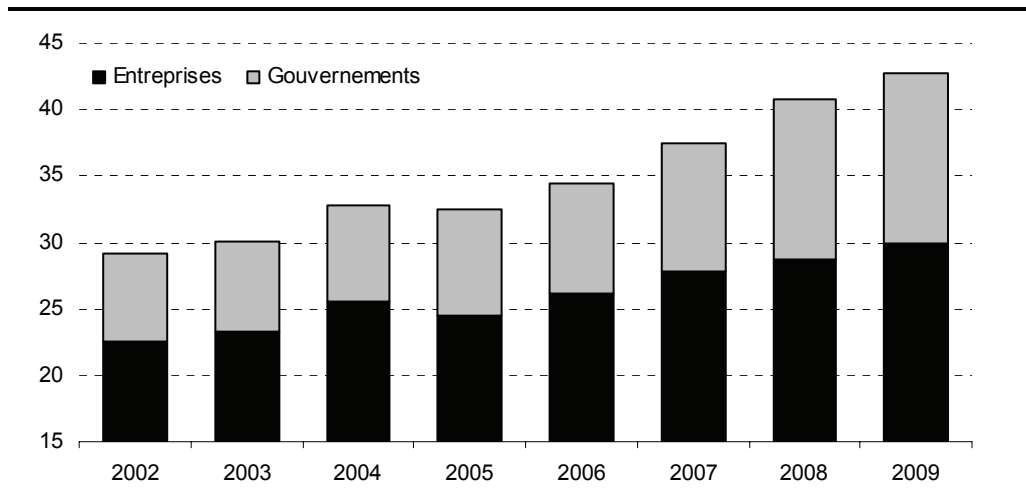
- Le gouvernement du Québec et les autres gouvernements procèdent à des investissements majeurs dans les infrastructures publiques.
- Les investissements des entreprises restent importants dans plusieurs secteurs, notamment dans ceux de l'énergie, des métaux de première transformation, du transport et des télécommunications.

Les investissements non résidentiels des entreprises et des gouvernements au Québec devraient graduellement passer de 37,4 milliards de dollars en 2007 à 40,8 milliards en 2008 et à 42,8 milliards en 2009, soit une hausse de près de 50 % par rapport à 2002.

GRAPHIQUE 11

Investissements non résidentiels totaux au Québec

(en milliards de dollars)



Note : Le secteur des entreprises comprend le secteur privé et les sociétés d'État, tandis que le secteur des gouvernements comprend les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et de l'éducation des différents paliers de gouvernement.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

■ Investissements des gouvernements

Dans l'ensemble, la progression des investissements des ministères et des institutions gouvernementales est identique à la prévision du *Budget 2008-2009*.

- Une hausse de 2,4 milliards de dollars est attendue en 2008 et de 800 millions en 2009, portant le niveau d'investissement des ministères et des institutions des différents paliers de gouvernement au Québec (fédéral, Québec, municipal) à 12,9 milliards en 2009, un niveau deux fois supérieur à celui de 2002.

■ Investissements des entreprises

Malgré des révisions à la baisse, la progression de l'investissement des entreprises se poursuivra en 2008 et en 2009. Globalement, peu de délais ou de reports sont observés jusqu'à présent dans la réalisation des projets au Québec.

Les investissements des entreprises devraient progresser au Québec de 1 milliard de dollars en 2008 et de 1,2 milliard de dollars en 2009. Plusieurs grands projets d'investissements sont en cours ou débiteront sous peu au Québec, tels :

- un projet de Petro-Canada de 1,5 milliard de dollars à Montréal;
- un projet d'Alcoa de 1,3 milliard de dollars à Baie-Comeau;
- un projet de REC Silicon de 1,2 milliard de dollars à Bécancour;
- un projet de Ski Mont-Tremblant de 1,1 milliard de dollars;
- un projet d'Ultramar de 1 milliard de dollars à Saint-Romuald;
- un projet de Rio Tinto Alcan de 812 millions de dollars à Saguenay.

TABLEAU 7

Investissements non résidentiels totaux

(en milliards de dollars)

	2007	2008	2009
Investissements totaux	37,4	40,8	42,8
<i>Budget 2008-2009</i>	37,4	41,3	44,6
Investissements des entreprises	27,7	28,7	29,9
<i>Budget 2008-2009</i>	27,4	29,3	31,6
Investissements des gouvernements	9,7	12,1	12,9
<i>Budget 2008-2009</i>	10,0	12,1	12,9

Note : Le secteur des entreprises comprend le secteur privé et les sociétés d'État, tandis que le secteur des gouvernements comprend les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et de l'éducation des différents paliers de gouvernement.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Plusieurs projets d'envergure dans les régions du Québec

Dans les régions du Québec, des projets d'envergure ont débuté ou démarreront dans les prochains mois. Plusieurs projets de 100 millions de dollars et plus ont été répertoriés, totalisant des dépenses de plus de 25 milliards de dollars sur plusieurs années. Ces projets se répartissent dans plusieurs domaines économiques, tels que l'énergie, les métaux de première transformation, les mines, le matériel de transport, les produits chimiques et le transport. Le tableau suivant en présente certains.

Grands projets de 100 millions de dollars et plus

(en millions de dollars)

Projet	Localité	Type de construction	Valeur	Échéancier
Énergie				
Parcs éoliens 1	Gaspé	Parc éolien	1 665	2006-2012
Petro-Canada	Montréal	Usine de cokéfaction et raffinerie de pétrole	1 500	2008-2010
Ultramar	Saint-Romuald	Raffinerie de pétrole	1 000	2005-2010
SkyPower Corp. - TerraVents	Rivière-du-Loup	Parc éolien	400	2008-2009
Métaux de première transformation				
Alcoa Baie-Comeau	Baie-Comeau	Aluminerie	1 300	2009-2015
REC Silicon	Bécancour	Usine de polysilicium	1 200	2010-2012
Rio Tinto Alcan	Saguenay	Aluminerie pilote	812	2009-2010
QIT-Fer et Titane	Sorel-Tracy	Acierie	776	2006-2010
Alcoa Deschambault	Deschambault	Aluminerie	295	2008-2012
Aluminerie de Bécancour	Bécancour	Aluminerie	260	2006-2010
Mines				
Xtrata Canada	Raglan (Nunavik)	Mine de Nickel	740	2006-2015
Compagnie minière IOC	Sept-Îles	Mine de fer	300	2008-2009
Mines Agnico-Eagle (Goldex)	Val-d'Or	Mine d'or	165	2005-2008
Matériel de transport				
Pratt & Whitney Canada	Mirabel	Usine de moteurs d'avion	575	2009-2013
Bombardier	Dorval	Usine d'avions	124	2007-2010
Produits chimiques				
Laboratoires Charles River	Sherbrooke	Centre de recherche de médicaments	140	2008-2014
Transport				
Via Rail Canada	Montréal	Achat de wagons	380	2008-2012
Groupe Desgagnés	Québec	Navires de transport	250	2007-2010
Télécommunications				
Bell Canada	Montréal et régions	Services téléphoniques	1 560	2008-2010
Vidéotron	Montréal et régions	Câblotv	1 220	2008-2010
Financier				
Caisse Desjardins	Montréal et régions	Caisses populaires	860	2008-2010
Aliments				
Provigo	Montréal et régions	Magasins d'alimentation	750	2008-2010

Source : Ministère des Finances du Québec.

□ L'évolution du marché du travail

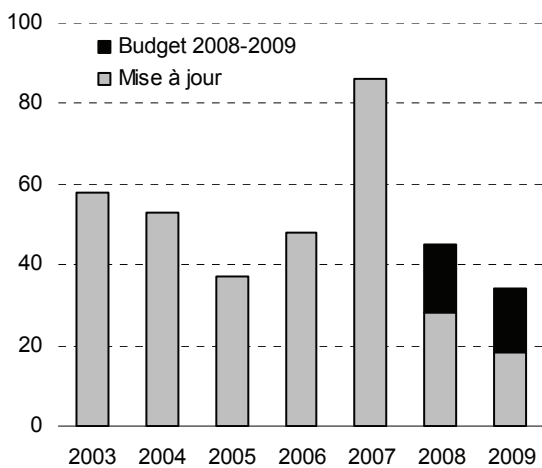
Au cours de l'année 2008, la création d'emplois s'est modérée avec le ralentissement de l'économie. Après avoir atteint 86 300 en 2007, la création d'emplois devrait se situer à 28 300 emplois en 2008 et à 18 400 en 2009.

Dans ce contexte, le taux de chômage devrait progresser légèrement. Ainsi, après avoir atteint 7,2 % en 2007, un creux inégalé depuis 33 ans, il s'élèvera à 7,4 % en 2008 et à 7,6 % en 2009. Il s'agit de taux :

- inférieurs à celui du dernier sommet de 2003 (9,1 %);
- de loin inférieurs à ceux observés lors des périodes de forts ralentissements économiques en 1983 (14,2 %) et en 1993 (13,2 %).

GRAPHIQUE 12

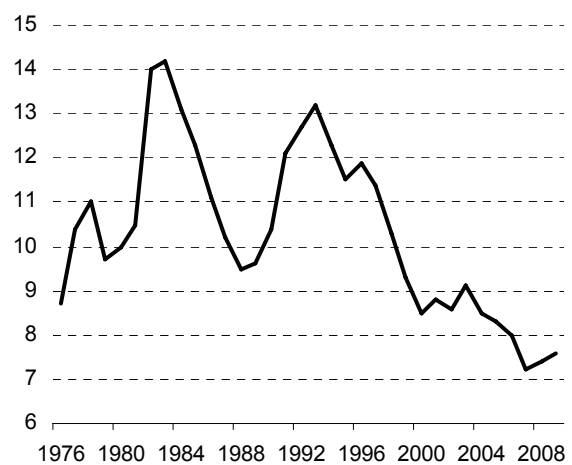
Création d'emplois au Québec (en milliers)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 13

Taux de chômage au Québec (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.4 Une contribution importante des gouvernements à la croissance économique

Les gouvernements contribuent à soutenir la demande intérieure. Leurs actions permettront d'ajouter l'équivalent de 1,4 point de pourcentage à la croissance économique au Québec en 2008 et de 0,4 point de pourcentage en 2009.

Plus spécifiquement, le gouvernement du Québec agit afin de stimuler l'économie du Québec par :

- un réinvestissement massif dans les infrastructures publiques;
- des réductions du fardeau fiscal qui soutiennent l'emploi, la consommation des ménages et les investissements des entreprises;
- des mesures pour appuyer le développement économique dans les régions.

L'apport significatif des gouvernements à la croissance économique en 2008 et en 2009 viendra atténuer le recul des exportations internationales et le repli graduel des investissements résidentiels attendus au Québec.

TABLEAU 8

Impact des actions des gouvernements sur la croissance économique au Québec (contribution à la croissance économique en points de pourcentage)

	2008		2009	
	Sans action	Avec action	Sans action	Avec action
Facteurs positifs	2,6	4,0	1,4	1,8
Dépenses personnelles des ménages	1,5	2,5	1,1	1,1
Dépenses courantes des gouvernements	0,7	0,7	0,4	0,4
Investissements privés et publics non résidentiels	0,4	0,8	- 0,1	0,3
Facteurs négatifs	- 3,2	- 3,2	- 1,2	- 1,2
Secteur extérieur	- 2,5	- 2,5	- 1,2	- 1,2
Investissements résidentiels	- 0,2	- 0,2	- 0,1	- 0,1
Stocks des entreprises	- 0,5	- 0,5	0,1	0,1
TOTAL - CROISSANCE DU PIB RÉEL	- 0,6	0,8	0,2	0,6

Source : Ministère des Finances du Québec.

+ 1,4

+ 0,4

1.2.5 L'évolution du PIB nominal et des prix

Parallèlement au ralentissement économique prévu, la progression du PIB nominal, dont dépend la croissance des revenus du gouvernement, ralentira à 2,9 % en 2008 et à 2,3 % en 2009, après s'être élevée à 5,5 % en 2007.

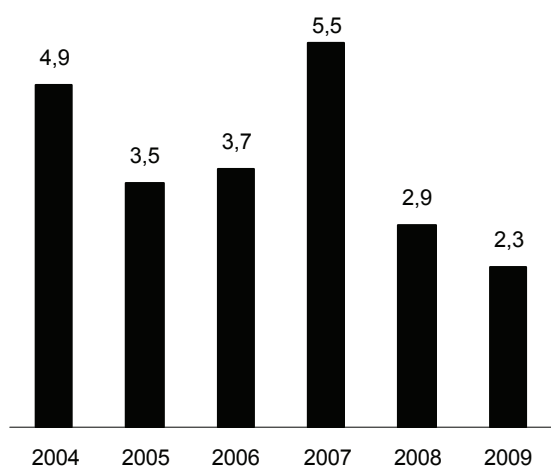
Par ailleurs, en raison de la forte remontée des prix énergétiques, l'inflation, telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation, se sera accélérée en 2008 avec une croissance de 2,3 %, comparativement à 1,6 % en 2007.

En 2009, avec le ralentissement de l'économie et la baisse des prix énergétiques amorcée à la fin de 2008, l'inflation s'atténuera à 1,4 %.

GRAPHIQUE 14

PIB nominal au Québec

(variation en pourcentage)

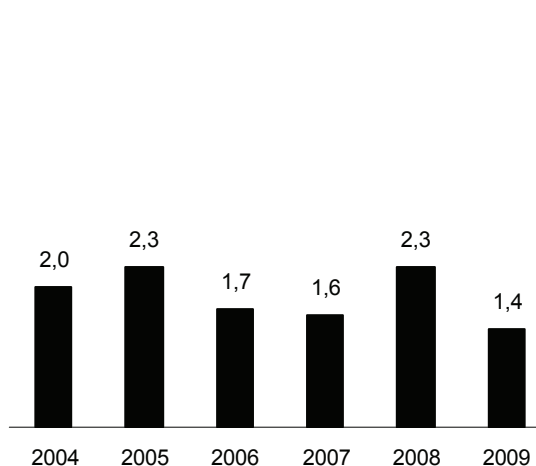


Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 15

Indice des prix à la consommation au Québec

(variation en pourcentage)



Sources : Institut de la Statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

1.2.6 Comparaison de la prévision de la croissance économique avec celle du secteur privé

Pour 2008, la prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec est légèrement supérieure à celle de la moyenne du secteur privé.

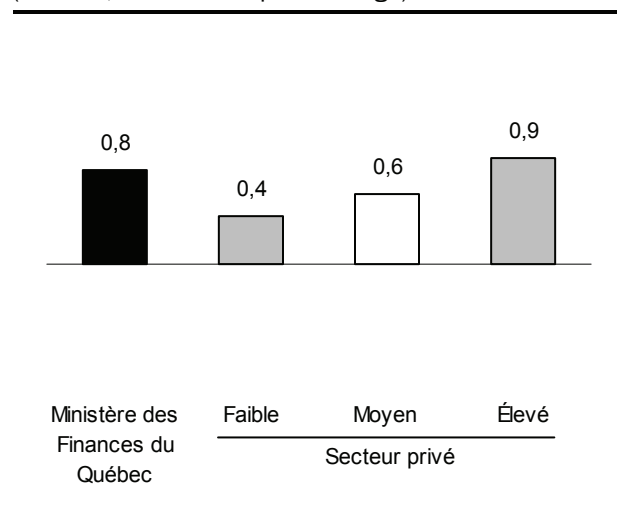
Pour 2009, toutefois, la prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec est légèrement inférieure à celle de la moyenne du secteur privé.

— Par ailleurs, l'étendue des prévisions du secteur privé en 2009, de $-0,6\%$ à $1,5\%$, témoigne de l'incertitude entourant l'évolution future de l'économie.

GRAPHIQUE 16

Prévisions économiques pour 2008 - Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)

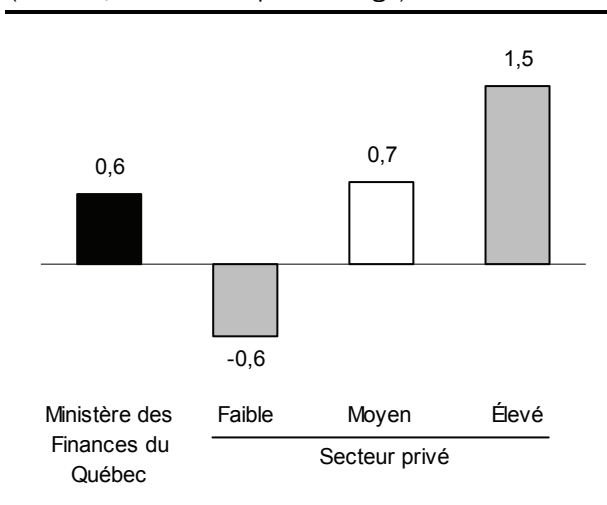


Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 17

Prévisions économiques pour 2009 - Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Note : Relevé du ministère des Finances du Québec qui comprend les prévisions du secteur privé réalisées entre le 1^{er} et le 27 octobre 2008.

TABLEAU 9

Perspectives économiques au Québec

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2007	2008	2009
PRODUCTION			
Produit intérieur brut réel	2,4	0,8	0,6
- <i>Budget 2008-2009</i>	2,4	1,5	2,0
Produit intérieur brut	5,5	2,9	2,3
- <i>Budget 2008-2009</i>	5,9	3,2	3,5
COMPOSANTES DU PIB (en termes réels)			
Consommation	4,4	4,0	1,8
- <i>Budget 2008-2009</i>	3,6	3,1	2,2
Investissements non résidentiels	6,3	3,1	2,2
- <i>Budget 2008-2009</i>	6,1	7,4	5,5
Exportations internationales	-3,8	-2,8	-1,7
- <i>Budget 2008-2009</i>	-3,0	-0,6	3,3
Importations internationales	2,2	2,9	1,4
- <i>Budget 2008-2009</i>	2,0	5,4	3,9
AUTRES INDICATEURS ÉCONOMIQUES			
Consommation nominale	5,5	5,5	3,0
- <i>Budget 2008-2009</i>	4,6	4,3	3,8
Mises en chantier (en milliers d'unités)	48,6	45,6	38,5
- <i>Budget 2008-2009</i>	48,6	44,6	38,5
Revenu personnel	5,8	3,6	2,1
- <i>Budget 2008-2009</i>	5,6	3,1	3,2
Bénéfices des sociétés	6,3	4,6	-3,4
- <i>Budget 2008-2009</i>	6,8	2,6	2,8
Prix à la consommation	1,6	2,3	1,4
- <i>Budget 2008-2009</i>	1,6	1,4	1,8
MARCHÉ DU TRAVAIL			
Création d'emplois (en milliers d'unités)	86,3	28,3	18,4
- <i>Budget 2008-2009</i>	86,3	45,0	34,2
Taux de chômage (taux en %)	7,2	7,4	7,6
- <i>Budget 2008-2009</i>	7,2	7,0	6,9

1.3 La situation économique au Canada

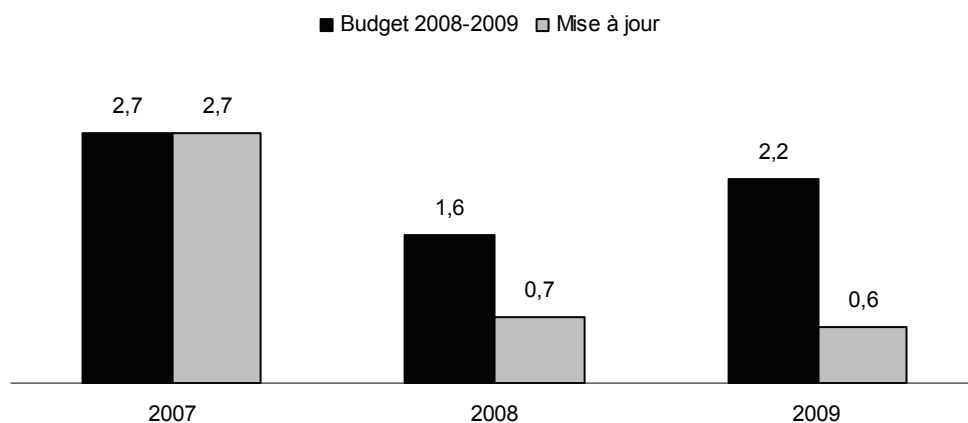
L'économie canadienne est aussi fortement ralentie par les difficultés de son voisin du sud et par les turbulences financières. Néanmoins, certains éléments fondamentaux favorables, dont bénéficie également le Québec, contribueront à soutenir la croissance économique.

□ L'économie canadienne subit les contrecoûts du ralentissement économique mondial

Après avoir affiché une croissance de 2,7 % en 2007, le PIB réel canadien ne devrait progresser que de 0,7 % en 2008 et de 0,6 % en 2009. Dans le *Budget 2008-2009*, la prévision de croissance du PIB réel était de 1,6 % en 2008 et de 2,2 % en 2009.

GRAPHIQUE 18

Croissance économique canadienne (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

L'économie canadienne devrait se distinguer de celle de ses principaux partenaires économiques grâce à certains facteurs qui l'avantageront.

- Le recul du marché immobilier canadien est moins important que celui observé dans plusieurs pays du G7.
- L'emploi continue de progresser, ce qui permet de soutenir la consommation.
- La situation des finances publiques est saine.

1.3.1 Une baisse des exportations

L'économie canadienne est grandement intégrée au marché américain puisque les exportations canadiennes à destination des États-Unis représentent l'équivalent de 25 % du PIB canadien. Dans ce contexte, la diminution de la demande américaine pour les biens importés a des impacts économiques importants au Canada.

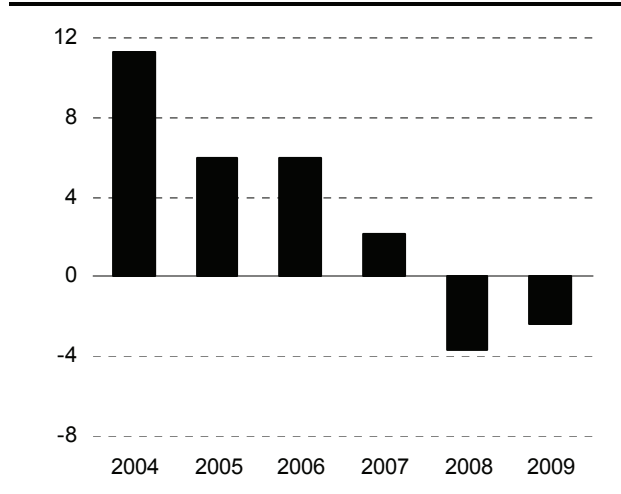
Les importations des États-Unis devraient reculer, en termes réels, de 3,7 % en 2008 et de 2,4 % en 2009.

— En particulier en 2008, certains produits afficheront des reculs importants. Les importations américaines de matériaux et de produits industriels autres que le pétrole devraient diminuer (– 9,9 %), tout comme celles de véhicules et pièces (– 7,6 %), de produits pétroliers (– 6,5 %), d'aliments et boissons (– 2,0 %) et de biens de consommation (– 4,7 %).

Dans ce contexte, les exportations canadiennes devraient reculer de 3,7 % en 2008 et de 1,5 % en 2009.

GRAPHIQUE 19

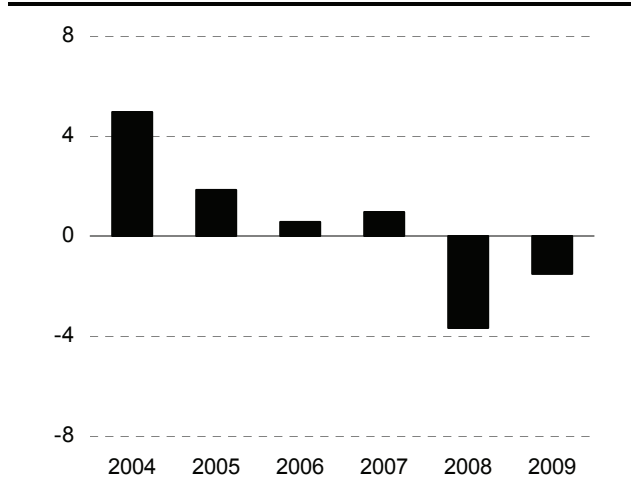
Importations⁽¹⁾ - États-Unis (variation en pourcentage, en termes réels)



(1) Importations de biens et services.
Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 20

Exportations⁽¹⁾ - Canada (variation en pourcentage, en termes réels)



(1) Exportations de biens et services.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

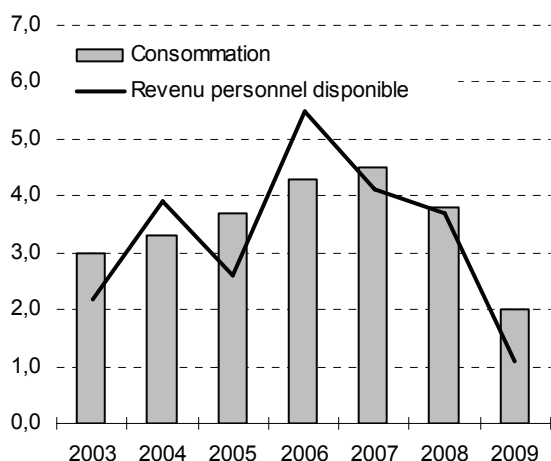
1.3.2 Une demande intérieure au ralenti

La croissance de la demande intérieure réelle canadienne a entamé en 2008 une phase de ralentissement. Même si elle ralentit de façon importante, la croissance de la demande intérieure continuera de soutenir l'activité économique et compensera la contribution négative du commerce avec l'étranger. Après avoir crû de 4,3 % en 2007, la croissance de la demande intérieure ralentira à 3,2 % en 2008 et à 1,5 % en 2009. Entre autres :

- Les **dépenses personnelles de consommation** devraient progresser de 3,8 % en 2008, et ce, grâce à un marché du travail favorable et à l'apport d'importantes réductions d'impôt accordées par les gouvernements. En 2009, la croissance de la consommation ralentira à 2,0 %, compte tenu notamment d'une création d'emplois plus modérée.
- La croissance des **investissements des entreprises** ralentira à 2,3 % en 2008 et à 1,2 % en 2009.
- Les **investissements résidentiels** diminueront de 2,8 % en 2008 et de 4,8 % en 2009. Cette baisse proviendra d'un ralentissement de la création d'emplois en 2009 et d'un niveau élevé du prix des propriétés. La correction du secteur résidentiel canadien devrait être néanmoins de loin inférieure au sévère recul enregistré depuis 2006 aux États-Unis et dans certains pays européens.

GRAPHIQUE 21

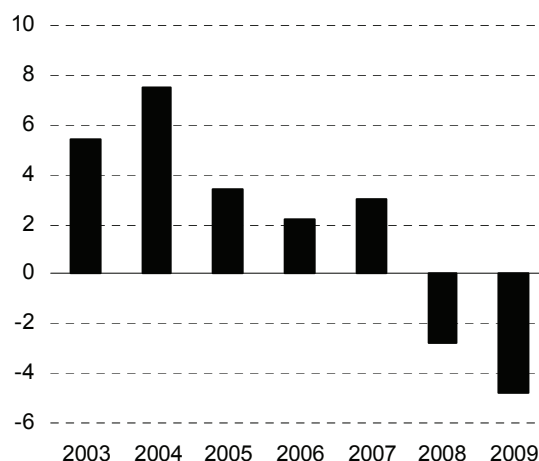
Dépenses et revenu personnel - Canada (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 22

Investissements résidentiels - Canada (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Un marché immobilier canadien qui ne connaît pas les difficultés des États-Unis

Comme plusieurs pays, le Canada connaît un ralentissement de son marché immobilier. La situation est toutefois beaucoup moins inquiétante qu'aux États-Unis.

Après avoir connu des hausses importantes du prix des propriétés ces dernières années, le Canada se dirige maintenant vers une plus grande stabilité de son marché de l'habitation. Un recul des investissements résidentiels est attendu, suivant le ralentissement économique.

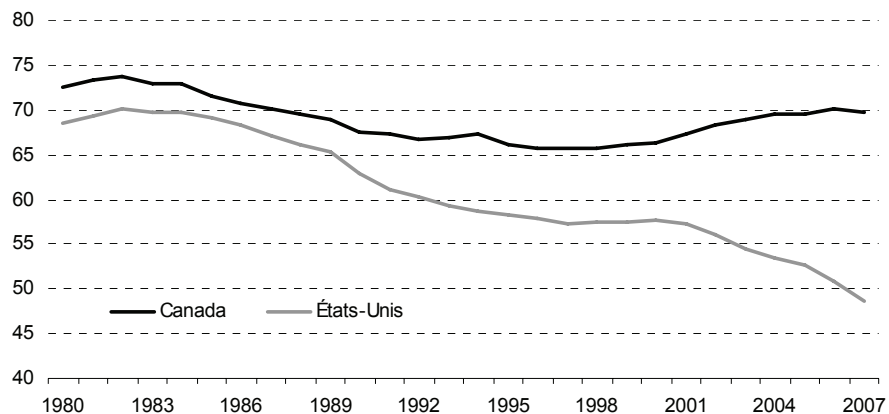
- Un recul du nombre de mises en chantier est prévu pour 2008 et 2009. Alors que les mises en chantier auront diminué de 65 % aux États-Unis de 2006 à 2009, elles auront reculé de moins de 20 % au Canada au cours de la même période.
- Un léger recul du prix des propriétés existantes est attendu au Canada tandis qu'un recul de 16 % est anticipé aux États-Unis de 2006 à 2009.

Le crédit hypothécaire canadien se distingue aussi du marché américain.

- Au Canada, les prêts hypothécaires « à risque » représentent moins de 5 % du marché des prêts hypothécaires résidentiels comparativement à plus de 20 % aux États-Unis.
- De plus, parmi les prêts considérés « risqués », une faible part est en retard de paiement ou en procédure de saisie immobilière au Canada (moins de 2 %), comparativement aux États-Unis (plus de 15 %).
- Les prêts hypothécaires des institutions financières canadiennes sont accordés selon des critères plus stricts qu'aux États-Unis et sont en partie garantis contre les défauts de paiement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Enfin, l'avoir immobilier des ménages canadiens, soit l'actif immobilier moins la dette hypothécaire, a continué d'augmenter ces dernières années et a atteint 70 %, alors qu'aux États-Unis, il a continué de diminuer et se situe à moins de 50 %.

Avoir immobilier des ménages en proportion de la valeur des actifs immobiliers

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Global Insight.

1.3.3 Les marchés financiers canadiens

Au Canada, comme dans le reste du monde, la crise financière a pour effet de réduire l'accès au crédit et atténue les perspectives de croissance économique. Dans ce contexte, la Banque du Canada est intervenue à plusieurs reprises au cours des derniers mois afin de réduire les tensions sur les marchés financiers.

De janvier à la mi-octobre 2008, la Banque du Canada a injecté plus de 30 milliards de dollars de liquidité dans le système financier et a réduit de 2 points de pourcentage son taux cible, pour l'établir à 2,25 % le 21 octobre dernier. La diminution récente des anticipations inflationnistes liées au repli du prix des produits de base et au ralentissement de l'économie devrait conduire la Banque du Canada à réduire de nouveau son taux cible au cours des prochains mois, puis à le maintenir à un faible niveau en 2009.

Par ailleurs, la forte demande de la part des investisseurs pour des titres moins risqués a entraîné le taux des obligations canadiennes à échéance de dix ans à leur niveau le plus faible depuis les années 80, soit à près de 3,70 % depuis le début de l'année. De la même manière, les bons du Trésor à échéance de trois mois ont atteint 1,9 % en septembre, leur plus faible niveau depuis les années 60.

Principalement en raison du récent recul des prix des matières premières, le dollar canadien s'est déprécié à l'automne 2008.

— Le prix du baril de pétrole, qui a crû fortement au cours de la première moitié de 2008 pour culminer à près de 145 dollars américains en juillet, se situait à moins de 70 dollars américains à la fin octobre 2008.

Le dollar canadien devrait évoluer à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 85 cents américains d'ici la fin de 2009. Il devrait ainsi s'établir en moyenne à 93,4 cents en 2008 et à 84,3 cents en 2009.

TABLEAU 10

Marchés financiers canadiens

(taux en pourcentage, sauf indication contraire)

	2007	2008	2009
Bons du Trésor - 3 mois	4,2	2,4	2,1
- <i>Budget 2008-2009</i>	4,2	3,5	4,2
Obligations - 10 ans	4,3	3,7	4,4
- <i>Budget 2008-2009</i>	4,3	4,1	4,6
Dollar canadien (en cents américains)	93,0	93,4	84,3
- <i>Budget 2008-2009</i>	93,0	99,0	95,5

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.4 La situation économique aux États-Unis

Le ralentissement de l'économie américaine s'accroîtra en 2009 avec la persistance des difficultés dans les secteurs financier et immobilier américains. Une diminution de la demande intérieure est prévue en 2008 et en 2009, les premières baisses depuis 1991.

1.4.1 Une croissance économique nulle en 2009

Après avoir atteint 2,0 % en 2007, la croissance économique américaine devrait ralentir pour s'établir à 1,4 % en 2008 et à 0,0 % en 2009.

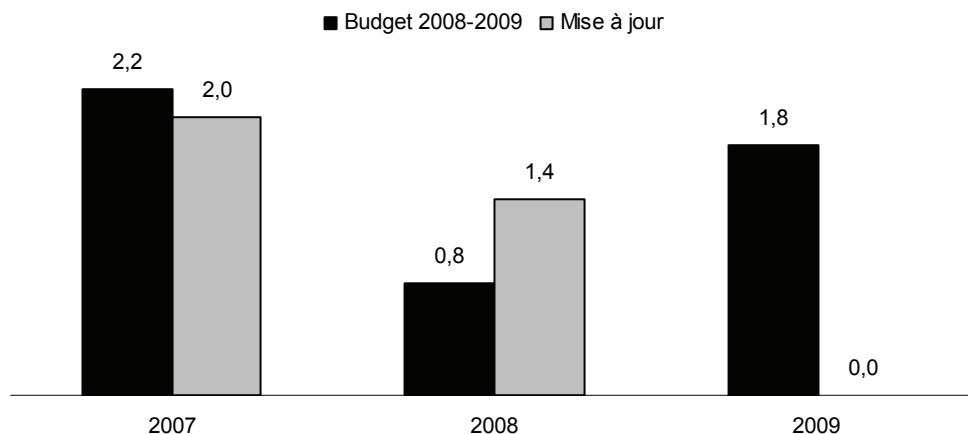
Rappelons que la croissance a été temporairement soutenue au premier semestre de 2008 par une importante baisse des importations, par une forte hausse des exportations et par le plan de stimulation fiscale de 168 milliards de dollars du gouvernement américain⁵.

— Le contexte devrait toutefois être beaucoup moins favorable en deuxième moitié d'année 2008 en raison d'une baisse significative de la consommation et d'un recul plus important du secteur de la construction résidentielle.

Notons que la plupart des experts s'attendent à une croissance économique nulle de l'économie américaine en 2009.

GRAPHIQUE 23

Croissance économique aux États-Unis (PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

⁵ Ce plan a ajouté un peu plus d'un point de pourcentage à la croissance économique américaine en 2008.

1.4.2 Un recul de la demande intérieure

Après avoir augmenté de 1,4 % en 2007, la demande intérieure américaine devrait diminuer de 0,3 % en 2008, la première baisse annuelle depuis 1991, alors qu'une diminution de 0,8 % avait été enregistrée. En 2009, la demande intérieure devrait décroître de 0,8 %.

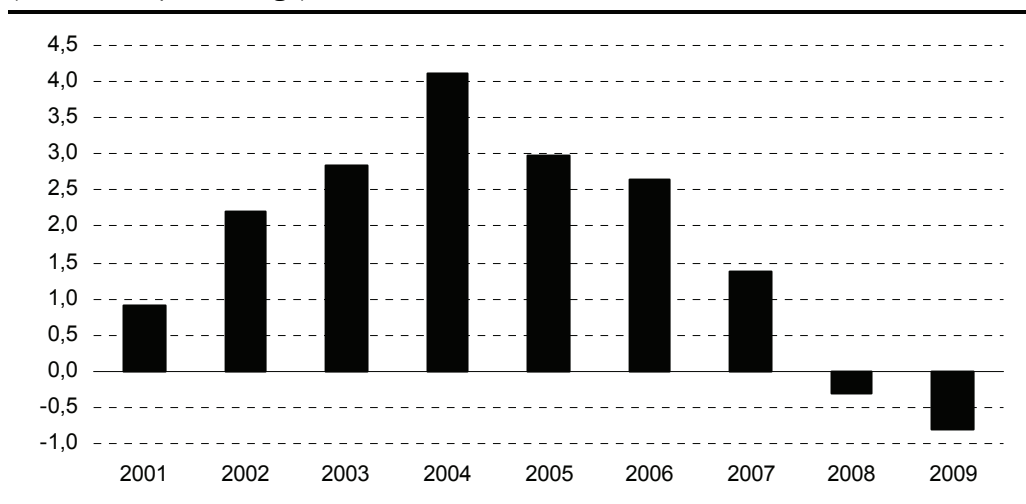
Les difficultés de l'économie se prolongeront l'an prochain, tant pour les ménages que pour les entreprises. En 2009, les investissements résidentiels reculeront de 20,3 % et les investissements des entreprises diminueront de 2,2 %.

Dans un tel contexte, le taux des fonds fédéraux devrait demeurer faible au cours des prochains trimestres afin de favoriser un assouplissement du crédit bancaire et de soutenir l'économie. Rappelons qu'il a été ramené à 1 % le 29 octobre dernier. En 2003, la Réserve fédérale américaine avait aussi abaissé son taux directeur à 1 % pour favoriser la relance de l'économie.

La baisse de la demande intérieure américaine en 2008 et en 2009 freinera la progression de l'activité économique des partenaires commerciaux des États-Unis, dont celle du Canada et du Québec.

GRAPHIQUE 24

Demande intérieure américaine (variation en pourcentage)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Stagnation de la consommation

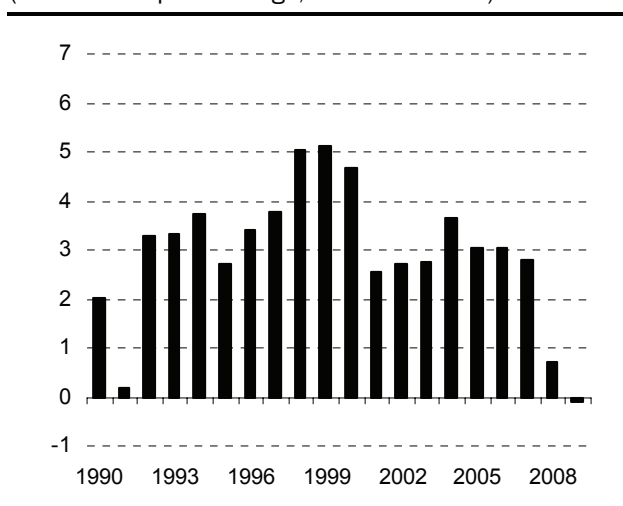
Le revenu personnel des ménages ne s'accroîtra que de 0,1 % en 2008 et reculera de 0,5 % en 2009, principalement en raison des pertes d'emplois prévues, et ce, malgré la mise en œuvre d'un plan de stimulation économique en février 2008.

— La poursuite des pertes d'emplois entraînera le taux de chômage à la hausse. Celui-ci devrait s'établir en moyenne à 5,8 % en 2008 et à 7,8 % en 2009, par rapport à 4,6 % en 2007.

Dans ce contexte, le consommateur, auparavant un moteur important de la croissance économique américaine, limitera sa consommation, laquelle n'augmentera que de 0,7 % en 2008 et reculera de 0,1 % en 2009.

GRAPHIQUE 25

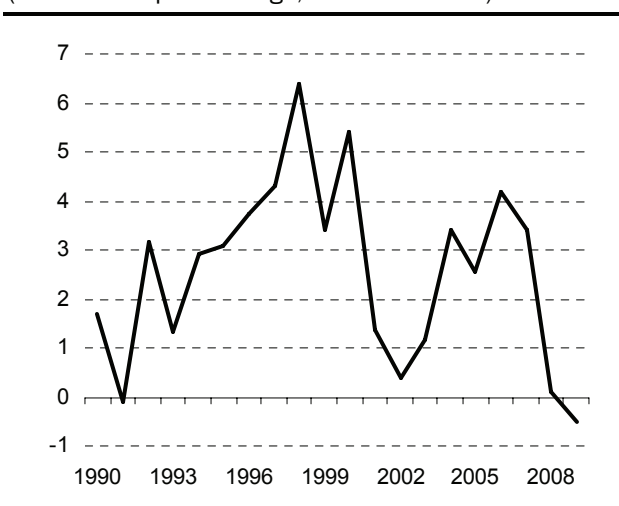
Consommation des ménages américains (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 26

Revenu personnel des ménages américains (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.5 Les origines et les impacts de la crise financière mondiale

L'économie mondiale traverse actuellement une période de turbulences financières importantes.

L'ampleur de cette crise est plus importante qu'anticipé. Les pertes bancaires s'accumulent depuis plus d'un an, s'accompagnant d'un resserrement du crédit et d'un recul marqué des marchés boursiers. Cette situation a des effets plus importants que prévu sur l'économie, freinant l'emploi, la consommation, l'investissement et le commerce international dans plusieurs régions du monde.

Pour éviter la faillite de grandes institutions financières, plusieurs gouvernements ont mis en place des mesures exceptionnelles de soutien. De plus, les banques centrales des pays industrialisés ont abaissé leur taux d'intérêt directeur et injecté massivement des liquidités pour atténuer les effets du resserrement du crédit.

Cette crise est caractérisée par :

- un recul du secteur immobilier dans plusieurs pays;
- des pertes financières importantes à l'échelle mondiale;
- un resserrement du crédit;
- des impacts économiques et financiers importants, en raison des effets qu'entraînent ces éléments.

1.5.1 Un recul du secteur immobilier

□ La situation aux États-Unis

Au début des années 2000, la combinaison de faibles taux d'intérêt et de l'offre de nouveaux produits hypothécaires à des ménages moins solvables a enflammé la demande et le prix des propriétés. De 2000 à 2005, les mises en chantier ont augmenté de 32 % tandis que le prix des maisons existantes a bondi de 50 %.

Dans cette effervescence, plusieurs ménages ont eu accès à des prêts à risque, notamment des prêts à taux d'intérêt progressif. La hausse du prix des propriétés assurait les refinancements de cette clientèle peu solvable.

- Ces produits permettaient d'offrir des rendements plus élevés aux investisseurs et de répartir internationalement le risque de crédit hypothécaire américain. Toutefois, les risques avaient été mal évalués, plusieurs ménages ayant obtenu des prêts excédant leur capacité financière.

Cette dynamique s'est brusquement interrompue à partir de 2006, alors que le marché immobilier américain a entamé une sévère correction qui se poursuivra en 2008 et en 2009.

- Cette correction s'est amorcée avec la hausse des taux d'intérêt hypothécaires. La crise est survenue avec l'accumulation des défauts de paiement sur des prêts hypothécaires.
- De 2006 à 2009, les mises en chantier devraient avoir diminué de 65 %.
- Les prix des propriétés existantes auront chuté de 16 % de 2006 à 2009.

La correction du secteur immobilier a entraîné des pertes d'emplois et de production importantes aux États-Unis dans le secteur manufacturier et celui de la construction. De plus, la baisse du prix des maisons a rendu difficile le refinancement hypothécaire pour de nombreux ménages et a entraîné un taux de défaillance record sur les prêts hypothécaires résidentiels.

- Le taux de défaillance a atteint près de 7 % au milieu de l'année 2008. Ces défaillances ont accentué les difficultés du marché immobilier.

La baisse de la valeur des propriétés a entraîné une perte du sentiment de richesse qui limite les dépenses de consommation des ménages, freinant ainsi davantage l'activité économique. Cet impact est d'autant plus important que plus des deux tiers des ménages détiennent une propriété.

Un redressement du secteur résidentiel nécessitera une stabilisation du prix des maisons et un marché plus équilibré, des conditions qu'on ne devrait pas voir avant 2010.

□ La situation ailleurs dans le monde

À l'instar des États-Unis, plusieurs pays industrialisés ont connu, ces dernières années, un essor sans précédent du prix des maisons, conduisant à une surévaluation des marchés immobiliers.

- L'accès facile au crédit pour les ménages, les faibles niveaux de taux d'intérêt et la hausse des revenus imputables à un marché de l'emploi plus favorable ont contribué à cette envolée des prix.
- Le marché des prêts hypothécaires à risque s'est fortement développé dans un certain nombre de pays européens, tels que le Royaume-Uni et l'Irlande.

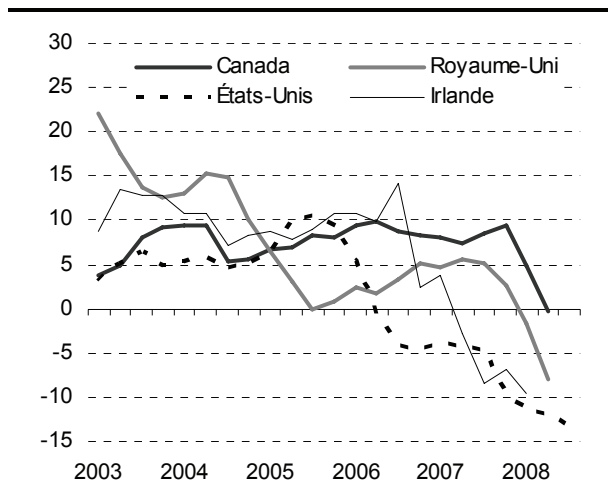
Aussi, la progression des prix des propriétés, dans un bon nombre de pays de l'OCDE, a commencé à ralentir depuis quelques trimestres et même à baisser pour certains. Il apparaît donc qu'un cycle immobilier baissier à l'échelle mondiale est bien entamé, lequel est aggravé par l'actuel resserrement du crédit bancaire.

Cette évolution entraînera une diminution de l'investissement immobilier résidentiel dans plusieurs pays, mais elle freinera aussi la consommation des ménages et la croissance économique en général.

Le ralentissement immobilier amorcé au Canada devrait être toutefois moins sévère que celui qu'ont subi les États-Unis depuis 2006. En effet, contrairement au contexte américain et européen, nous n'avons pas observé, au Québec et au Canada, la formation d'une bulle immobilière.

GRAPHIQUE 27

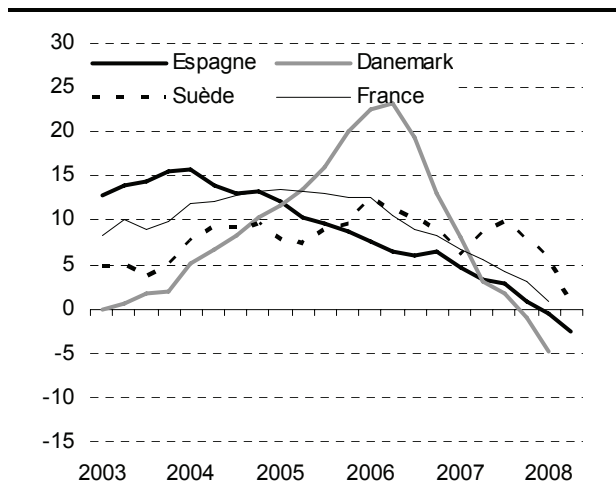
Évolution du prix des propriétés par pays
(variation annuelle en pourcentage, en termes réels)



Sources : Sources nationales et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 28

Évolution du prix des propriétés par pays
(variation annuelle en pourcentage, en termes réels)



Sources : Sources nationales et ministère des Finances du Québec.

1.5.2 Des pertes financières importantes

La crise américaine des prêts à risque, qui a éclaté en août 2007, a fragilisé l'industrie bancaire mondiale. Au début d'octobre 2008, les pertes déjà déclarées étaient évaluées à près de 700 milliards de dollars américains, soit 384 milliards de dollars pour les banques américaines, 228 milliards de dollars américains pour les banques européennes et environ 10 milliards de dollars pour les banques canadiennes.

— Le Fonds monétaire international estime que les pertes mondiales des institutions financières pourraient atteindre 1 400 milliards de dollars.

Les pertes des institutions financières s'accroissent et la méfiance des investisseurs à l'égard du système financier provoque le retrait de leurs fonds et la chute de la capitalisation boursière des banques. Dans ce contexte, plusieurs pays ont décidé de venir en aide à leur système financier par des interventions massives.

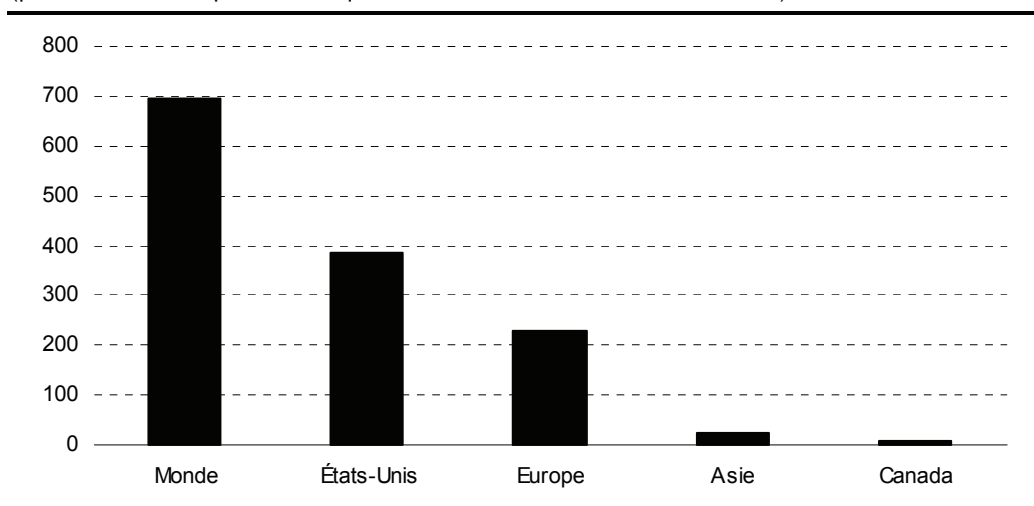
Aux États-Unis, par exemple, un plan de sauvetage de 700 milliards de dollars américains, le *Troubled Asset Relief Program (TARP)*, a été adopté par le Congrès le 3 octobre 2008. Il vise à rétablir la confiance des investisseurs envers le système financier américain en nettoyant du bilan des banques les titres hypothécaires devenus invendables sur le marché.

Au Canada, le gouvernement fédéral et la Banque du Canada sont aussi intervenus pour accroître la liquidité du système monétaire.

GRAPHIQUE 29

Pertes bancaires générées par la crise financière mondiale

(pertes déclarées par les banques en milliards de dollars américains)



Source : Bloomberg, en date du 14 octobre 2008.

Plusieurs pays viennent en aide à leur système financier en annonçant des plans de sauvetage

Devant l'intensification de la crise financière, les gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord ont adopté des mesures de plus en plus ambitieuses afin de restaurer la confiance des investisseurs et des banques entre elles. Les annonces les plus importantes ont culminé le 12 octobre 2008.

- Si la conception des plans de sauvetage diffère entre les pays, la plupart des modèles adoptés ont été influencés par le plan de sauvetage proposé par le Royaume-Uni. Ils incluent l'offre d'une garantie sur les crédits octroyés aux banques et l'achat d'actions aux institutions financières.
- Ces mesures visent à rétablir la circulation du crédit entre les banques et à augmenter leur capacité de prêter aux entreprises et aux ménages. Déjà, les jours suivant l'annonce des mesures, les taux interbancaires ont diminué en zone euro, au Royaume-Uni et en Amérique du Nord.

La conception du plan de sauvetage anglais influence les plans américain et européen

- Le **plan britannique**, d'une valeur de 500 milliards de livres sterling⁽¹⁾ (1 015 milliards de dollars canadiens), a été annoncé le 8 octobre dernier et prévoit l'achat d'actions des banques pour 50 milliards de livres, la garantie sur les prêts octroyés aux banques pour 250 milliards de livres, et l'ajout d'une ligne de crédit de 200 milliards de livres permettant aux banques d'échanger leurs titres hypothécaires contre des liquidités.
- Les **pays de la zone euro** se sont engagés, le 12 octobre dernier, à garantir les crédits interbancaires et à empêcher les plus grosses banques de faire faillite, notamment en leur achetant des actions. Les montants annoncés par les pays de la zone euro sont importants. À ce jour, ils totalisent plus de 1 300 milliards d'euros (2 054 milliards de dollars canadiens).
 - L'Allemagne engagera 500 milliards d'euros; la France, 360 milliards; les Pays-Bas, 200 milliards; l'Espagne, 100 milliards; l'Autriche, 100 milliards; et l'Italie 40 milliards.
- Le **plan de sauvetage américain**, adopté le 3 octobre dernier, a été modifié le 14 octobre 2008 à la suite des mesures prises en Europe. Le montant de 700 milliards de dollars américains (812 milliards de dollars canadiens) accordé servira à la fois à l'achat des titres hypothécaires inscrits au bilan des banques, à la garantie de la majorité des prêts accordés aux banques et à l'achat d'actions émises par les institutions financières.

Le secteur bancaire canadien ne nécessitera pas de mesures aussi agressives

- Le gouvernement fédéral a annoncé, le 10 octobre 2008, l'achat de prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour une valeur de 25 milliards de dollars canadiens.
- L'adoption de cette mesure a été suivie le 23 octobre 2008 par l'annonce de l'offre d'une garantie gouvernementale sur les prêts de plus de trois mois octroyés par les institutions canadiennes de dépôt sous réglementation fédérale.
- Le 27 octobre 2008, le gouvernement du Canada a accepté d'élargir la Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs à la Caisse centrale Desjardins.
- Le marché immobilier canadien ne connaît pas une correction comme celle observée aux États-Unis et dans certains pays européens. Mais, dans la foulée de l'intensification récente de la crise financière, les coûts d'emprunt des banques canadiennes ont augmenté. La mesure du gouvernement fédéral a obtenu les résultats escomptés : à la suite de son annonce, plusieurs banques canadiennes ont diminué leur taux préférentiel, réduisant ainsi les coûts du crédit aux particuliers et aux entreprises.

Malgré l'aide des gouvernements, l'accès au crédit devrait demeurer plus difficile qu'avant l'écllosion de la crise en août 2007, surtout aux États-Unis. Avec le ralentissement prononcé de l'activité économique, les banques conserveront un comportement prudent et limiteront l'octroi des prêts les plus risqués dans les trimestres à venir.

Fonds dégagés dans le cadre des principaux plans de sauvetage bancaires

États-Unis	Royaume-Uni	Canada	Zone euro
700 G\$US	500 G£	25 G\$CA	Plus de 1 300 G€
3 octobre	8 octobre	10 octobre	12 octobre

(1) Toutes les conversions dans le texte sont établies en fonction des taux de change divulgués par la Banque du Canada en date du 15 octobre 2008.

1.5.3 Un resserrement du crédit

Les grandes difficultés rencontrées par les banques américaines et mondiales se sont traduites par un resserrement du crédit, c'est-à-dire une réduction soudaine de la disponibilité des prêts ou une augmentation soudaine du coût requis pour obtenir ces prêts de la part des banques commerciales.

Les banques, peu confiantes en la solidité financière de leurs concurrentes, sont réticentes à se prêter entre elles. Il en résulte une forte augmentation des écarts entre les taux des prêts interbancaires et les taux cibles des banques centrales.

Les difficultés de financement des banques les forcent à réduire leur offre de crédit et à hausser les taux d'intérêt sur les prêts. Pour les ménages et les entreprises, cela se traduit par une limitation de l'accès au crédit et par un accroissement des coûts d'emprunt.

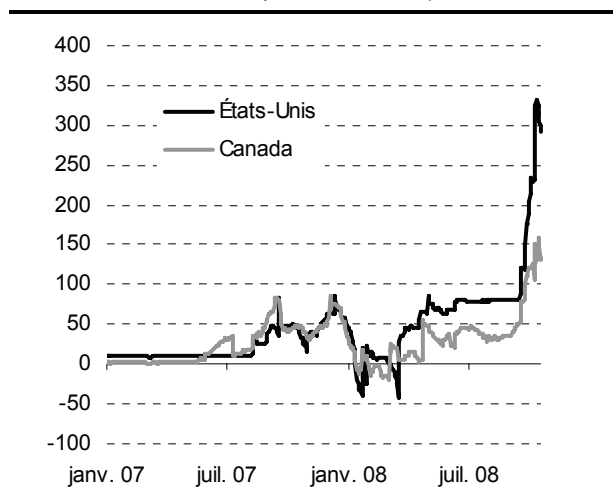
— Le resserrement du crédit, qui est par ailleurs plus important aux États-Unis qu'au Canada, accentue le ralentissement économique mondial.

L'épisode actuel de resserrement du crédit est plus sévère que ceux qui ont été précédemment observés ces dernières décennies, les pertes des institutions bancaires américaines et européennes étant beaucoup plus grandes.

GRAPHIQUE 30

Écarts entre les taux interbancaires et les taux cibles - États-Unis et Canada

(taux interbancaires (Libor) négociés sur le marché de Londres, écarts en points de base)

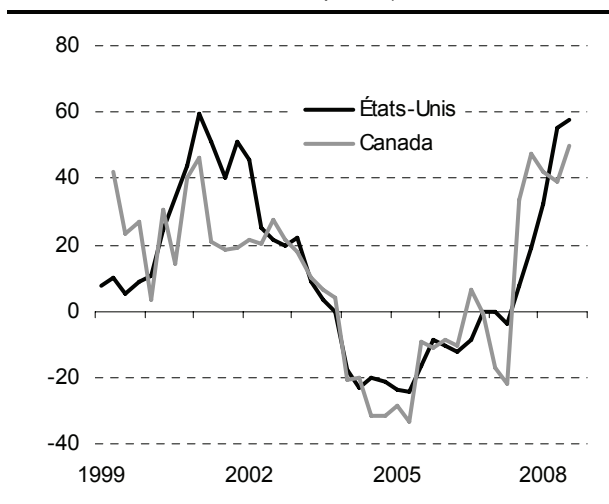


Sources : Réserve fédérale américaine et Banque du Canada.

GRAPHIQUE 31

Solde des opinions concernant les conditions de crédit aux entreprises

(pourcentage net des banques ayant déclaré resserrer le crédit aux entreprises)



Sources : Réserve fédérale américaine, Senior Loan Officer Opinion Survey, Datastream et Banque du Canada.

1.5.4 Des impacts économiques négatifs

□ Une chute des marchés boursiers

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2008, les marchés boursiers ont reculé de 15 % à 30 % dans plusieurs régions du monde, notamment en France, au Royaume-Uni, en Australie, au Japon, aux États-Unis et au Canada.

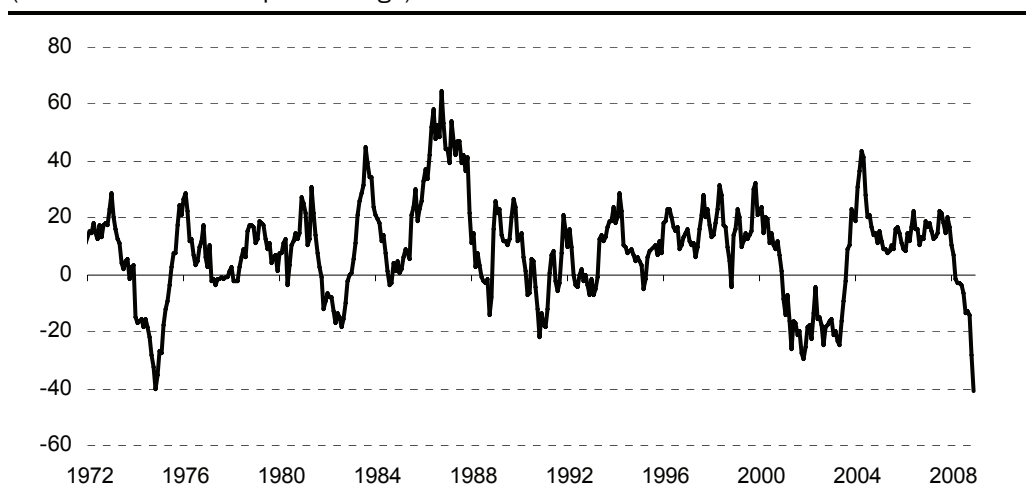
— En particulier, l'indice MSCI mondial⁶ a reculé de plus de 40 % entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2008.

Le déclin concomitant de la valeur des actifs immobiliers et financiers se traduit par une baisse très importante du sentiment de richesse pour les ménages. Ces reculs de valeur des actifs s'additionnent et contribuent à réduire la confiance des ménages et des entreprises envers le climat économique.

GRAPHIQUE 32

Évolution du marché boursier mondial - indice MSCI

(variation annuelle en pourcentage)



Source : Datastream.

⁶ L'indice MSCI mondial est constitué d'un portefeuille de plus de 1 500 actions provenant de 23 pays développés et représente environ 85 % de la capitalisation boursière de ces pays. Il est exprimé en dollars américains.

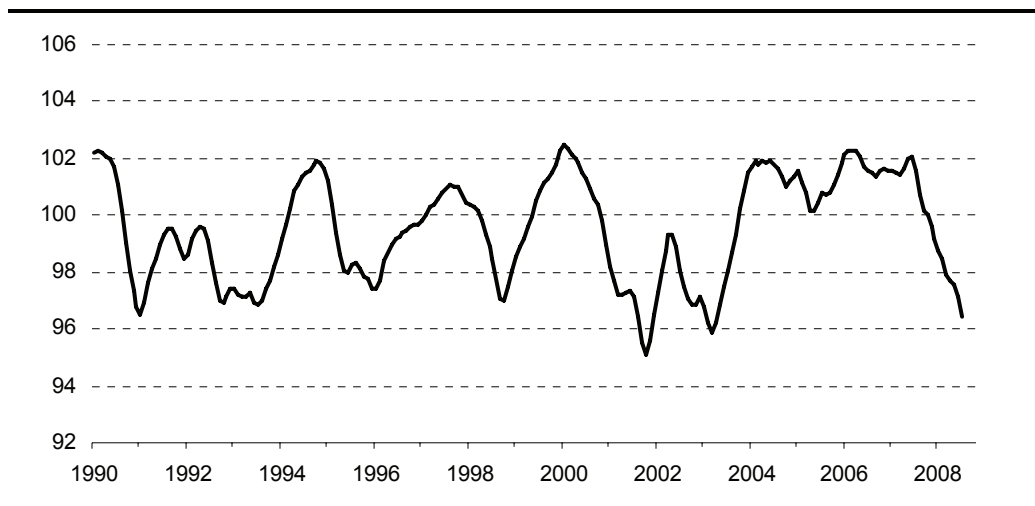
❑ Une économie mondiale fragilisée

En somme, la crise financière fragilise grandement l'économie internationale. En particulier, l'indicateur avancé de l'activité économique des pays du G7 annonce un ralentissement économique en 2008 et en 2009 aussi important qu'en 2001 et qu'en 1991.

L'accroissement prolongé de la valeur des actifs immobiliers et financiers avait constitué, au cours des dernières années, un substitut à l'épargne des individus. Les ménages devront modifier leur comportement de consommation pour reconstituer leur épargne et améliorer leur bilan financier. Cela devrait limiter la croissance de la consommation.

GRAPHIQUE 33

Indicateur avancé de l'activité économique du G7 selon l'OCDE (indice, moyenne de long terme = 100)



Source : Datastream.

1.6 Une reprise économique attendue en 2010

Le Fonds monétaire international (FMI), comme plusieurs experts, s'attend à une reprise de l'économie mondiale en 2010.

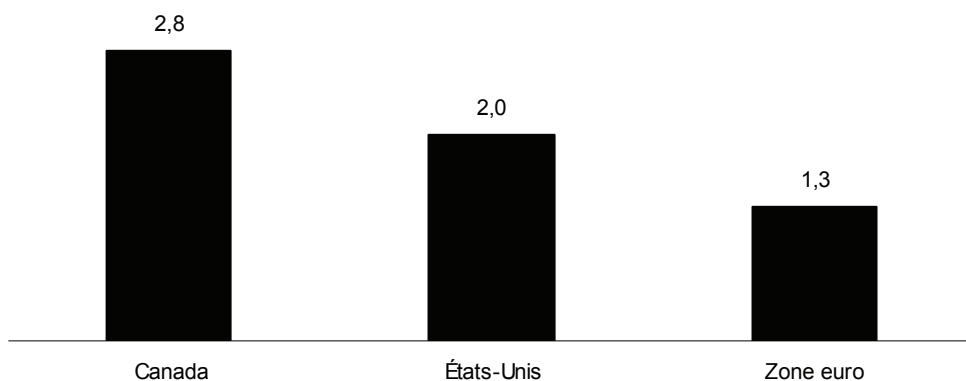
Cette reprise devrait être favorisée par l'action conjointe des autorités gouvernementales et monétaires pour soutenir l'activité économique et stabiliser le système financier. Selon le FMI, la croissance économique pourrait ainsi atteindre :

- 2,8 % au Canada;
- 2,0 % aux États-Unis;
- 1,3 % en zone euro.

GRAPHIQUE 34

Perspectives économiques en 2010

(variation en pourcentage)



Source : Fonds monétaire international, octobre 2008.

DEUXIÈME PARTIE :
LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT

2. LE CADRE FINANCIER DU GOUVERNEMENT

2.1 **Maintien de l'équilibre budgétaire en 2008-2009 et en 2009-2010**

Le point sur la situation économique et financière du Québec incorpore l'information sur les recettes fiscales à ce jour, la révision anticipée des dépenses ainsi que l'impact de la révision de la croissance économique sur les revenus de l'État.

Malgré le ralentissement plus marqué de l'économie, le gouvernement entend maintenir l'équilibre budgétaire en 2008-2009 et en 2009-2010.

□ 2007-2008 : surplus additionnel de 484 millions de dollars affecté à la réserve budgétaire

Par rapport à la prévision du *Budget 2008-2009*, les derniers résultats de l'année 2007-2008 affichent un surplus additionnel de 484 millions de dollars. Ce montant sera affecté à la réserve budgétaire.

□ 2008-2009 : révision positive de 166 millions de dollars qui permet de diminuer le recours à la réserve budgétaire

Pour 2008-2009, un certain nombre de facteurs permettent au gouvernement de financer le manque à gagner attribuable à la détérioration de la conjoncture économique tout en dégagant un excédent provenant :

- d'une augmentation de 300 millions de dollars des bénéfices d'Hydro-Québec;
- des rentrées fiscales, depuis le début de l'année, de 225 millions de dollars supérieures à la prévision du dernier budget;
- des revenus additionnels de 115 millions de dollars provenant d'indemnités à verser par des manufacturiers de tabac;
- des économies au service de la dette de 191 millions de dollars en raison de la baisse des taux d'intérêt.

En plus de compenser la réduction de 102 millions de dollars découlant de l'impact du ralentissement économique⁷ sur les revenus du gouvernement d'ici la fin de l'année, ces sommes permettront :

- de financer de nouvelles mesures pour un montant de 58 millions de dollars;
- de pourvoir au coût additionnel de 23 millions de dollars associé à l'indexation du régime d'imposition des particuliers;
- de relever le niveau de dépenses de programmes de 240 millions de dollars;
- de suppléer à la révision à la baisse de 110 millions de dollars aux transferts fédéraux;
- de verser un montant de 132 millions de dollars au Fonds des générations, découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec en mars dernier;
- de dégager un montant de 166 millions de dollars qui permet de diminuer le recours à la réserve budgétaire.

□ 2009-2010 : manque à gagner de 650 millions de dollars compensé par un recours additionnel à la réserve budgétaire

La croissance économique en 2009, mesurée par le PIB nominal, est révisée à la baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la prévision du dernier budget, entraînant une diminution des revenus de 543 millions de dollars en 2009-2010. Ce manque à gagner est compensé en partie par :

- 225 millions de dollars provenant de la récurrence, en 2009-2010, des rentrées fiscales supérieures enregistrées en 2008-2009;
- 234 millions de dollars d'économies au service de la dette provenant de la révision à la baisse des taux d'intérêt.

D'autre part, un recours additionnel à la réserve budgétaire pour un montant de 650 millions de dollars permettra de pallier totalement le manque à gagner en plus de servir :

- à financer de nouvelles mesures pour un montant de 195 millions de dollars;
- à combler le coût additionnel de l'indexation du régime d'imposition des particuliers de 136 millions de dollars;
- à relever l'objectif de dépenses de programmes de 299 millions de dollars qui correspond à la récurrence de la hausse de 2008-2009.

⁷ En 2008, la croissance économique, mesurée par le PIB nominal, est révisée à la baisse de 0,3 %.

En somme, pour 2009-2010, les pressions sur le cadre financier attribuables au ralentissement économique exigent l'utilisation des surplus des années précédentes affectés à la réserve budgétaire et une gestion rigoureuse des dépenses.

TABLEAU 11

Révisions du solde budgétaire depuis le Budget 2008-2009^P

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ AU BUDGET 2008-2009	0	0	0
Révisions aux revenus budgétaires			
Impôts et taxes			
- Impact de la révision économique sur les revenus	—	- 102	- 543
- Coût additionnel de l'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	—	- 23	- 136
- Nouvelles mesures aux particuliers ⁽¹⁾	—	- 9	- 78
- Suivi des rentrées fiscales	199	225	225
Total des révisions aux impôts et aux taxes	199	91	- 532
Indemnités à verser par des manufacturiers de tabac	—	115	11
Bénéfices additionnels d'Hydro-Québec	—	300	—
Autres entreprises du gouvernement	- 30	—	—
Transferts fédéraux	4	- 110	53
Total des révisions aux revenus budgétaires	173	396	- 468
Révisions aux dépenses budgétaires			
Nouvelles mesures aux particuliers et aux entreprises ⁽¹⁾	—	- 49	- 117
Provision pour créances douteuses, harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux et autres révisions aux dépenses de programmes	- 191	- 240	- 299
Service de la dette	- 18	191	234
Total des révisions aux dépenses budgétaires	- 209	- 98	- 182
Résultats nets des entités consolidées ⁽²⁾	520	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE RÉVISÉ AVANT RÉSERVE BUDGÉTAIRE	484	298	- 650
Versement additionnel au Fonds des générations	—	- 132 ⁽³⁾	—
Recours à la réserve budgétaire ⁽⁴⁾	- 484	- 166	650
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE À L'AUTOMNE 2008	0	0	0

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

(1) L'impact des nouvelles mesures prises aux revenus et aux dépenses totalise 58 M\$ en 2008-2009 et 195 M\$ en 2009-2010.

(2) Excluant les révisions au Fonds des générations sans incidence sur le solde budgétaire pour les fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(3) Montant à être versé à même la réserve budgétaire découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec.

(4) Un montant négatif signifie une affectation à la réserve et un montant positif, une utilisation de la réserve.

2.2 Résultats de 2007-2008 : surplus additionnel de 484 millions de dollars

Par rapport à la prévision du *Budget 2008-2009*, les derniers résultats de l'année 2007-2008 présentent un surplus additionnel de 484 millions de dollars. Le gouvernement entend affecter ce montant à la réserve budgétaire. Cette révision s'explique par une hausse des revenus budgétaires et des résultats nets des entités consolidées qui a plus que compensé l'augmentation des dépenses budgétaires.

- Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 173 millions de dollars. Ces révisions s'expliquent par des revenus plus élevés que prévu en fin d'année, provenant principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'égard du traitement des déclarations d'impôt pour l'année 2007.
- Les dépenses budgétaires sont revues à la hausse de 209 millions de dollars. Cette révision tient compte d'une hausse des dépenses de programmes de 191 millions de dollars et d'une révision à la hausse du service de la dette de 18 millions de dollars.
- Finalement, les résultats nets des entités consolidées se sont améliorés de 520 millions de dollars. Cette amélioration résulte notamment d'un gain de 132 millions de dollars découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec à être versé au Fonds des générations en 2008-2009. Elle découle également de meilleurs résultats des organismes autres que budgétaires et des réseaux de la santé et de l'éducation.

TABLEAU 12

Révisions du solde budgétaire pour 2007-2008

(en millions de dollars)

	2007-2008
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE PRÉSENTÉ AU BUDGET 2008-2009	0
Révisions aux revenus budgétaires	
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	199
Entreprises du gouvernement	– 30
Transferts fédéraux	4
Total des révisions aux revenus budgétaires	173
Révisions aux dépenses budgétaires	
Dépenses de programmes	– 191
Service de la dette	– 18
Total des révisions aux dépenses budgétaires	– 209
Révisions aux entités consolidées	520
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT RÉSERVE BUDGÉTAIRE	484
Recours à la réserve budgétaire	– 484
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE À L'AUTOMNE 2008	0

2.3 Révisions détaillées en 2008-2009 et en 2009-2010

2.3.1 Révisions aux revenus

Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 396 millions de dollars en 2008-2009 et à la baisse de 468 millions de dollars en 2009-2010.

TABLEAU 13

Révisions aux revenus budgétaires depuis le *Budget 2008-2009*^P (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
Révisions aux impôts et aux taxes		
Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	21	- 367
Taxes à la consommation	70	- 65
Impôts des sociétés	—	- 100
Total des révisions aux impôts et aux taxes	91	- 532
Bénéfices additionnels d'Hydro-Québec	300	—
Indemnités à verser par des manufacturiers de tabac	115	11
Total des révisions aux revenus autonomes	506	- 521
Transferts fédéraux	- 110	53
RÉVISIONS AUX REVENUS BUDGÉTAIRES	396	- 468

P : Prévisions.

□ Revenus autonomes

En 2008-2009, les revenus autonomes sont révisés à la hausse de 506 millions de dollars depuis le budget de mars dernier. Ces révisions s'expliquent par :

- une hausse de 91 millions de dollars des revenus provenant des impôts et des taxes. Cette révision découle principalement des rentrées fiscales supérieures durant les premiers mois de 2008-2009 compensées, en partie seulement, par le ralentissement plus marqué de l'économie attendu d'ici la fin de l'année. L'effet combiné de ces facteurs entraîne :
 - des revenus supérieurs de 21 millions de dollars à l'impôt sur le revenu des particuliers et au Fonds des services de santé;
 - une révision positive de 70 millions de dollars aux taxes à la consommation;

- une hausse de 300 millions de dollars des bénéfices d'Hydro-Québec en raison des revenus plus élevés associés à l'exportation d'électricité;
- une somme de 115 millions de dollars provenant des indemnités à verser par des manufacturiers de tabac à la suite du dénouement des litiges se rapportant aux activités de contrebande de tabac qui ont eu lieu au début des années 90.

Pour 2009-2010, les revenus autonomes sont réduits de 521 millions de dollars, reflétant principalement l'impact de la révision à la baisse des perspectives économiques, la récurrence des rentrées fiscales enregistrées en 2008-2009 et le coût des nouvelles mesures. Globalement, la croissance des principales assiettes taxables et des revenus qui y sont associés sera réduite en 2009-2010.

- Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont révisés à la baisse de 367 millions de dollars. Cette révision s'explique par le ralentissement plus marqué de l'emploi et des salaires versés dans l'économie et du coût additionnel associé à l'indexation du régime d'imposition des particuliers.
- Les revenus des taxes à la consommation sont révisés à la baisse de 65 millions de dollars afin de refléter une croissance plus faible que prévu de la consommation.
- Les revenus provenant des impôts des sociétés seront de 100 millions de dollars plus faibles que prévu en raison principalement de la révision à la baisse de la croissance des bénéfices des sociétés.

☐ Revenus de transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la baisse de 110 millions de dollars en 2008-2009, en raison notamment de la prise en compte des données du recensement de la population de 2006.

En 2009-2010, les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 53 millions de dollars, le contexte économique entraînant une diminution de la valeur de l'abattement spécial du Québec qui est soustraite des revenus de transferts fédéraux du Québec.

2.3.2 Révisions aux dépenses

Pour 2008-2009 et 2009-2010, les dépenses budgétaires sont révisées à la hausse de 98 millions de dollars et de 182 millions de dollars respectivement.

□ Dépenses de programmes

Pour 2008-2009, l'objectif de dépenses de programmes est de 57,2 milliards de dollars, soit une croissance de 4,4 %. Cette augmentation de 289 millions de dollars de plus que l'objectif annoncé dans le dernier budget découle essentiellement :

- de l'augmentation de la provision pour créances douteuses, en raison de la hausse des cotisations effectuées par Revenu Québec au cours des dernières années;
- des coûts liés à l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation⁸;
- du nouveau programme d'aide pour le financement des entreprises, soit un financement additionnel de 1 milliard de dollars pour les PME, géré par Investissement Québec;
- de la pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours.

Pour 2009-2010, le niveau des dépenses de programmes est augmenté de 416 millions de dollars pour se situer à 59 milliards de dollars. Cette augmentation est attribuable, d'une part, à la récurrence des révisions aux dépenses de 2008-2009 et, d'autre part, au coût additionnel des nouvelles mesures, établissant ainsi la croissance des dépenses de programmes à 3,2 %.

⁸ À la suite de la réforme comptable, les conventions comptables des établissements des réseaux à l'égard de la méthode de comptabilisation des immobilisations, ont été harmonisées à celles du gouvernement afin de respecter pleinement les principes comptables généralement reconnus (PCGR).

TABLEAU 14

Révisions de l'objectif de dépenses de programmes depuis le Budget 2008-2009^P

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DU BUDGET 2008-2009	56 948	58 629
<i>Variation en %</i>	4,2	3,0
Révisions		
Nouvelles mesures pour les particuliers et les entreprises		
- Programme d'aide pour le financement des entreprises	41	82
- Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours	8	35
Sous-total	49	117
Provision pour créances douteuses	115	115
Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et de l'éducation	100	100
Autres	25	84
Total des révisions	289	416
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DE L'AUTOMNE 2008	57 237	59 045
<i>Variation en %</i>	4,4	3,2

P : Prévisions.

Concernant l'engagement du gouvernement de tenir l'Université du Québec à Montréal (UQAM) indemne de l'impact financier associé au projet de l'Îlot Voyageur, une provision de 200 millions de dollars a été incorporée aux résultats des réseaux en 2007-2008. Par ailleurs, la croissance des dépenses de programmes de 2008-2009 et de 2009-2010 tient compte du coût annuel du remboursement d'une dette de 180 millions de dollars associée au Complexe des sciences, une dette dont le gouvernement a récemment accepté la prise en charge.

☐ Service de la dette du Fonds consolidé du revenu

Par rapport au budget de mars dernier, la prévision du service de la dette est révisée à la baisse de 191 millions de dollars en 2008-2009 et de 234 millions de dollars en 2009-2010, essentiellement en raison de la diminution des taux d'intérêt.

2.4 Cadre financier révisé pour 2008-2009 et 2009-2010

En considérant l'ensemble des révisions présentées précédemment, l'équilibre budgétaire est maintenu pour chacune des années du cadre financier. Le tableau suivant présente les résultats de l'année financière 2007-2008 et les projections financières du gouvernement pour l'exercice en cours et le suivant.

En 2007-2008, des gains additionnels à ceux anticipés permettent de dégager un surplus de 1,2 milliard de dollars. Ce surplus sera affecté à la réserve budgétaire et s'ajoutera au montant de 1,3 milliard de dollars affecté en 2006-2007. Compte tenu d'un versement de 200 millions de dollars effectué au Fonds des générations en 2007-2008, une somme de 2,3 milliards de dollars aura été accumulée dans cette réserve.

L'équilibre budgétaire est également maintenu en 2008-2009 et en 2009-2010. En raison du ralentissement de la croissance économique, l'augmentation des revenus budgétaires est inférieure à celle des dépenses budgétaires.

Avant le recours à la réserve budgétaire, le cadre financier affiche donc un écart à combler de 1 072 millions de dollars et de 1 097 millions de dollars respectivement en 2008-2009 et en 2009-2010. L'équilibre budgétaire pourra être maintenu pour ces deux années grâce à un recours à la réserve budgétaire et à une gestion rigoureuse des dépenses.

Enfin, compte tenu des incertitudes que suscite la conjoncture économique, le gouvernement maintient dans son cadre financier une provision pour éventualités de 200 millions de dollars en 2008-2009.

TABLEAU 15

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2008^P

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Revenus budgétaires	63 093	63 376	64 716
<i>Variation en %</i>	4,0	0,4	2,1
Dépenses budgétaires	- 61 847	- 63 953	- 65 830
<i>Variation en %</i>	5,2	3,4	2,9
Résultats nets des entités consolidées	404	365	839
Provision pour éventualités	—	- 200	—
SURPLUS (DÉFICIT) AUX FINS DES COMPTES PUBLICS	1 650	- 412	- 275
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 449	- 660	- 822
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT RÉSERVE BUDGÉTAIRE	1 201	- 1 072	- 1 097
Versements au Fonds des générations provenant de la réserve budgétaire	- 200	- 132	—
Recours à la réserve budgétaire⁽¹⁾	- 1 001	1 204	1 097
SOLDE BUDGÉTAIRE AUX FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	0	0	0

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

(1) Un montant négatif signifie une affectation à la réserve et un montant positif, une utilisation de la réserve.

Globalement, les revenus budgétaires du gouvernement totaliseront 63,4 milliards de dollars en 2008-2009, soit 49,4 milliards de dollars provenant des revenus autonomes et 14 milliards de dollars provenant des transferts fédéraux. Pour 2009-2010, les revenus budgétaires seront de 64,7 milliards de dollars.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires, elles atteindront 63,9 milliards de dollars en 2008-2009 et 65,8 milliards de dollars en 2009-2010. De ce montant, les dépenses de programmes totaliseront 57,2 milliards de dollars en 2008-2009 et 59 milliards de dollars en 2009-2010.

Enfin, le service de la dette s'établira à 6,7 milliards de dollars en 2008-2009 et à 6,8 milliards de dollars en 2009-2010.

2.4.1 Une gestion prudente en période de ralentissement économique

La gestion prudente du gouvernement repose notamment sur la constitution de la réserve budgétaire et la création d'une provision pour éventualités.

□ Constitution d'une réserve budgétaire

Les années 2006-2007 et 2007-2008 ont donné lieu à des surplus budgétaires importants qui ont permis d'accumuler 2,3 milliards de dollars à la réserve budgétaire pour les deux années combinées. Plutôt que d'affecter ces sommes à de nouvelles dépenses, le gouvernement a fait preuve de prudence en choisissant de constituer une réserve budgétaire. Le recours à cette réserve permet aujourd'hui de pallier les manques à gagner résultant du ralentissement économique.

— En 2008-2009, le gouvernement puisera une somme de 1 204 millions de dollars pour contrer l'impact du ralentissement économique et maintenir l'équilibre budgétaire. Pour 2009-2010, le recours à la réserve atteindra 1 097 millions de dollars.

□ Provision pour éventualités

Lors du dernier budget, par mesure de prudence, une provision pour éventualités de 200 millions de dollars avait été incluse au cadre financier. À ce jour, le gouvernement n'a pas eu recours à cette provision pour maintenir l'équilibre budgétaire. Elle demeure donc disponible pour faire face à d'éventuelles difficultés d'ici la fin de l'année 2008-2009.

TABLEAU 16

Recours à la réserve budgétaire^{(1),(2)}

(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008 ^P	2008-2009 ^P	2009-2010 ^P
Budget 2008-2009	1 300	517 ⁽³⁾	- 1 370	- 447
Variations	—	484	166 ⁽⁴⁾	- 650
Automne 2008	1 300	1 001	- 1 204	- 1 097
SOLDE DE LA RÉSERVE BUDGÉTAIRE À LA FIN DE L'ANNÉE	1 300	2 301	1 097	0

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

(1) Conformément à la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, les opérations à la réserve budgétaire présentées dans ce document seront incorporées au prochain budget.

(2) À l'exception du solde de la réserve budgétaire, un montant positif signifie une affectation à la réserve et un montant négatif, une utilisation de la réserve.

(3) Incluant un montant de 200 M\$ versé au Fonds des générations à même la réserve budgétaire.

(4) Incluant un montant de 132 M\$ à être versé au Fonds des générations à même la réserve budgétaire découlant de la vente d'actifs de la Société immobilière du Québec.

2.5 Résultats détaillés

Les tableaux suivants présentent de façon détaillée les principaux éléments qui composent le cadre financier révisé du gouvernement relativement :

- aux revenus du fonds consolidé du revenu;
- aux dépenses du fonds consolidé du revenu;
- à la réserve budgétaire.

TABLEAU 17

Revenus du fonds consolidé du revenu^P

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	Variation en %	2009-2010	Variation en %
Revenus autonomes					
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement					
- Impôt sur le revenu des particuliers	18 648	18 221	- 2,3	18 859	3,5
- Cotisations au Fonds des services de santé	5 404	5 594	3,5	5 767	3,1
- Impôts des sociétés	4 819	4 591	- 4,7	4 410	- 3,9
- Taxes à la consommation	12 962	13 614	5,0	13 764	1,1
- Autres sources	2 606	2 478	- 4,9	2 520	1,7
Sous-total	44 439	44 498	0,1	45 320	1,8
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 025	4 925	- 2,0	4 671	- 5,2
Total des revenus autonomes	49 464	49 423	- 0,1	49 991	1,1
Transferts fédéraux					
Péréquation	7 160	8 028	12,1	8 430	5,0
Transferts pour la santé	3 925	3 768	- 4,0	4 056	7,6
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 516	1 282	- 15,4	1 364	6,4
Autres programmes	1 028	875	- 14,9	875	0,0
Total des transferts fédéraux	13 629	13 953	2,4	14 725	5,5
REVENUS BUDGÉTAIRES	63 093	63 376	0,4	64 716	2,1

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

TABLEAU 18

Dépenses du fonds consolidé du revenu^P
(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	Variation en %	2009-2010	Variation en %
Dépenses de programmes	54 826	57 237	4,4	59 045	3,2
Service de la dette	7 021	6 716	- 4,3	6 785	1,0
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	61 847	63 953	3,4	65 830	2,9

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

TABLEAU 19

Réserve budgétaire^{(1),(2)}
(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008 ^P	2008-2009 ^P	2009-2010 ^P
Budget 2008-2009				
Affectations	1 300	717	—	—
Utilisations	—	—	- 1 370	- 447
Versement au Fonds des générations	—	- 200	—	—
Recours à la réserve budgétaire	1 300	517	- 1 370	- 447
Révisions				
Affectations	—	484	—	—
Utilisations	—	—	298	- 650
Versement au Fonds des générations	—	—	- 132	—
Recours à la réserve budgétaire	—	484	166	- 650
Automne 2008				
Affectations	1 300	1 201	—	—
Utilisations	—	—	- 1 072	- 1 097
Versments au Fonds des générations	—	- 200	- 132	—
Recours à la réserve budgétaire	1 300	1 001	- 1 204	- 1 097
SOLDE DE LA RÉSERVE BUDGÉTAIRE À LA FIN DE L'ANNÉE	1 300	2 301	1 097	0

P : Derniers résultats pour 2007-2008 et prévisions pour les années subséquentes.

(1) Conformément à la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, les opérations à la réserve budgétaire présentées dans ce document seront incorporées au prochain budget.

(2) À l'exception du solde de la réserve budgétaire, un montant positif signifie une affectation à la réserve et un montant négatif, une utilisation de la réserve.

TROISIÈME PARTIE :
UNE ACTION IMMÉDIATE POUR RÉPONDRE À LA CRISE
FINANCIÈRE

3. UNE ACTION IMMÉDIATE POUR RÉPONDRE À LA CRISE FINANCIÈRE

La conjoncture économique actuelle est incertaine. Malgré ce contexte difficile, le Québec demeure en bonne position. Cela est en partie attribuable aux initiatives qu'a prises le gouvernement, notamment le réinvestissement massif dans les infrastructures publiques et les réductions du fardeau fiscal pour les particuliers et pour les entreprises.

Toutefois, force est de constater que les répercussions de la crise financière continueront d'affecter l'économie du Québec au cours des prochains mois. Le gouvernement, tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances publiques, a choisi de dégager de nouvelles sommes pour atténuer les impacts sur les contribuables et sur l'économie.

Ces mesures aideront les particuliers et les entreprises à faire face à la conjoncture économique actuelle. Au total, elles représentent un investissement additionnel de 81 millions de dollars en 2008-2009 et de 331 millions de dollars en 2009-2010.

□ Suivre l'évolution de la situation économique

Au cours des prochains mois, le gouvernement suivra l'évolution de la situation économique de très près et prendra des actions additionnelles au besoin.

— À cet égard, le gouvernement rencontrera régulièrement les trois équipes de vigilance qui ont le mandat de suivre étroitement et d'anticiper l'évolution de la situation économique et financière au Québec, soit l'équipe de décideurs financiers, le Conseil des partenaires économiques et la Commission des partenaires du marché du travail.

□ De nouvelles mesures adaptées à la situation économique

Dans ce contexte, le gouvernement met en place des mesures pour soutenir le revenu et protéger le pouvoir d'achat des particuliers, soit :

- de nouvelles mesures pour soutenir les retraités et les propriétaires d'habitation;
- une indexation plus importante en 2009 du régime d'imposition des particuliers et des prestations d'aide de dernier recours, incluant une pleine indexation des prestations des ménages aptes au travail.

De plus, afin d'encourager les entreprises à se développer malgré la crise financière, le gouvernement annonce deux initiatives visant à :

- augmenter de 1 milliard de dollars les liquidités des entreprises, principalement des PME;
- limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite.

TABLEAU 20

Impact sur le cadre financier du gouvernement de l'indexation additionnelle et des nouvelles mesures pour les particuliers et les entreprises
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	Population visée
PARTICULIERS			
Soutenir le revenu des ménages			
Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER ⁽¹⁾	- 6	- 27	112 000 particuliers
Report d'une année des remboursements à un Régime d'accession à la propriété (RAP) ⁽¹⁾	—	- 11	382 000 particuliers
Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite	—	- 24	350 000 ménages
Protéger le pouvoir d'achat des ménages			
Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	- 23	- 136	4,3 millions de ménages
Pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant la prestation des ménages aptes au travail ⁽²⁾	- 8	- 35	332 000 ménages
Hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail	- 3	- 16	820 000 ménages
ENTREPRISES			
Augmenter les liquidités des entreprises			
Financement additionnel de 1 G\$ pour les entreprises, principalement les PME	- 41	- 82	
Limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite	—	—	
TOTAL DES MESURES	- 81	- 331	

(1) Nécessite une action concertée avec le gouvernement fédéral, car la fiscalité québécoise est harmonisée à la fiscalité fédérale.

(2) Correspond à l'impact de la révision à la hausse, depuis le budget de mars 2008, du taux d'indexation des prestations d'aide de dernier recours, ainsi que l'impact d'accorder la pleine indexation aux ménages aptes au travail.

□ Les réductions du fardeau fiscal en vigueur en 2008 injectent des liquidités importantes qui soutiennent notre économie

En plus des nouvelles mesures annoncées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, les réductions du fardeau fiscal consenties récemment par les gouvernements soutiennent les consommateurs et les entreprises dans un contexte marqué par la crise financière.

En effet, depuis le début de 2008, les contribuables québécois profitent d'importantes baisses d'impôt et de taxes qu'ont accordées le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Dans l'ensemble, l'allègement de la charge fiscale des contribuables permet d'injecter dans l'économie québécoise, à un moment propice, 4,6 milliards de dollars en 2008-2009 et 5,8 milliards de dollars en 2009-2010.

— Environ la moitié de cet allègement fiscal provient des actions du gouvernement du Québec.

TABLEAU 21

Allègement du fardeau fiscal des contribuables québécois depuis le début de 2008

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
Gouvernement du Québec		
Allègements fiscaux des particuliers ⁽¹⁾	1 307	1 826
Réduction du fardeau fiscal des entreprises ⁽²⁾	880	1 235
Sous-total	2 187	3 061
Gouvernement fédéral		
Réduction du taux de la TPS de 6 % à 5 % au 1 ^{er} janvier 2008	1 265	1 315
Réduction du fardeau fiscal des entreprises ⁽³⁾	1 133	1 399
Sous-total	2 398	2 714
TOTAL	4 585	5 775

(1) Incluant l'impact des nouvelles mesures annoncées le 4 novembre 2008.

(2) Incluant le plein impact de la baisse de la taxe sur le capital depuis le 1^{er} janvier 2006 et de l'exemption de 1 M\$ dans le calcul du capital versé des PME.

(3) Estimation du ministère des Finances du Québec.

3.1 Soutenir le revenu des ménages

3.1.1 Hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER

Actuellement, les régimes de pension agréés (RPA) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) doivent arriver à échéance avant la fin de l'année où un participant à un RPA ou à un REER atteint l'âge de 71 ans. Une fois l'échéance arrivée, aucune cotisation ne peut être versée dans ces régimes. Les sommes accumulées doivent alors commencer à être retirées, généralement sous la forme d'une rente viagère imposable.

□ Nouvelle mesure pour les revenus de retraite

Afin d'aider les Québécois à économiser davantage pour leur retraite, le gouvernement du Québec propose que, à compter de l'année d'imposition 2009, l'âge limite pour la conversion des RPA⁹ et des REER passe de 71 à 73 ans. Cette modification repousserait de deux ans la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER et permettrait aux personnes âgées de 72 et 73 ans de continuer à accumuler du capital pour leur retraite, et ce, à l'abri de l'impôt.

Dans le contexte actuel, cette mesure permettrait aux particuliers dont les économies en vue de la retraite sont affectées par la crise financière de disposer de deux années supplémentaires de rendement en franchise d'impôt.

■ Nécessité de maintenir l'harmonisation avec le régime fédéral

À cet égard, le régime fiscal québécois est identique au régime fiscal fédéral afin de simplifier l'administration des régimes de retraite des particuliers. Il est important de maintenir l'harmonisation entre les deux régimes. Pour cette raison, il est essentiel que le gouvernement fédéral donne suite à la proposition du gouvernement du Québec pour que cette mesure prenne effet. Il va de soi que le gouvernement fédéral pourra compter sur la collaboration du gouvernement du Québec pour en assurer l'application.

□ Bénéfices pour les contribuables

Par exemple, actuellement, une personne ayant un capital accumulé de 100 000 \$ dans un REER à la fin de l'année de son 71^e anniversaire et voulant le convertir en fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) doit obligatoirement en retirer un montant minimal de 7 380 \$ et de 7 288 \$ respectivement au cours des deux années suivantes.

⁹ La hausse de 71 à 73 ans de la limite d'âge s'applique également à l'échéance des régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB).

La hausse de la limite d'âge pour l'échéance du REER de 71 à 73 ans ferait en sorte que cette personne :

- n'aurait plus d'impôts du Québec et du fédéral à payer sur le montant minimal à retirer puisqu'elle pourrait le conserver dans son REER (gain de 6 704 \$ sur deux ans);
- bénéficierait d'un report d'impôt sur le rendement additionnel accumulé dans le REER (gain de 341 \$ sur deux ans);
- verrait ainsi ses impôts à payer reportés de 7 045 \$ au total sur deux ans.

La hausse de la limite d'âge de 71 à 73 ans pour l'échéance des RPA et des REER représenterait une diminution de l'impôt du Québec de 27 millions de dollars en 2009-2010.

- En considérant également l'impôt fédéral, cela signifierait une économie d'impôt d'environ 50 millions de dollars pour 112 000 particuliers.

TABLEAU 22

Gains découlant d'une hausse de la limite d'âge pour l'échéance des RPA et des REER – situation d'une personne seule ayant accumulé 100 000 \$ dans un REER à la fin de l'année de son 71^e anniversaire
(en dollars)

	72 ans⁽¹⁾	73 ans⁽¹⁾	Total
Impact sur les actifs dans le REER			
Montant conservé dans le REER ⁽²⁾	7 380	7 288	14 668
Rendement additionnel sur les montants conservés dans le REER ⁽³⁾	185	560	745
Total – Impact sur les actifs	7 565	7 848	15 413
Gains à l'impôt du Québec et du fédéral⁽⁴⁾			
Attribuable au montant conservé dans le REER	3 373	3 331	6 704
Attribuable au rendement additionnel sur les montants conservés dans le REER	84	257	341
Total – Gains à l'impôt	3 457	3 588	7 045

(1) Âge du contribuable au 31 décembre de l'année.

(2) Soit respectivement 7,38 % et 7,48 % du capital accumulé au début de l'année de ses 72^e et 73^e anniversaires.

(3) En supposant un taux de rendement de 5 % et un retrait minimal réparti uniformément à la fin de chaque mois de l'année.

(4) En supposant un taux d'imposition de 24 % au Québec et de 26 % au fédéral (21,71 % après l'abattement du Québec), soit un taux combiné de 45,71 %.

3.1.2 Report d'une année des remboursements au Régime d'accession à la propriété

Le Régime d'accession à la propriété (RAP) permet à un particulier de retirer jusqu'à 20 000 \$ dans une année, sans être imposé, de ses régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) pour acheter ou construire une habitation admissible.

— Généralement, un particulier dispose d'une période de quinze ans pour rembourser les montants retirés de ses REER. Chaque année, il doit y rembourser un montant, jusqu'à ce que le solde du RAP soit nul. S'il ne rembourse pas le montant prévu pour une année, il doit l'inclure dans ses revenus de la même année. Par ailleurs, la période de remboursement débute dans la deuxième année suivant celle où les retraits ont été effectués, ce qui signifie que le particulier dispose d'une période maximale de deux ans avant de commencer à rembourser.

□ Nouvelle mesure pour les propriétaires d'habitation

Afin d'augmenter les liquidités des particuliers, le gouvernement du Québec propose de reporter pour l'année d'imposition 2009 l'obligation de rembourser les sommes retirées d'un REER dans le cadre d'un RAP. Cette mesure aiderait ces contribuables à mieux faire face aux conséquences de la crise financière.

■ Nécessité de maintenir l'harmonisation avec le régime fédéral

Pour les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment, le régime fiscal québécois étant harmonisé au régime fiscal fédéral, il est essentiel que le gouvernement fédéral donne suite à la proposition du Québec pour que cette mesure prenne effet. Ainsi, le gouvernement du Québec s'engage à collaborer avec le gouvernement fédéral afin qu'elle entre en vigueur en 2009.

□ Bénéfices pour les contribuables

Par exemple, un contribuable qui a retiré 20 000 \$ de son REER dans le cadre d'un RAP, et qui devait commencer à rembourser un montant minimal de 1 333 \$ en 2009, bénéficierait d'un allègement équivalent l'an prochain. Le remboursement de ce montant serait reporté, en montants égaux de 95,21 \$, sur les quatorze années restantes.

Cette mesure représenterait un allègement de l'impôt du Québec de 11 millions de dollars en 2009-2010 et permettrait à près de 382 000 particuliers de disposer de liquidités additionnelles pouvant atteindre 300 millions de dollars.

3.1.3 Hausse de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009 du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite

Le régime d'imposition du Québec accorde aux contribuables québécois un crédit d'impôt non remboursable pour revenus de retraite correspondant à 20 % des revenus de retraite admissibles. Le montant des revenus de retraite admissibles est réduit en fonction du revenu familial¹⁰. Les revenus de retraite admissibles au crédit d'impôt sont, notamment :

- les paiements d'une rente viagère en vertu d'un régime de retraite;
- les paiements de rentes provenant d'un régime enregistré d'épargne-retraite.

À l'occasion du budget de mars dernier, le gouvernement a annoncé que le montant maximal des revenus de retraite admissibles serait porté de 1 500 \$ en 2008 à 1 750 \$ en 2009, et à 2 000 \$ en 2010.

Nouvelle mesure pour les revenus de retraite

Dans le contexte actuel, afin d'aider les particuliers qui ont des revenus de retraite, le gouvernement annonce que le montant maximal des revenus de retraite admissibles au crédit d'impôt sera porté de 1 500 \$ à 2 000 \$ en 2009. De plus, ce montant sera indexé au taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers à compter de 2010.

Bénéfices pour les contribuables

Avec cette mesure, près de 350 000 ménages bénéficieront d'une baisse d'impôt additionnelle de 24 millions de dollars en 2009-2010.

¹⁰ En 2009, la formule du calcul du crédit d'impôt sera la suivante :
 $20\% \times [\text{montant admissible} - 15\% \times (\text{revenu familial} - 30\,345 \$)]$, où le montant admissible est égal à la somme des montants pour revenus de retraite, des montants en raison de l'âge et du montant pour personne vivant seule.

3.2 Protéger le pouvoir d'achat des ménages

3.2.1 Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009

Afin d'atténuer les effets de la hausse du coût de la vie sur le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement indexe pleinement le 1^{er} janvier de chaque année le régime d'imposition des particuliers en se basant sur le taux d'inflation observé au Québec. Cette indexation s'applique aux seuils de revenu imposable de la table d'imposition ainsi qu'à la plupart des crédits d'impôt.

Pour l'année d'imposition 2009, en raison de la hausse des prix à la consommation, le taux d'indexation s'établira à 2,36 %. Cela procurera un gain de 410 millions de dollars aux contribuables en 2009-2010.

— Cette indexation est plus importante que celle prévue dans le *Budget 2008-2009* en raison de l'augmentation des prix à la consommation, attribuable notamment à la hausse du prix moyen des carburants entre mars et septembre 2008.

TABLEAU 23

Impact de l'indexation de 2,36 % du régime d'imposition des particuliers pour l'année 2009

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
Impact réel (taux d'indexation de 2,36 %) ⁽¹⁾	69	410
Impact prévu au <i>Budget 2008-2009</i> (taux d'indexation de 1,58 %)	46	274
IMPACT ADDITIONNEL PAR RAPPORT AU BUDGET 2008-2009	23	136

(1) Le taux d'indexation pour 2009 est basé sur la variation annuelle moyenne de l'IPC du Québec (excluant l'alcool et le tabac), publié par Statistique Canada, pour la période de 12 mois se terminant au 30 septembre 2008.

**Impact de la hausse du prix des carburants sur certaines mesures fiscales :
265 millions de dollars de plus par année**

Le prix des carburants a beaucoup fluctué au cours des derniers mois. Il a atteint des sommets historiques et des niveaux plus élevés que prévu lors du budget de mars dernier. En octobre 2008, le prix moyen de l'essence à la pompe est revenu à un niveau en deçà de celui de mars dernier.

Le prix élevé de l'essence a des conséquences importantes sur la situation financière des ménages et sur les coûts de production des entreprises. À cet effet, le régime fiscal comporte des mécanismes qui réagissent automatiquement à l'évolution des prix à la consommation, dont le prix des carburants. Ainsi, la hausse du prix des carburants a pour effet d'augmenter :

- le taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers;
- le remboursement de la taxe de vente du Québec payée sur les carburants qui est accordé aux entreprises et aux particuliers en affaires;
- la déduction des dépenses en carburant des entreprises et des particuliers en affaires aux fins de l'impôt.

Dans l'ensemble, l'augmentation du prix des carburants au cours des derniers mois a eu pour effet d'augmenter de 265 millions de dollars l'aide fiscale accordée par le gouvernement du Québec aux contribuables, ce qui porte l'aide totale à environ 1,2 milliard de dollars sur une pleine année.

Augmentation de l'aide fiscale attribuable à l'augmentation du prix des carburants

(en millions de dollars, sur une pleine année)

	Aide fiscale annuelle liée aux carburants		
	Prévision de mars 2008	Impact de la hausse du prix des carburants	Prévision d'octobre 2008
Indexation du régime d'imposition des particuliers	90	160	250
Sociétés de transport en commun	68	n.d.	68
Chauffeurs de taxi	32	4	36
Industrie du camionnage	182	26	208
Autres entreprises	529	75	604
TOTAL	901	265	1 166

3.2.2 Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant celles des ménages aptes au travail

Depuis 2003, le gouvernement indexe chaque année les prestations de deux programmes d'aide financière de dernier recours, soit le Programme de solidarité sociale et le Programme d'aide sociale. En 2008, l'indexation des prestations de solidarité sociale a été de 1,21 %, alors que les prestations d'aide sociale ont augmenté de 0,61 %.

Cette politique d'indexation a été l'un des engagements du *Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, lequel a permis d'investir 3,3 milliards de dollars sur cinq ans, soit de 2004-2005 à 2008-2009.

Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : rappel des engagements sur l'indexation

Conformément aux engagements du *Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, la **prestation du Programme de solidarité sociale**, généralement accordée aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, a été augmentée annuellement en fonction du taux d'inflation observé au Québec. L'indexation a pour objectif de préserver le pouvoir d'achat des ménages qui sont admissibles à ce programme.

Pour la **prestation du Programme d'aide sociale**, qui est accordée aux ménages aptes au travail, la politique a été d'utiliser un taux d'indexation égal à la moitié du taux d'indexation utilisé pour les ménages ayant des contraintes sévères à l'emploi. L'indexation partielle des prestations de ces ménages a permis de financer des mesures d'aide à l'emploi dans le but de faciliter leur intégration en emploi. L'indexation et les mesures d'aide à l'emploi visent à maintenir le pouvoir d'achat de ces ménages et à accroître leur incitation au travail.

Pleine indexation des prestations d'aide sociale versées aux ménages aptes au travail pour 2009 et les années suivantes

Dans le contexte économique actuel, afin de protéger le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement annonce que les prestations du Programme d'aide sociale, à l'intention des ménages aptes au travail, seront désormais pleinement indexées en fonction de la hausse du coût de la vie. Cette mesure prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2009 et elle s'appliquera pour les années suivantes.

— La pleine indexation des prestations d'aide sociale aura également pour effet de hausser les montants versés dans le cadre du Soutien aux enfants et de la Prime au travail, puisque ces deux programmes sont définis en interaction avec les programmes d'aide de dernier recours¹¹.

¹¹ Actuellement, le Soutien aux enfants et la Prime au travail s'intègrent aux programmes d'aide de dernier recours. En effet, la Prime au travail devient maximale à un revenu équivalent au seuil de sortie de ces programmes. De plus, le Soutien aux enfants est réduit à compter d'un revenu équivalent au seuil de sortie de la Prime au travail.

□ Indexation de 2,36 % en 2009

Pour 2009, le taux d'indexation des prestations d'aide financière de dernier recours s'établira à 2,36 %, soit le taux utilisé pour le régime d'imposition des particuliers.

Dans l'ensemble, les ménages auront droit à 19 millions de dollars de plus en 2008-2009 et à 82 millions de dollars de plus en 2009-2010.

- D'une part, les ménages recevant une aide financière de dernier recours, soit 332 000 ménages, pourront compter sur un montant additionnel de 66 millions de dollars en 2009-2010.
 - Par rapport à 2008, le taux d'indexation de 2009 est quatre fois plus élevé pour les prestations du Programme d'aide sociale et deux fois plus élevé pour les prestations du Programme de solidarité sociale.
- D'autre part, les familles et les travailleurs profiteront de 16 millions de dollars additionnels en 2009-2010.

TABLEAU 24

Impact de la pleine indexation des prestations d'aide financière de dernier recours au taux de 2,36 % pour l'année 2009 (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010
Programmes d'aide financière de dernier recours		
Pleine indexation des prestations du Programme d'aide sociale (203 000 ménages)	9	36
Pleine indexation des prestations du Programme de solidarité sociale (129 000 ménages)	7	30
Sous-total⁽¹⁾	16	66
Soutien aux enfants et Prime au travail	3	16
IMPACT DE L'INDEXATION DE 2009	19	82

(1) Incluant 8 M\$ en 2008-2009 et 31 M\$ en 2009-2010 déjà prévus dans le cadre financier du gouvernement.

□ Gains pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours en 2009

Par rapport à 2008, la pleine indexation des prestations d'aide sociale en 2009 fera en sorte que les personnes seules aptes au travail verront leur prestation mensuelle augmentée de 13 \$ le 1^{er} janvier prochain, soit une hausse de 156 \$ par année. Pour les couples, cette augmentation sera de 20 \$ mensuellement, soit de 240 \$ sur une base annuelle.

Pour leur part, les couples qui reçoivent des prestations de solidarité sociale auront droit à une augmentation de 360 \$ par année. L'augmentation sera de 240 \$ par année pour les personnes seules admissibles à ce programme.

TABLEAU 25

Hausse des prestations d'aide sociale et de solidarité sociale en 2009 par rapport à 2008

(en dollars)

	Prestation mensuelle en 2008	Prestation mensuelle en 2009	Hausse mensuelle en 2009	Hausse annuelle en 2009
Aide sociale				
Personne seule	551	564	13	156
Couple	854	874	20	240
Solidarité sociale				
Personne seule	838	858	20	240
Couple	1 253	1 283	30	360

En considérant l'ensemble des programmes de transferts et des crédits d'impôt remboursables, le revenu disponible des prestataires d'aide sociale sera plus élevé en 2009. Par exemple, il s'établira à :

- 20 736 \$ pour un couple ayant un enfant;
- 26 349 \$ pour un couple ayant deux enfants;
- 17 884 \$ pour une famille monoparentale ayant un enfant.

3.3 Augmenter les liquidités des entreprises, notamment pour celles du secteur manufacturier

3.3.1 Financement additionnel de 1 milliard de dollars pour les entreprises, principalement les PME

Le resserrement du crédit bancaire fait en sorte que les institutions financières prennent moins de risques et augmentent leurs exigences à l'égard des garanties. En conséquence, plusieurs entreprises québécoises éprouvent des difficultés à obtenir les liquidités nécessaires au financement de leurs activités courantes et de leurs projets d'investissement, et ce, malgré une bonne gestion et de bonnes perspectives de rentabilité.

□ Nouvelle mesure pour augmenter les liquidités des entreprises

Afin d'aider les entreprises, principalement les PME, qui ont des besoins de liquidités à court terme, le gouvernement mettra en place un programme d'aide pour le financement des entreprises performantes qui connaissent des difficultés financières attribuables à la conjoncture.

Ce programme permettra d'offrir jusqu'à 1 milliard de dollars de liquidités additionnelles aux entreprises québécoises d'ici la fin de 2010. Ainsi, elles pourront faire face, le cas échéant, à la contraction de leur crédit auprès des institutions financières.

— L'aide financière prendra la forme d'un financement direct aux entreprises ou d'une garantie de remboursement lorsqu'il s'agit d'un prêt contracté auprès d'une institution financière reconnue. L'aide financière accordée servira à financer le fonds de roulement et les projets d'investissement des entreprises.

Le gouvernement souhaite aider les entreprises à faire face à la situation à court terme et s'assurera de bénéficier des retombées à plus long terme découlant de l'aide accordée aux entreprises. Investissement Québec, qui sera mandaté pour administrer le programme, prévoira des dispositions à cet effet.

Les détails de ce nouveau programme seront dévoilés prochainement par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

3.3.2 Limiter l'impact de la conjoncture actuelle sur la situation financière des régimes complémentaires de retraite

Le gouvernement est préoccupé par l'impact de la crise des marchés financiers sur la situation financière des régimes de retraite. La Régie des rentes du Québec (RRQ) suit de près l'évolution de la situation des quelque 835 régimes de retraite à prestations déterminées sous sa surveillance.

La RRQ évalue qu'environ 200 de ces régimes devront produire une évaluation actuarielle au 31 décembre 2008. Or, ces évaluations pourraient révéler, dans bien des cas, des déficits actuariels importants qui devront être résorbés par les régimes.

□ De nouvelles mesures pour les régimes de retraite

Pour faire face à cette conjoncture difficile, le gouvernement entend poursuivre l'objectif d'assurer la solvabilité des régimes, tout en tenant compte de la situation financière des entreprises, ainsi que de l'intérêt des travailleurs et des retraités. De plus, dans la poursuite de cet objectif, le gouvernement entend impliquer à la fois le patronat, les syndicats et les retraités.

Dans le contexte actuel, il faut éviter qu'une détérioration temporaire de la situation financière de ces régimes n'affecte les entreprises, les travailleurs et ultimement les retraités.

À cette fin, le gouvernement annonce une série d'initiatives qui visent les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées.

— Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilera prochainement le détail de ces mesures, lesquelles sont exposées sommairement dans le présent document.

■ Mise en place de groupes de travail formés des représentants des milieux patronaux, syndicaux et municipaux

Différents groupes de travail seront mis sur pied avec le mandat de faire rapport au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale quant aux pistes de solutions à envisager. Ces groupes de travail impliqueront des représentants des milieux patronaux, syndicaux et municipaux, de la RRQ et d'autres groupes concernés, le cas échéant. Des contacts réguliers seront également entretenus avec les retraités.

■ **Application de normes particulières pour les régimes de retraite confrontés à des difficultés financières majeures**

En concertation avec les groupes de travail, le gouvernement surveillera particulièrement la situation des régimes de retraite qui font face à des difficultés financières majeures.

Comme il en a le pouvoir, le gouvernement pourrait, si la situation l'exige, appliquer des normes particulières qui atténueront les conséquences de la crise financière sur les entreprises et sur les travailleurs.

- Par exemple, ces normes particulières pourraient permettre la consolidation des déficits de solvabilité, l'allongement de la période d'amortissement des déficits (ex. : de 5 à 10 ans) ou l'utilisation plus rapide des gains actuariels.
- Les règles applicables à ces régimes pourraient également s'inspirer de celles proposées par les groupes de travail.

■ **Adoption de nouveaux pouvoirs pour venir en aide à certains régimes confrontés à des difficultés financières majeures**

De plus, la loi actuelle permet au gouvernement de prescrire par règlement ces normes particulières, mais il ne peut les faire rétroagir. Considérant que les résultats d'une évaluation actuarielle faite au 31 décembre 2008 ne seront connus que plusieurs mois après le début de l'année 2009, le gouvernement propose de faire entrer en vigueur, de façon rétroactive, les normes particulières d'allégement qu'il appliquera à l'égard d'un régime de retraite.

■ **Engagement du gouvernement concernant les nouvelles normes actuarielles de l'Institut canadien des actuaires**

Enfin, le gouvernement s'engage à mettre en application, au 31 décembre 2008, les normes actuarielles que l'Institut canadien des actuaires projette de mettre en vigueur en 2009, à condition qu'elles aient pour effet de réduire les déficits des régimes de retraite. Ces nouvelles normes viseront l'ensemble des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées.

QUATRIÈME PARTIE :
L'ENSEMBLE DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES STIMULENT
L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

4. L'ENSEMBLE DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES STIMULENT L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Depuis 2003, en plus des actions immédiates pour répondre à la crise financière, le gouvernement a mis en œuvre un ensemble de politiques afin d'améliorer la performance économique du Québec tout en renforçant sa capacité à résister aux turbulences de l'économie mondiale. L'économie québécoise en récolte les fruits aujourd'hui.

Ainsi, le gouvernement a agi en poursuivant les objectifs suivants, soit :

- réinvestir dans les infrastructures publiques;
- réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises;
- appuyer le développement économique;
- maintenir des finances publiques saines;
- créer un nouvel espace de prospérité.

Les effets des actions gouvernementales sur l'économie

Ces actions gouvernementales ont plusieurs effets :

- à court terme, elles stimulent l'économie, incitent au travail, soutiennent la consommation et augmentent les investissements des entreprises;
- à plus long terme, elles contribuent à mettre en place un environnement qui favorise le développement de l'économie, incitent les entreprises et les travailleurs à accroître leur productivité et, ultimement, améliorent le niveau de vie des Québécois.

L'impact des actions du gouvernement du Québec pour soutenir l'économie, conjuguées à celles du gouvernement fédéral, permettront d'ajouter à la croissance économique du Québec l'équivalent de :

- 1,4 point de pourcentage en 2008;
- 0,4 point de pourcentage en 2009.

4.1 *Plan québécois des infrastructures*

En octobre 2007, le gouvernement a annoncé le *Plan québécois des infrastructures* comportant des investissements de 30,1 milliards de dollars au cours de la période 2007-2012.

En tenant compte des investissements de 7,6 milliards de dollars au titre du parachèvement de projets déjà démarrés avant 2007-2008, les investissements réalisés par le gouvernement du Québec atteindront 37,7 milliards de dollars entre 2007 et 2012.

TABLEAU 26

Investissements dans les infrastructures

(en milliards de dollars)

<i>Plan québécois des infrastructures 2007-2012</i>	30,1
Parachèvement des projets entrepris avant octobre 2007 ⁽¹⁾	7,6
INVESTISSEMENTS DU QUÉBEC DE 2007 À 2012	37,7

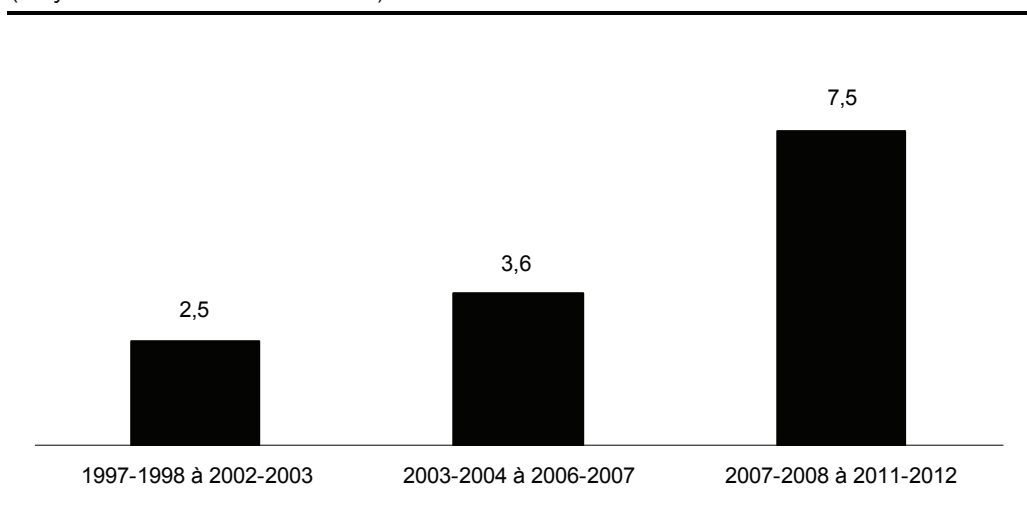
(1) Il s'agit principalement de projets sur le réseau routier dont, notamment la réalisation des travaux sur les autoroutes 20, 25, 30, 50 et les routes 175 et 185.

Avec le *Plan québécois des infrastructures*, les investissements annuels du gouvernement passeront de 3,6 milliards de dollars qu'ils étaient en moyenne de 2003-2004 à 2006-2007, à 7,5 milliards de dollars pour la période 2007-2008 à 2011-2012, soit plus du double.

GRAPHIQUE 35

Évolution des investissements en immobilisations

(moyenne en milliards de dollars)



Il s'agit de la première phase d'un immense chantier visant, sur un horizon de 15 ans, à renouveler l'ensemble des infrastructures publiques.

Conformément aux dispositions de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, adoptée en décembre 2007, le gouvernement déposera prochainement la mise à jour du plan pour la période 2008-2013.

❑ **Le *Plan québécois des infrastructures*, une contribution à la prospérité économique**

En lançant le *Plan québécois des infrastructures* en octobre 2007, le gouvernement a posé un geste pour la prospérité à moyen et à long terme du Québec.

- Les infrastructures de transports sont indispensables au déplacement des marchandises et des personnes. Elles facilitent les échanges commerciaux entre les régions du Québec et avec nos partenaires économiques.
- Les infrastructures municipales, comme celles relatives à l'assainissement et au traitement de l'eau, sont essentielles à la santé, à la qualité de vie des individus et au fonctionnement des entreprises. Pour ces dernières, elles représentent un facteur important pour la localisation de leurs activités.
- Les infrastructures en santé sont essentielles pour le bien-être et la santé de la population et concourent à créer un avantage compétitif pour le Québec.
- Les infrastructures en éducation contribuent au développement de la collectivité. Plus spécifiquement, elles appuient la formation des travailleurs, la recherche et l'innovation, des déterminants importants de la productivité.

En plus de maintenir, d'améliorer et d'accroître le stock de capital public, les investissements publics ont des effets d'entraînement importants puisqu'ils favorisent l'investissement privé, la productivité, les salaires des travailleurs et l'émergence de nouvelles technologies.

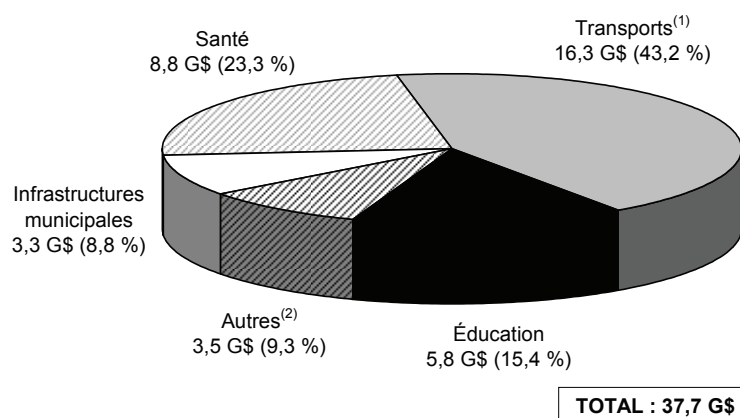
□ Des investissements majeurs dans tous les secteurs

Ces investissements favorisent le maintien et l'amélioration des infrastructures publiques dans tous les secteurs.

GRAPHIQUE 36

Investissements 2007-2012 par secteur d'intervention

(contribution du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



(1) Incluant le réseau routier (13,8 G\$) et le transport en commun (2,5 G\$).

(2) Incluant les équipements culturels, les logements publics, les infrastructures de recherche, les palais de justice et les établissements de sécurité publique.

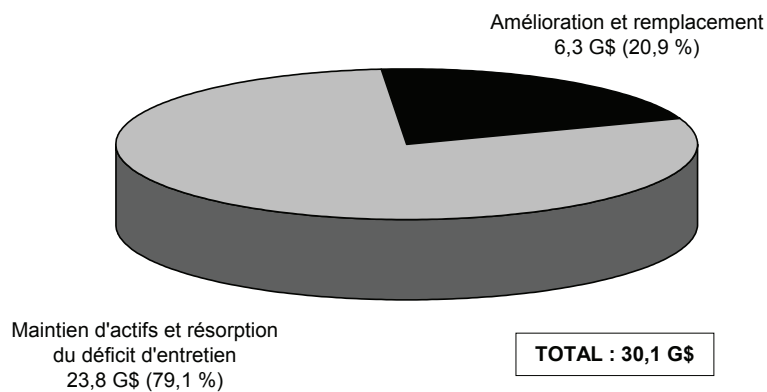
□ Des investissements de près de 24 milliards de dollars pour le maintien et la restauration des infrastructures publiques

En excluant les investissements de 7,6 milliards de dollars effectués au titre du parachèvement de projets amorcés avant 2007-2008, ce sont 30,1 milliards de dollars qui sont investis au cours de la période 2007-2012. De ce montant, 6,3 milliards de dollars sont alloués pour l'amélioration et le remplacement d'infrastructures, principalement dans le secteur de la santé et du réseau routier.

Près de 80 % ou 23,8 milliards de dollars servent au maintien d'actifs. Cela permet de résorber, sur une période de 15 ans, comme le prévoit une disposition de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, le déficit d'entretien cumulé.

GRAPHIQUE 37

Investissements 2007-2012 par type d'intervention⁽¹⁾ (contribution du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



(1) Excluant les investissements de 7,6 G\$ effectués au titre du parachèvement de projets amorcés avant 2007-2008.

4.1.1 Des investissements pour une énergie propre

□ Investissements d'Hydro-Québec

La société Hydro-Québec est maître d'œuvre dans le développement du potentiel énergétique du Québec.

En 2008, la société aura investi 4,5 milliards de dollars, dont 2,1 milliards de dollars pour l'avancement des projets majeurs tels que Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, Gentilly-2 et l'interconnexion avec l'Ontario. Les investissements prévus pour ces projets s'élèveront à 2,6 milliards de dollars en 2009.

Au total, sur deux ans, il s'agit d'investissements de plus de 9,5 milliards de dollars.

TABLEAU 27

Investissements d'Hydro-Québec⁽¹⁾

(en milliards de dollars)

	2008	2009
Projets majeurs		
Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert	1,1	1,3
Gentilly-2 – projet de réfection	0,2	0,4
Interconnexion avec l'Ontario	0,2	0,3
Autres	0,6	0,6
	2,1	2,6
Projets réguliers⁽²⁾	2,4	2,4
TOTAL	4,5	5,0

(1) Année financière se terminant au 31 décembre.

(2) Principalement en maintien et en améliorations d'infrastructures.

□ Développement du potentiel éolien par l'entreprise privée

De plus, la *Stratégie énergétique du Québec* prévoit une implication importante du secteur privé, notamment dans le développement de l'énergie éolienne. Le développement de cette énergie représente des investissements totaux de 9,9 milliards de dollars qui proviendront essentiellement de partenaires du secteur privé.

Ainsi, à la suite d'un premier appel de propositions, 1 000 mégawatts provenant de l'énergie éolienne sont en cours d'installation en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent à un coût estimé à 2,4 milliards de dollars. De plus, le 5 mai dernier, le gouvernement a rendu public le nom de chacun des 15 soumissionnaires retenus dans le cadre d'un deuxième appel de propositions visant l'achat de 2 000 mégawatts additionnels d'énergie éolienne produite au Québec.

- À lui seul, ce deuxième bloc de 2 000 mégawatts représente des investissements de 5,5 milliards de dollars d'ici 2015 dans plusieurs régions du Québec.
- Un autre bloc de 500 mégawatts d'énergie éolienne, développé principalement en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent, convenu par des ententes de gré à gré avec Hydro-Québec représente des investissements de 1 milliard de dollars.
- Deux blocs distincts de 250 mégawatts réservés respectivement aux communautés locales et aux nations autochtones sont également prévus. Ils totaliseront 500 mégawatts et des investissements de 1 milliard de dollars d'ici 2014.

Par ailleurs, la *Stratégie énergétique du Québec* prévoit que d'autres investissements seront réalisés en région par le secteur privé d'ici 2013 dans le domaine hydroélectrique. À titre d'exemple, le développement de petites centrales représente des investissements de 300 millions de dollars.

TABLEAU 28

Investissements privés dans l'énergie éolienne

(en milliards de dollars)

Premier appel de propositions (1 000 mégawatts en Gaspésie et Bas-Saint-Laurent)	2,4
Deuxième appel de propositions (2 000 mégawatts au Québec)	5,5
Projets 500 mégawatts (Gaspésie et Bas-Saint-Laurent)	1,0
Projets 500 mégawatts (communautés locales et nations autochtones)	1,0
TOTAL	9,9

4.2 Des mesures qui soutiennent la consommation

4.2.1 Rappel des allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis le début de 2008

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les particuliers bénéficient d'une baisse générale d'impôt de 950 millions de dollars. En ajoutant les nouvelles mesures annoncées le 4 novembre 2008 et l'indexation du régime fiscal, le gouvernement du Québec accorde ainsi 1,3 milliard de dollars de plus aux contribuables en 2008-2009. Pour 2009-2010, les ménages profiteront d'allègements fiscaux additionnels de 1,8 milliard de dollars.

— Ces initiatives aident les ménages à consommer, à épargner et à faire face à la hausse du coût de la vie.

TABLEAU 29

Allègements fiscaux des particuliers depuis le début de 2008

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Réduction générale d'impôt de 950 M\$ au 1 ^{er} janvier 2008	200	950	950
Nouvelles mesures annoncées le 4 novembre 2008	—	9	78
Indexation du régime d'imposition en 2008	34	203	221
Indexation du régime d'imposition en 2009	—	69	410
Autres mesures prenant effet à compter de 2008	—	76	167
TOTAL	234	1 307	1 826

□ Hausse du revenu disponible des ménages en 2008

Concrètement, pour les ménages, les effets des baisses d'impôt depuis le début de l'année se traduisent par une amélioration importante du revenu disponible en 2008 par rapport à la situation de 2007.

- Pour un couple ayant deux enfants, en considérant l'ensemble des mesures mises en œuvre par le gouvernement du Québec et par le gouvernement fédéral, la hausse du revenu disponible est de :
 - 493 \$ si le salaire est de 25 000 \$;
 - 637 \$ si le salaire est de 50 000 \$;
 - 1 266 \$ si le salaire est de 75 000 \$;
 - 1 299 \$ si le salaire est de 100 000 \$.

TABLEAU 30

Revenu disponible⁽¹⁾ en 2007 et en 2008 d'un couple ayant deux enfants⁽²⁾ – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales (en dollars)

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2007 à 2008		
	2007	2008	Québec : baisse d'impôt de 950 M\$ et indexation 2008 (\$)	Total : Québec et fédéral ⁽³⁾ (\$)	(%)
25 000	36 962	37 455	248	493	1,3
30 000	38 501	38 995	248	494	1,3
40 000	40 117	40 893	576	776	1,9
50 000	44 442	45 079	563	637	1,4
60 000	49 756	50 403	579	646	1,3
75 000	57 179	58 445	1 179	1 266	2,2
100 000	68 966	70 265	1 187	1 299	1,9
125 000	82 383	83 663	1 187	1 280	1,6

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du chef du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments). Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.

(2) Couple ayant un seul revenu de travail.

(3) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.

4.2.2 Rappel des allégements fiscaux accordés aux particuliers depuis 2003

Depuis 2003, le gouvernement du Québec a réduit les impôts des particuliers et a complété une réforme majeure de l'aide aux familles.

Si l'on considère l'ensemble des mesures introduites depuis 2003, les allégements fiscaux ont augmenté le revenu disponible des ménages de 4,7 milliards de dollars en 2008, ce qui est considérable compte tenu qu'ils ont été accordés en cinq ans.

□ Les allégements fiscaux favorisent la classe moyenne, les familles, les travailleurs, les personnes âgées et les plus démunis

Les allégements fiscaux introduits depuis 2003 profitent à tous les contribuables, mais surtout à ceux de la classe moyenne, aux familles, aux travailleurs, aux personnes âgées et aux plus démunis.

TABLEAU 31

Allégements fiscaux du Québec accordés aux particuliers depuis 2003 (en milliards de dollars)

	Impact en 2008
Réduction générale d'impôt de 950 M\$ au 1 ^{er} janvier 2008	1,0
Réforme de l'aide aux familles ⁽¹⁾	0,6
Prime au travail et déduction pour les travailleurs	0,9
Soutien additionnel aux aînés et aux aidants naturels	0,3
Indexation du régime d'imposition ⁽²⁾	1,5
Autres mesures	0,4
TOTAL	4,7

(1) Introduction du Soutien aux enfants en 2005 qui a remplacé les crédits d'impôt pour enfants à charge, la réduction d'impôt à l'égard des familles et l'allocation familiale.

(2) Indexation pour les années 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.

Toujours pour un couple ayant deux enfants, en considérant l'impact des mesures québécoises et fédérales, l'augmentation du revenu disponible en 2008 par rapport à 2003 est de :

- 5 922 \$, soit une hausse de 29,8 %, s'il n'y a aucun salaire;
- 8 957 \$, soit une hausse de 31,4 %, si le salaire est de 25 000 \$;
- 5 205 \$, soit une hausse de 13,1 %, si le salaire est de 50 000 \$;
- 6 511 \$, soit une hausse de 12,5 %, si le salaire est de 75 000 \$;
- 5 548 \$, soit une hausse de 8,6 %, si le salaire est de 100 000 \$.

TABLEAU 32

Revenu disponible⁽¹⁾ en 2003 et en 2008 d'un couple ayant deux enfants⁽²⁾ – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales
(en dollars)

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2003 à 2008		
	2003	2008	Impact des mesures québécoises ⁽³⁾	Total : Québec et fédéral ⁽⁴⁾	
			(\$)	(\$)	(%)
Aucun	19 895	25 817	2 532	5 922	29,8
15 000	23 795	33 145	5 028	9 350	39,3
25 000	28 499	37 455	4 541	8 957	31,4
30 000	30 594	38 995	3 712	8 401	27,5
40 000	34 580	40 893	2 102	6 312	18,3
50 000	39 874	45 079	1 656	5 205	13,1
60 000	44 845	50 403	1 948	5 558	12,4
75 000	51 934	58 445	2 398	6 511	12,5
100 000	64 717	70 265	1 682	5 548	8,6
125 000	77 780	83 663	1 682	5 883	7,6

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du chef du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments). Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.

(2) Couple ayant un seul revenu de travail.

(3) Incluant les allégements fiscaux et les variations dans les paiements de transferts aux particuliers.

(4) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.

Source : *Calculateur du revenu disponible*, site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

De plus, près de 70 % des allégements fiscaux, soit 3,2 milliards de dollars, profitent aux contribuables ayant un revenu entre 15 000 \$ et 75 000 \$ par année.

TABLEAU 33

Allégements fiscaux du Québec depuis 2003 selon la tranche de revenu du contribuable
(en millions de dollars)

Revenu total du contribuable	Budget 2004-2005	Budget 2005-2006	Budget 2006-2007	Budget 2007-2008	Budget 2008-2009	Indexation⁽¹⁾	Total
Moins de 15 000 \$	384	15	40	16	18	86	559
De 15 000 \$ à 25 000 \$	283	62	69	50	36	174	674
De 25 000 \$ à 50 000 \$	273	166	153	349	55	569	1 565
De 50 000 \$ à 75 000 \$	93	81	73	342	24	320	933
De 75 000 \$ à 100 000 \$	24	27	26	235	13	156	481
100 000 \$ ou plus	13	21	21	256	17	155	483
TOTAL	1 070	372	382	1 248	163	1 460	4 695

3,2 G\$
ou
67,6 %

(1) Indexation pour les années 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008.

□ **Une réduction de 62 % de l'écart de fardeau fiscal par rapport aux autres provinces**

L'écart de fardeau fiscal moyen entre le Québec et les autres provinces a été réduit de 62 % en cinq ans, passant de 2,1 milliards de dollars en 2003 à 0,8 milliard de dollars en 2008. L'écart de fardeau fiscal moyen n'est plus que de 224 \$ par contribuable en 2008.

TABLEAU 34

Impôt des particuliers
Écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres provinces en appliquant la structure de taxation des autres provinces au Québec⁽¹⁾

	2003		2008 ⁽²⁾	
	(M\$)	(\$ par contribuable)	(M\$)	(\$ par contribuable)
Écart Québec – autres provinces⁽³⁾				
Alberta	4 449	1 219	3 541	970
Colombie-Britannique	3 569	978	3 109	852
Ontario	5 642	1 546	2 734	749
Saskatchewan	2 394	656	628	172
Terre-Neuve-et-Labrador	- 965	- 264	108	30
Nouveau-Brunswick	1 701	466	- 342	- 94
Manitoba	692	190	- 684	- 187
Île-du-Prince-Édouard	1 063	291	- 833	- 228
Nouvelle-Écosse	664	182	- 899	- 246
ÉCART MOYEN	2 134	585	818	224

(1) Incluant les contributions-santé et les mesures d'aide aux familles (par exemple, les allocations familiales et les crédits d'impôt remboursables).

(2) Incluant les mesures des budgets 2008-2009 du Québec, du gouvernement fédéral et des autres provinces canadiennes.

(3) L'abattement du Québec de 16,5 % est retranché de l'écart de fardeau fiscal.

4.3 Des mesures qui soutiennent l'investissement des entreprises

En ce qui a trait aux entreprises, le gouvernement du Québec a ciblé ses actions sur la réduction du fardeau fiscal de façon à soutenir l'économie et l'investissement. L'objectif poursuivi est l'accroissement de la productivité des entreprises québécoises afin qu'elles soient mieux outillées pour relever le défi de la concurrence internationale.

Les principales mesures mises en place sont les suivantes :

- l'abolition graduelle de la taxe sur le capital;
- l'instauration d'un crédit d'impôt à l'investissement;
- la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques.

4.3.1 Réduction du fardeau fiscal des sociétés : 1,9 milliard de dollars en 2011-2012

Dans l'ensemble, les mesures introduites par le gouvernement du Québec allégeront graduellement la charge fiscale des entreprises de 1,9 milliard de dollars par année à compter de 2011-2012, soit une baisse de 23 % du fardeau fiscal.

- Par rapport à 2007-2008, les sociétés bénéficieront d'un allègement additionnel de 405 millions de dollars en 2008-2009 et de 1,4 milliard de dollars en 2011-2012.
- Dans le contexte de la crise financière qui affecte actuellement l'économie mondiale, la réduction du fardeau fiscal facilite les décisions d'investissement des entreprises en augmentant leurs liquidités.

TABLEAU 35

Réduction du fardeau fiscal des sociétés

(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
1. Élimination de la taxe sur le capital					
Élimination de la taxe sur le capital au 31 décembre 2010	749	976	1 275	1 649	2 036
Élimination en 2008 de la taxe sur le capital pour les sociétés manufacturières	—	220	225	92	—
Sous-total	749	1 196	1 500	1 741	2 036
2. Crédit d'impôt remboursable à l'investissement et autres aides fiscales aux régions ressources					
Crédit d'impôt à l'investissement de 5 %	—	30	60	80	100
Crédit d'impôt à l'investissement au taux majoré de 20 %, 30 % ou 40 % dans les régions ressources et autres mesures ⁽¹⁾	—	20	56	101	119
Sous-total	—	50	116	181	219
3. Crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques	—	20	30	40	140
4. Autres mesures de réduction de l'impôt des sociétés et mesure de financement⁽²⁾	- 274	- 386	- 411	- 452	- 513
TOTAL	475	880	1 235	1 510	1 882
- En pourcentage du fardeau fiscal ⁽³⁾	6 %	12 %	17 %	20 %	23 %
- Impact additionnel par rapport à 2007-2008	—	405	760	1 035	1 407

(1) Prolongation d'un an des crédits d'impôt pour la transformation dans les régions ressources, ainsi que prolongation et modification du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec et du crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium.

(2) Les autres mesures de réduction de l'impôt des sociétés comprennent la mise en place du taux réduit d'imposition pour les PME et diverses bonifications des déductions pour amortissement de certains investissements. La mesure de financement est la hausse du taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés pour financer en partie l'élimination de la taxe sur le capital.

(3) Impôt sur le revenu des sociétés, taxe sur le capital et cotisation des employeurs au Fonds des services de santé.

□ Abolition graduelle de la taxe sur le capital d'ici 2011

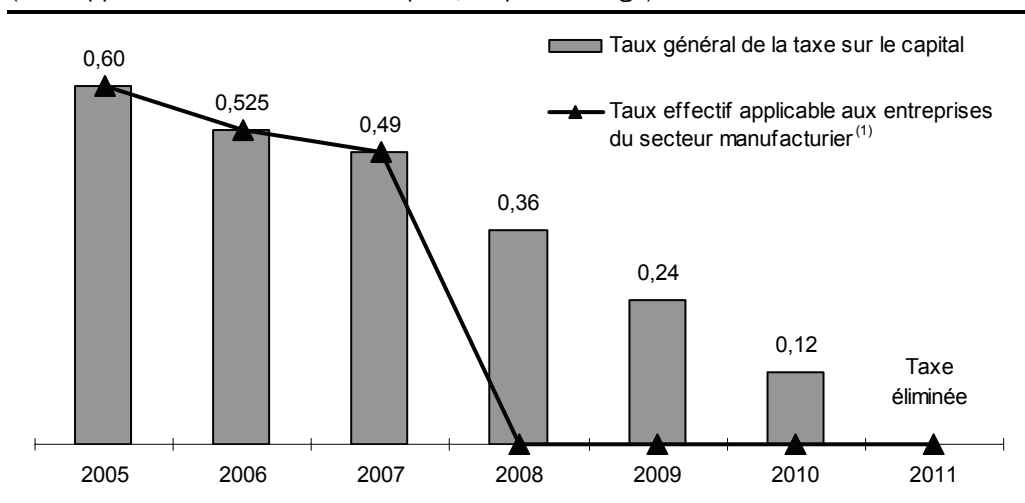
Le gouvernement a annoncé un plan d'élimination progressive de la taxe sur le capital applicable d'ici 2011. Ainsi, en plus des PME et des entreprises manufacturières qui ne sont plus assujetties à cette taxe actuellement, le fardeau fiscal associé à la taxe sur le capital sera complètement éliminé pour l'ensemble des entreprises du Québec, incluant les institutions financières.

L'élimination de la taxe sur le capital réduit le coût des investissements et augmente les liquidités des entreprises. Concrètement, pour une entreprise manufacturière, cela signifie une réduction moyenne de son fardeau fiscal au Québec de 21 %, soit 13 800 \$ par année¹².

GRAPHIQUE 38

Élimination de la taxe sur le capital

(taux applicable de la taxe sur le capital, en pourcentage)



(1) L'élimination de la taxe sur le capital pour les entreprises du secteur manufacturier prend la forme d'une déduction spécifique dans le calcul du capital taxable.

¹² L'évaluation a été effectuée à l'aide du modèle de coûts sous licence *Choix concurrentiels* de KPMG sur la base d'un projet type d'implantation et d'exploitation d'une entreprise manufacturière à Montréal (moyenne de sept activités manufacturières).

❑ **Instauration d'un crédit d'impôt à l'investissement**

Le nouveau crédit d'impôt à l'investissement mis en place lors du *Budget 2008-2009* récompense l'investissement des entreprises. Il s'applique au taux de 5 % partout au Québec. Le taux est majoré à 20 %, 30 % ou 40 % pour les investissements admissibles réalisés en régions ressources.

Chaque année, plus de 8 000 entreprises utiliseront ce nouveau crédit d'impôt comme levier pour des investissements attendus de plus de 3 milliards de dollars. Entre autres, c'est près de 1 000 entreprises qui pourront bénéficier des taux majorés offerts dans les régions ressources.

❑ **Mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques**

Plus les entreprises utilisent les technologies de l'information dans leurs processus d'affaires, plus elles sont susceptibles de faire des gains de productivité. Dans le contexte économique actuel, ce sont les entreprises les plus productives qui pourront le mieux s'en sortir.

Afin de favoriser l'appropriation des technologies de l'information par les entreprises, le gouvernement a introduit, dans le *Budget 2008-2009*, un crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques. L'aide fiscale, correspondant à 30 % des salaires admissibles, favorisera les emplois liés aux activités à forte valeur ajoutée des entreprises spécialisées en technologie de l'information. Près de 1 000 sociétés, employant près de 25 000 personnes, pourront bénéficier de ce crédit d'impôt.

4.3.2 Une réduction du fardeau fiscal qui profite à l'ensemble des secteurs d'activité économique

L'ensemble des secteurs d'activité économique bénéficie d'une réduction du fardeau fiscal.

- En particulier, les entreprises du secteur manufacturier – un secteur particulièrement affecté par la concurrence mondiale – profitent environ du tiers des allégements fiscaux.
- Dans le cas des entreprises œuvrant dans le domaine des services, cette proportion est de plus de 60 %.

TABLEAU 36

Réduction du fardeau fiscal des sociétés en 2011-2012 selon le secteur d'activité économique (en millions de dollars)

Répartition sectorielle	Élimination de la taxe sur le capital	Crédit d'impôt remboursable à l'investissement et autres aides fiscales aux régions ressources	Crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques	Autres mesures de réduction de l'impôt des sociétés et mesure de financement	Total	Répartition en pourcentage
Agriculture, pêches, forêts et mines	101	6	—	- 24	83	4 %
Construction	66	3	—	- 14	55	3 %
Secteur manufacturier	566	180	—	- 153	593	32 %
Commerce de gros	179	12	—	- 67	124	7 %
Commerce de détail	137	2	—	- 47	92	5 %
Transport et entreposage	94	1	—	- 12	83	4 %
Information et communication	92	2	—	- 9	85	4 %
Institutions financières	247	1	—	- 56	192	10 %
Finances et assurances	348	3	—	- 102	249	13 %
Services aux entreprises	98	6	140	- 23	221	12 %
Autres services	108	3	—	- 6	105	6 %
TOTAL	2 036	219	140	- 513	1 882	100 %

} **Services : 61 %**

4.3.3 Le régime fiscal québécois renforce la compétitivité de nos entreprises

En 2008, le régime fiscal applicable aux entreprises est compétitif et favorable à l'investissement. D'ici 2012, soit lorsque les mesures québécoises et fédérales auront atteint leur plein effet, le régime québécois se classera parmi les plus compétitifs à l'échelle internationale.

Les principales caractéristiques qui permettent au Québec de se démarquer sont :

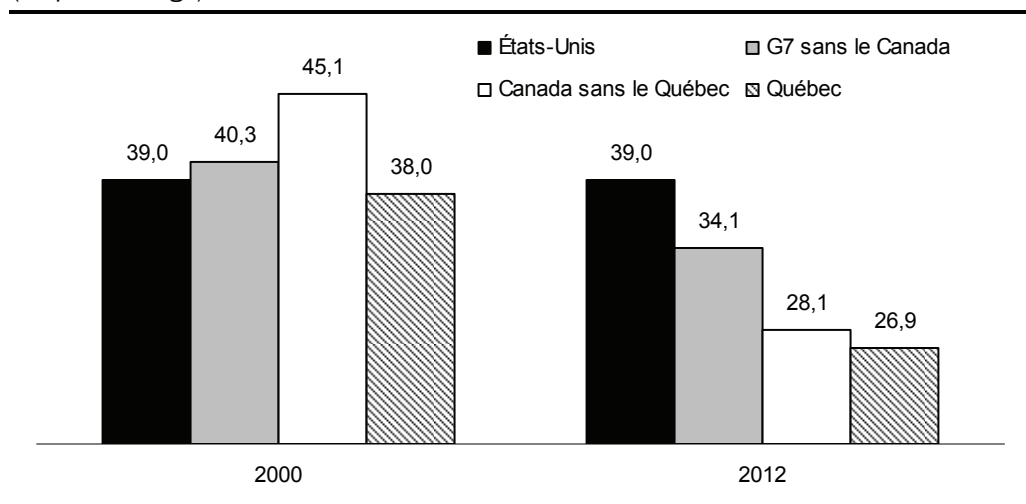
- un faible taux d'impôt sur le revenu des sociétés;
- un mécanisme de remboursement de la taxe de vente sur les intrants associé au régime de la taxe de vente du Québec;
- une taxe sur le capital qui sera entièrement abolie;
- un crédit d'impôt à l'investissement;
- un crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques.

□ Un taux d'imposition des sociétés au Québec plus faible qu'ailleurs

Au Québec, en considérant les régimes fiscaux québécois et fédéral, le taux d'imposition combiné sur les profits des sociétés sera de 26,9 % en 2012, soit un taux plus faible que celui prévu en moyenne dans les pays du G7. En 2000, le taux combiné au Québec s'établissait à 38,0 %.

GRAPHIQUE 39

Évolution des taux statutaires à l'impôt sur le revenu des sociétés (en pourcentage)



□ Le régime fiscal québécois encourage l'investissement

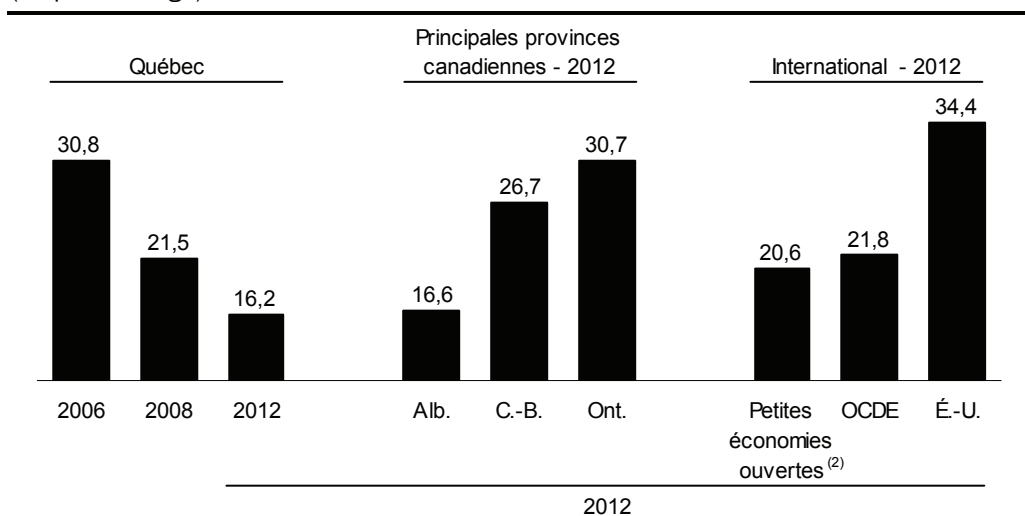
Un autre avantage de la fiscalité au Québec est le traitement préférentiel offert aux entreprises qui investissent.

- En effet, le taux effectif marginal d'imposition sur l'investissement (TEMI) au Québec, qui est égal à 21,5 % en 2008, est inférieur à celui de la plupart des provinces et comparable à la moyenne des pays de l'OCDE.
- En 2012, le TEMI au Québec sera de 16,2 %, soit un taux plus faible qu'en Alberta.

GRAPHIQUE 40

Comparaison des taux effectifs marginaux d'imposition sur l'investissement (TEMI)⁽¹⁾

(en pourcentage)



(1) Les TEMI sont des indicateurs de l'incidence du régime fiscal sur les nouveaux investissements. Ils représentent l'effet de l'ensemble des charges et règles fiscales qui influencent le rendement du capital investi. Ils tiennent compte, notamment, de la taxe sur le capital, de la taxe de vente, de l'impôt sur le revenu des sociétés, des règles et des taux d'amortissement, ainsi que des méthodes de comptabilisation des inventaires.

(2) Économies qui dépendent fortement d'échanges commerciaux avec des partenaires économiques de plus grande taille. Par exemple, la Suisse, l'Australie, l'Irlande, la Suède et la Norvège sont des petites économies ouvertes.

Sources : Institut C.D. Howe et ministère des Finances du Québec.

❑ Le régime fiscal québécois contribue à la compétitivité des entreprises du secteur manufacturier

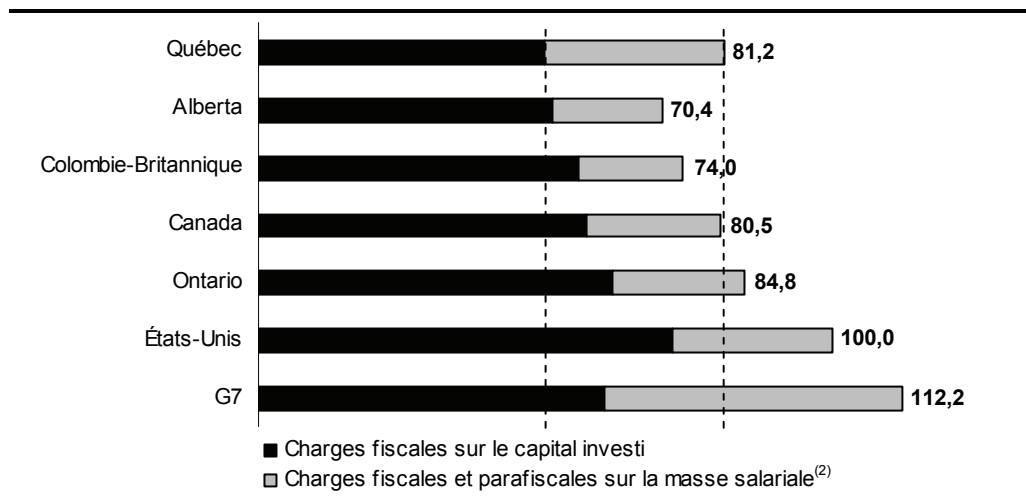
Pour le secteur manufacturier, la fiscalité au Québec demeure concurrentielle même si l'on considère les impôts et les taxes applicables sur l'ensemble des coûts d'implantation et d'exploitation d'une entreprise, incluant le coût de la main-d'œuvre.

- Selon le modèle *Choix concurrentiels* de KPMG, qui compare la charge fiscale entre les juridictions, l'indice de compétitivité fiscale du Québec se compare à celui du Canada et est près de 20 % inférieur à celui des États-Unis.

GRAPHIQUE 41

Indice de compétitivité fiscale⁽¹⁾ – Secteur manufacturier

(indice : États-Unis = 100)



(1) L'indice de compétitivité fiscale est établi en appliquant le régime fiscal prévalant dans une juridiction donnée aux coûts d'implantation et d'exploitation des entreprises de Montréal pour sept activités manufacturières pour une période de dix ans (2008 à 2017).

(2) Les charges parafiscales au Québec comprennent les cotisations des employeurs au Régime de rentes du Québec, au Régime québécois d'assurance parentale, à la Commission des normes du travail, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi qu'à l'assurance-emploi.

Sources : Modèle *Choix concurrentiels* de KPMG et ministère des Finances du Québec.

4.4 Un appui au développement économique pour améliorer le niveau de vie des Québécois

4.4.1 Appuyer le développement des régions

En plus de la réduction du fardeau fiscal, le gouvernement est intervenu spécifiquement pour appuyer les différentes régions du Québec. Totalisant près de 1,2 milliard de dollars, ces gestes se sont manifestés à travers :

- la *Stratégie pour le développement de toutes les régions*, annoncée dans le *Budget 2007-2008*, qui apporte une aide importante, notamment aux régions ressources et aux MRC des régions centrales ayant des besoins particuliers;
- la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, annoncée en décembre 2006, qui vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois;
- le *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*, annoncé le 25 septembre 2008, qui offre un appui adapté aux besoins de ces municipalités et met en place de nouveaux programmes pour le développement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

TABLEAU 37

Actions du gouvernement en faveur des régions

(sommes prévues, en millions de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	Total
<i>Stratégie pour le développement de toutes les régions</i>	138	143	179	182	183	—	—	825
<i>Politique nationale de la ruralité 2007-2014</i>	30	35	43	43	43	43	43	280
<i>Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées</i>	—	10	10	10	10	10	—	50
TOTAL	168	188	232	235	236	53	43	1 155

4.4.2 Stimuler l'innovation, appuyer les secteurs en croissance et améliorer la formation des travailleurs

Afin de stimuler l'innovation, encourager la croissance des secteurs à haute valeur ajoutée et améliorer la formation des travailleurs, le gouvernement a mis en place les actions suivantes :

- la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* pour stimuler la compétitivité de l'économie québécoise;
- la *Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise* afin de renforcer la position du Québec dans ce domaine;
- la *Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes* pour encourager le développement de cette industrie qui présente un grand potentiel;
- le Fonds d'intervention économique régional – FIER pour accompagner le secteur privé dans le développement d'entreprises, notamment en régions, auquel s'ajoutent des contributions de 90 millions de dollars des fonds fiscalisés pour le développement d'entreprises technologiques;
- le *Pacte pour l'emploi* pour élargir l'accès au marché du travail, valoriser l'emploi et accroître le niveau de performance de la main-d'œuvre.

TABLEAU 38

Actions du gouvernement en appui à l'innovation, aux secteurs en croissance et à la formation des travailleurs

(sommes prévues, en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
<i>Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation</i>		Durée : 3 ans				888
<i>Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise</i>		Durée : 4 ans				160
<i>Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes</i>				Durée : 6 ans		281
Fonds d'intervention économique régional – FIER	Jusqu'à l'engagement de la totalité de l'enveloppe					333
<i>Pacte pour l'emploi</i> ⁽¹⁾				Durée : 3 ans		1 000
TOTAL						2 662

(1) Investissements de près de 1 G\$, dont 548 M\$ provenant du gouvernement du Québec et 439 M\$ provenant du secteur privé.

4.4.3 Encourager les secteurs en difficulté à relever le défi de la forte concurrence internationale

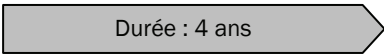
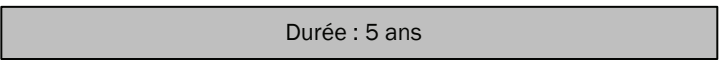
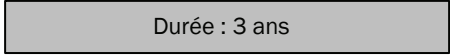
Le gouvernement est également intervenu avec plus de 2 milliards de dollars pour soutenir les secteurs en difficulté à l'aide des actions suivantes :

- le *Plan d'action en faveur du secteur manufacturier* de 621 millions de dollars sur quatre ans;
- le *Plan de soutien au secteur forestier* avec près de 1,4 milliard de dollars sur cinq ans;
- la *Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement* de 82 millions de dollars sur trois ans.

TABLEAU 39

Actions du gouvernement en appui aux secteurs en difficulté

(sommes prévues, en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
<i>Plan d'action en faveur du secteur manufacturier</i>				Durée : 4 ans 		621
<i>Plan de soutien au secteur forestier</i>	Durée : 5 ans 					1 375
<i>Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement</i>			Durée : 3 ans 			82
TOTAL						2 078

4.4.4 Un appui de plus de 3 milliards de dollars aux entreprises du Québec

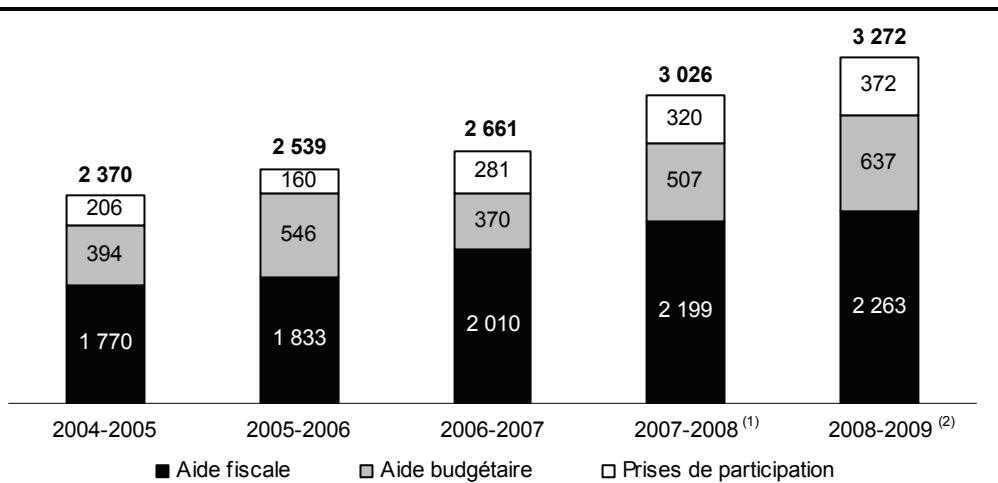
L'ensemble des interventions du gouvernement du Québec représente un soutien financier substantiel pour les entreprises. Cet appui prend la forme de mesures fiscales, tels les crédits d'impôt, de mesures budgétaires résultant des différentes politiques et stratégies mises de l'avant, ou encore de prises de participation par des sociétés d'État dans divers projets économiques.

Pour l'année 2008-2009, l'aide totale accordée aux entreprises s'élève à 3,3 milliards de dollars, soit près de 250 millions de dollars de plus qu'en 2007-2008. Ces interventions soutiennent l'économie du Québec et l'aident à répondre aux défis posés par le contexte économique mondial.

GRAPHIQUE 42

Aide gouvernementale directe aux entreprises

(en millions de dollars)



(1) Résultats préliminaires.

(2) Prévisions.

4.5 Des finances publiques saines

Le maintien de finances publiques saines est au cœur de l'action gouvernementale visant à soutenir l'économie. En plus de contribuer à l'établissement d'un environnement fiscal compétitif et d'un climat favorable à l'investissement, cette saine gestion permet d'assurer la pérennité de services publics de qualité et contribue ainsi directement à la croissance économique et à la prospérité des Québécois.

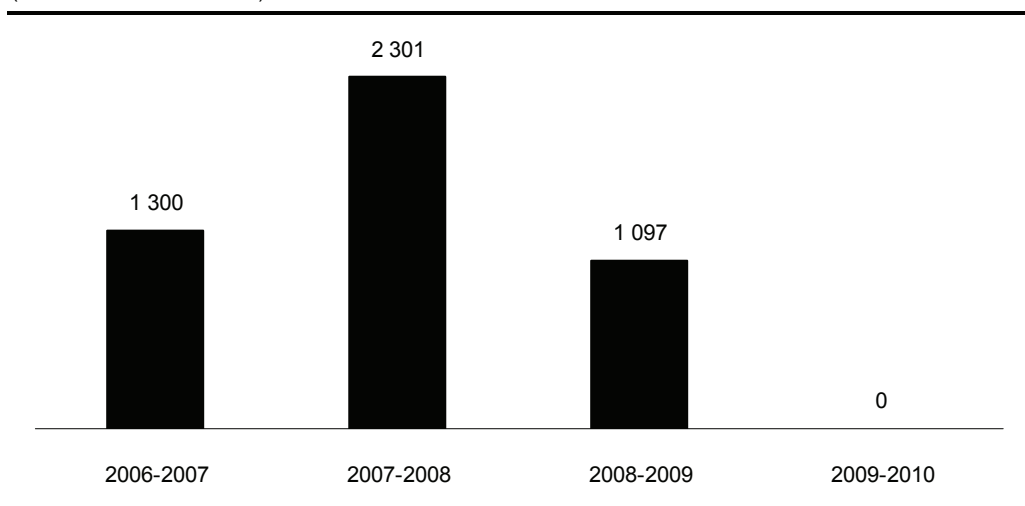
4.5.1 Le maintien de l'équilibre budgétaire

Le gouvernement a tenu son engagement de maintenir l'équilibre budgétaire depuis avril 2003.

À cet égard, le gouvernement a agi prudemment en constituant une réserve budgétaire à partir des surplus importants enregistrés en 2006-2007 et en 2007-2008. Cette réserve, qui a atteint 2,3 milliards de dollars au 31 mars 2008, vient aujourd'hui assurer le maintien de l'équilibre budgétaire, et ce, malgré l'impact plus marqué que prévu du ralentissement économique.

GRAPHIQUE 43

Solde de la réserve budgétaire en fin d'année (en millions de dollars)



4.5.2 Une gestion rigoureuse des dépenses

□ Une croissance des dépenses au rythme de l'économie

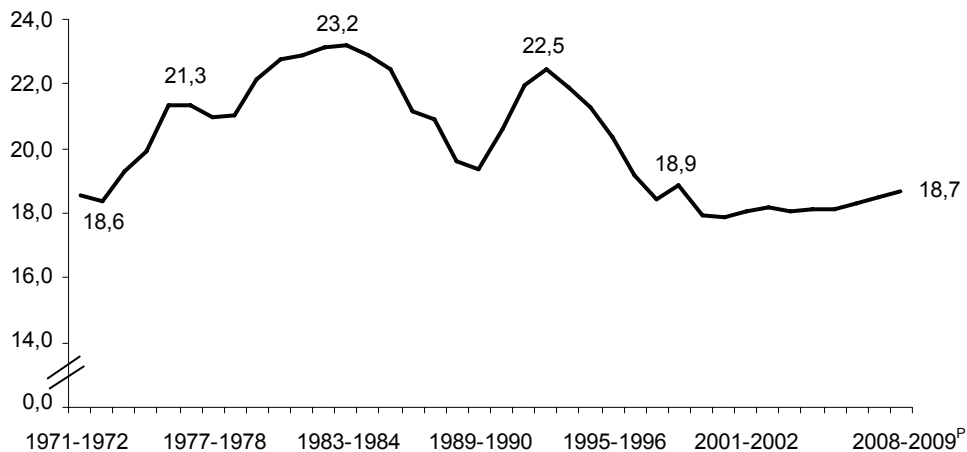
En plus de faire preuve de prudence, le gouvernement a également géré ses finances publiques avec rigueur. En effet, l'équilibre budgétaire n'aurait pu être atteint sans une gestion rigoureuse des dépenses publiques, à savoir une croissance des dépenses à un rythme comparable à celui de l'économie.

Alors que la croissance annuelle moyenne des dépenses au Québec au cours des six dernières années s'est élevée à 4,5 %, l'économie a crû à un rythme annuel moyen de 4,1 %.

- Le maintien de la croissance à un rythme comparable à celui de l'économie est d'autant plus notable si l'on considère les sommes importantes consacrées à la santé, à l'éducation et aux infrastructures depuis 2003-2004.
- Une gestion rigoureuse qui permet d'afficher un des plus bas niveaux de dépenses dans l'économie depuis 35 ans.

GRAPHIQUE 44

Dépenses de programmes (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires.

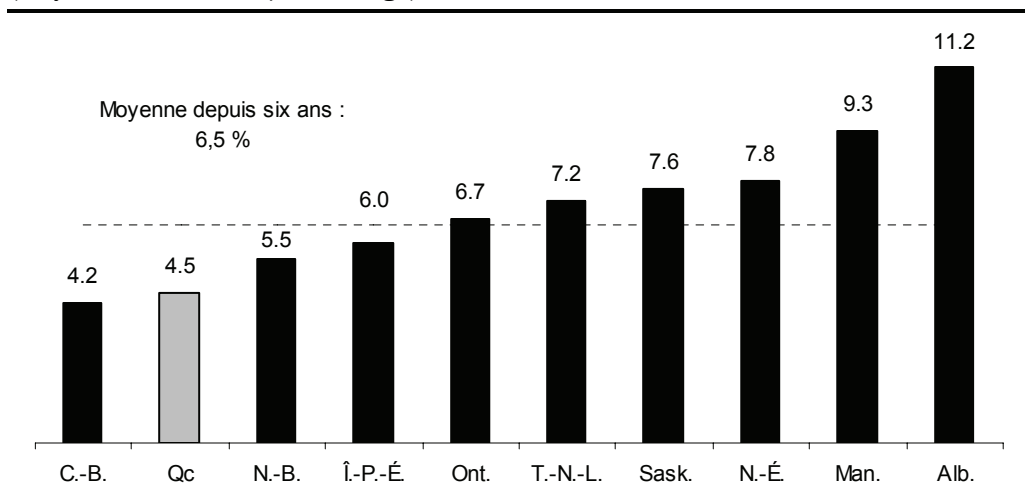
□ Une rigueur qui nous classe parmi les meilleurs

Une comparaison avec les autres provinces canadiennes permet d'apprécier davantage la rigueur dont a fait preuve le Québec dans la gestion de ses dépenses. En effet, à l'exception de la Colombie-Britannique, le Québec est la province qui a enregistré la plus faible croissance de ses dépenses de programmes parmi les provinces canadiennes au cours des six dernières années.

— De 2003-2004 à 2008-2009, le taux de croissance annuel moyen des dépenses de programmes au Québec sera de 4,5 %, alors que la moyenne des provinces canadiennes sera de 6,5 %.

GRAPHIQUE 45

Croissance des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2008-2009^P (moyenne annuelle en pourcentage)



P : Prévisions pour 2008-2009.

□ La santé et l'éducation : toujours prioritaires

Dans le respect de son engagement envers les Québécois, le gouvernement continue d'investir dans les priorités que sont la santé et l'éducation. De 2003-2004 à 2008-2009, les dépenses annuelles moyennes de santé ont crû de 6 % alors que celles de l'éducation augmentaient de 3,8 %.

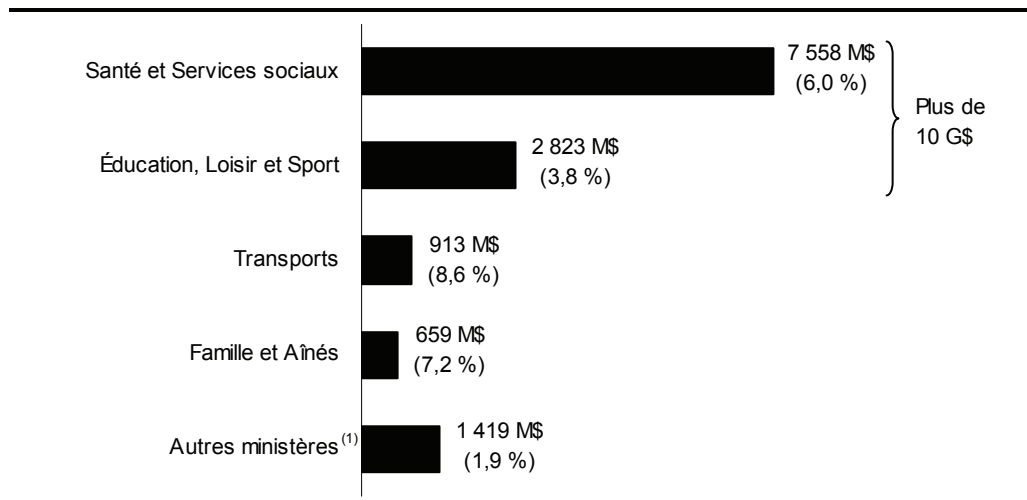
Au total, depuis 2003, ce sont plus de 10 milliards de dollars que le gouvernement a ajouté aux budgets de la santé et de l'éducation, soit respectivement 7,6 milliards de dollars et 2,8 milliards de dollars.

— À elles seules, ces dépenses ont représenté plus de 75 % de la hausse des dépenses de programmes depuis 2003-2004.

GRAPHIQUE 46

Augmentation des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2008-2009^P

(en dollars et croissance annuelle moyenne en pourcentage)



P : Prévisions pour 2008-2009.

(1) Incluant la comptabilisation des actifs des réseaux.

4.5.3 Une réduction du fardeau de la dette

❑ **Maintenir notre engagement envers les générations futures : poursuivre nos efforts de réduction du poids de la dette**

Le 15 juin 2006, l'Assemblée nationale adoptait la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

Cette loi a pour objectif de réduire le fardeau de la dette du gouvernement. Pour ce faire, elle a créé le Fonds des générations constitué de sommes provenant de sources de revenus dédiées exclusivement au remboursement de la dette.

La Loi permet également au gouvernement de décréter que soit versée à ce fonds toute somme qu'il perçoit ou reçoit et sur laquelle le Parlement a droit d'allocation.

Depuis la création du Fonds des générations, le gouvernement garde le cap sur les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction du fardeau de la dette. Atteindre ces objectifs est primordial pour le Québec.

— En plus de dégager des marges de manœuvre pour assurer la pérennité du financement des programmes sociaux, la réduction du poids de la dette contribue à accroître l'investissement et à créer un environnement favorable à la croissance économique et à l'augmentation du niveau de vie des Québécois.

À cet effet, des sommes importantes y sont consacrées chaque année :

- 649 millions de dollars en 2007-2008;
- 792 millions de dollars en 2008-2009, dont 132 millions de dollars découlant de la vente d'actifs par la Société immobilière du Québec, tel qu'annoncée lors du discours sur le budget de mai 2007;
- 822 millions de dollars en 2009-2010.

Ces versements permettront d'accumuler au Fonds des générations plus de 2,8 milliards de dollars au 31 mars 2010.

Au total, d'ici le 31 mars 2026, c'est plus de 42 milliards de dollars qui auront été dédiés exclusivement à la réduction de la dette, une somme qui permettra de respecter les objectifs de la Loi qui visent à ramener la dette totale en pourcentage du PIB à un niveau inférieur :

- à 38 % au plus tard le 31 mars 2013;
- à 32 % au plus tard le 31 mars 2020;
- à 25 % au plus tard le 31 mars 2026.

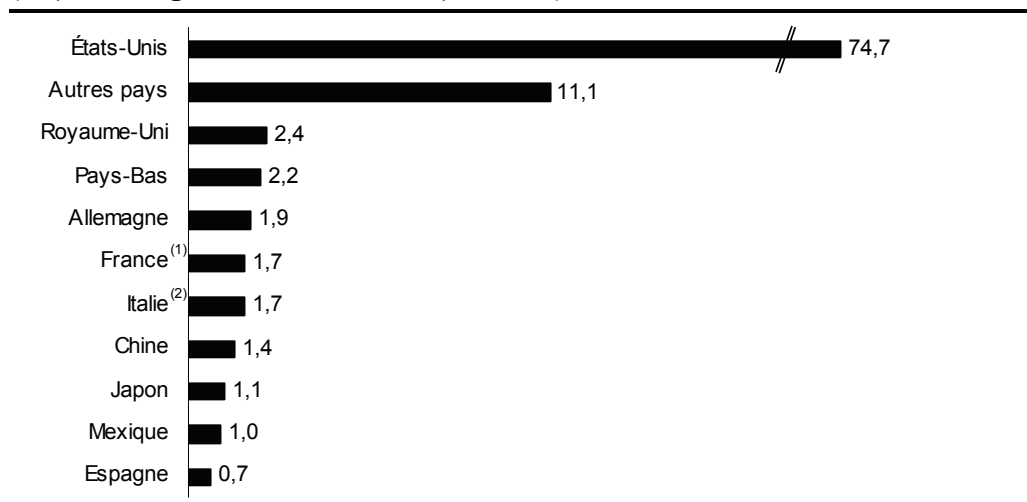
4.6 Un nouvel espace de prospérité pour le Québec

4.6.1 Diversifier nos relations avec l'étranger et le reste du Canada

Afin de faire face à la concurrence des pays émergents, le Québec doit tirer profit des opportunités qu'offre la mondialisation et miser sur l'attraction des investissements et des talents. Les échanges commerciaux du Québec sont encore fortement concentrés avec les États-Unis, alors que plusieurs marchés offrent un potentiel important et devraient être exploités davantage.

GRAPHIQUE 47

Exportations du Québec, selon les dix principales destinations, 2007
(en pourcentage de l'ensemble des exportations)



(1) Comprend Monaco et les Antilles françaises.

(2) Comprend la Cité du Vatican.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Dans ce contexte, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives dans le but de développer un nouvel espace de prospérité pour le Québec.

□ Signature de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Le gouvernement du Québec a signé, le 17 octobre 2008, l'*Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles*. Par cette entente, la France et le Québec adoptent une procédure commune de reconnaissance des qualifications professionnelles qui viendra faciliter et accélérer l'acquisition d'un permis pour l'exercice d'un métier ou d'une profession réglementé sur l'un et l'autre territoire. Il s'agit là d'un moyen concret pour aider au recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

❑ Mobilisation du Québec et des autres provinces pour un partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne

À Montréal, le 20 octobre dernier, le Québec et les autres provinces canadiennes ont convenu d'offrir leur collaboration au gouvernement fédéral pour conclure une entente de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Considérant sa position géographique et ses relations privilégiées avec plusieurs pays d'Europe, un tel partenariat économique serait profitable au Québec.

❑ Accentuer les échanges entre le Québec et les autres provinces

Enfin, le gouvernement du Québec s'est engagé à :

- conclure un accord de commerce élargi avec l'Ontario sur les échanges commerciaux et la mobilité de la main-d'œuvre;
- conclure une entente avec les autres provinces canadiennes, concernant la libre circulation de la main-d'œuvre.

4.6.2 Développer le potentiel du Nord québécois

❑ Le Plan Nord

Le gouvernement du Québec a annoncé récemment les grandes lignes d'un ambitieux projet de développement du Nord québécois. Le Plan Nord est un projet d'envergure pour développer et mettre en valeur cet espace, selon une approche concertée, ordonnée et respectueuse de l'environnement.

Globalement, le Nord québécois représente :

- un potentiel minier remarquable qu'il faut exploiter afin de répondre à une demande mondiale soutenue en minéraux;
- un potentiel énergétique en développement pour lequel des investissements de plus de 5 milliards de dollars sont engagés;
 - le prochain grand projet sera celui de la Romaine, un projet de développement hydroélectrique de 7,5 milliards de dollars;
- un potentiel récréotouristique qui devrait être davantage valorisé à l'échelle internationale.

Ce développement impliquera de nouveaux partenariats entre le gouvernement, les entreprises et les populations locales, selon les principes de responsabilité partagée.